



**Audit du niveau des charges et produits d'exploitation de Storengy**

**- Période AT3 2024-2027 -**

**Rapport final**

**Juillet 2023**

**SOMMAIRE**

<b>I.</b>	<b>Contexte de l'intervention et présentation de la CRE .....</b>	<b>4</b>
<b>A.</b>	<b>Contexte de l'intervention.....</b>	<b>4</b>
<b>B.</b>	<b>Le rôle de la CRE.....</b>	<b>4</b>
<b>II.</b>	<b>Objectifs poursuivis et périmètre de l'audit .....</b>	<b>6</b>
<b>A.</b>	<b>Objectifs poursuivis.....</b>	<b>6</b>
<b>B.</b>	<b>Périmètre de l'audit et limites à notre intervention .....</b>	<b>8</b>
<b>III.</b>	<b>Démarche de l'audit .....</b>	<b>9</b>
<b>A.</b>	<b>Intervention en trois phases.....</b>	<b>9</b>
<b>1)</b>	<b>Phase 1 – Audit des charges et produits d'exploitation sur la période 2020 à 2027 et revue analytique .....</b>	<b>9</b>
<b>2)</b>	<b>Phase 2 – Appréciation des charges réelles (2020-2022), estimé 2023 et prévisionnelles (2024-2027).....</b>	<b>9</b>
<b>3)</b>	<b>Phase 3 – Appréciation de l'efficacité du niveau de charges et recommandations quant aux indicateurs de suivi de la performance de la prochaine période tarifaire et du niveau de charges d'exploitation de STORENGY à prendre en considération dans la détermination tarifaire .....</b>	<b>9</b>
<b>B.</b>	<b>Données financières – Base de notre étude .....</b>	<b>9</b>
<b>IV.</b>	<b>Préambule.....</b>	<b>11</b>
<b>V.</b>	<b>Synthèse .....</b>	<b>12</b>
<b>A.</b>	<b>Synthèse Générale – Demande Storengy .....</b>	<b>12</b>
<b>B.</b>	<b>Synthèse Générale – Trajectoire ORCOM H3P Audit.....</b>	<b>13</b>
<b>C.</b>	<b>Synthèse Générale – Ajustement ORCOM H3P Audit .....</b>	<b>14</b>
<b>D.</b>	<b>Synthèse Générale – Trajectoire ORCOM H3P Audit.....</b>	<b>15</b>
<b>E.</b>	<b>Synthèse Générale – Conclusion .....</b>	<b>15</b>
<b>VI.</b>	<b>Charges et recettes incitées .....</b>	<b>18</b>
<b>A.</b>	<b>Autres revenus.....</b>	<b>18</b>
<b>1)</b>	<b>Prestations d'interfaces techniques de Storengy pour GRTgaz.....</b>	<b>19</b>
<b>2)</b>	<b>Prestations GIE Géométhane .....</b>	<b>23</b>
<b>3)</b>	<b>Autres revenus .....</b>	<b>28</b>
<b>4)</b>	<b>Conclusion sur le poste « Autres Revenus » .....</b>	<b>33</b>
<b>B.</b>	<b>Charges de personnel .....</b>	<b>34</b>
<b>C.</b>	<b>Autres charges d'exploitation.....</b>	<b>56</b>
<b>1)</b>	<b>Maintenance .....</b>	<b>56</b>
<b>2)</b>	<b>Exploitation.....</b>	<b>63</b>
<b>3)</b>	<b>Expertise .....</b>	<b>69</b>
<b>4)</b>	<b>Support sites .....</b>	<b>75</b>
<b>5)</b>	<b>Production immobilisée.....</b>	<b>81</b>
<b>6)</b>	<b>Impôts et taxes.....</b>	<b>83</b>
<b>7)</b>	<b>Contrats Groupe.....</b>	<b>87</b>
<b>8)</b>	<b>Informatique Groupe et hors Groupe.....</b>	<b>93</b>
<b>9)</b>	<b>Immobilier hors Groupe .....</b>	<b>98</b>
<b>10)</b>	<b>Autres .....</b>	<b>101</b>
<b>VII.</b>	<b>Indicateurs de performance et benchmark.....</b>	<b>110</b>
<b>A.</b>	<b>Benchmark.....</b>	<b>110</b>
<b>1)</b>	<b>Démarche.....</b>	<b>110</b>

2)	Les opérateurs retenus dans l'analyse.....	110
3)	Limites .....	111
4)	Sources des données retenues.....	112
5)	Résultats .....	113
B.	Indicateurs de performance .....	116
1)	Evolution de la productivité à partir de la trajectoire ATS3 de Storengy.....	117
2)	Evolution de la productivité à partir de la trajectoire ATS3 Orcom H3P Audit 119	
VIII.	Analyse TOTEX sur les postes SI, Véhicules et Immobilier .....	121
A.	Véhicules .....	121
B.	SI .....	122
C.	Immobilier .....	123
IX.	Index des Figures.....	124
X.	Index des tableaux .....	125

## I. Contexte de l'intervention et présentation de la CRE

### A. Contexte de l'intervention

L'accès régulé des tiers aux stockages souterrains de gaz naturel (ATS) vise à garantir le remplissage des stockages nécessaire à la sécurité d'approvisionnement tout en assurant la transparence des coûts de stockage. En France, le stockage souterrain du gaz est assuré par 3 opérateurs : Storengy, Géométhane et Téréga (ci-après les « Opérateurs »). L'ATS joue un rôle clé dans le fonctionnement des Opérateurs de stockage souterrain du gaz naturel puisqu'il permet de financer les charges d'exploitation, de développement et d'entretien des infrastructures de stockage de gaz naturel du territoire.

L'article L.421-3-1 du code de l'énergie prévoit que « les infrastructures de stockage souterrain de gaz naturel qui garantissent la sécurité d'approvisionnement du territoire à moyen et long terme sont prévues par la programmation pluriannuelle de l'énergie mentionnée à l'article L. 141-1. Ces infrastructures sont maintenues en exploitation par les opérateurs ». L'article L. 452-1 du Code de l'Énergie, précise que « les tarifs d'utilisation des prestations annexes réalisées par les opérateurs des infrastructures de stockage sont établis de manière transparente et non discriminatoire, afin de couvrir l'ensemble des coûts supportés par les opérateurs des infrastructures de stockage dans la mesure où ces coûts correspondent à ceux d'opérateurs efficace. »

Figurent notamment parmi ces coûts une rémunération normale des capitaux investis, les coûts mentionnés au dernier alinéa de l'article L. 421-6, les dépenses de recherche et développement nécessaires à la sécurité de ces infrastructures et les coûts supportés par ces opérateurs au titre de la modification de la nature ou des caractéristiques du gaz acheminé dans les réseaux de gaz naturel.

Le tarif d'utilisation des stockages souterrains de gaz naturel (dit tarif « ATS2 ») est entré en vigueur le 1er janvier 2020, en application de la délibération tarifaire de la CRE du 23 janvier 2020, couvrant ainsi la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2023. Ce tarif est établi sur la base des charges nettes d'exploitations prévisionnelles des Opérateurs en distinguant les charges d'exploitation et les charges de capital des Opérateurs.

Chaque année ce tarif est ajusté mécaniquement suivant l'application d'un pourcentage de variation au 1er janvier de chaque année à l'ensemble des termes tarifaires en vigueur au 31 décembre de l'année N.

### B. Le rôle de la CRE

Dans le cadre de la détermination du tarif applicable, la mission de la Commission de Régulation de l'Énergie est centrale puisque c'est elle qui propose le tarif d'utilisation des stockages souterrains de gaz naturel (dit 'ATS') au Ministre chargé de l'énergie, de sorte à préserver à la fois le service public d'approvisionnement de gaz naturel (y compris la sécurité et le développement des infrastructures) et les intérêts financiers des acteurs économiques y participant.

Une analyse approfondie de l'activité, des comptes et des coûts des opérateurs de stockage souterrain de gaz naturel est donc nécessaire pour s'assurer de la justesse du tarif.

L'enjeu est d'autant plus important que Storengy, Géométhane et Téréga assure l'intégralité du stockage souterrain de gaz naturel du marché français. La rigueur dans la détermination du tarif ATS3 fondé sur leurs coûts est donc primordiale.

## II. Objectifs poursuivis et périmètre de l'audit

### A. Objectifs poursuivis

Dans le contexte précédemment décrit, la CRE souhaite être assistée dans sa mission d'audit des charges et produits d'exploitation des Opérateurs pour la période 2020-2027 afin d'appuyer sa proposition de tarif au Ministre chargé de l'énergie sur des éléments précis et exacts.

La mission consiste à analyser les comptes d'exploitation, la structure de coûts et les prévisions des Opérateurs, qui détermineront le niveau des charges à couvrir par le futur tarif ATS et in fine permettront de fixer le tarif ATS3.

Au regard du cahier des charges, elle comportera trois phases fermes et une phase optionnelle :

- **Phase 1** : un audit des différents postes de charges et produits d'exploitation des Opérateurs, une description détaillée, leur lien avec la partie régulée de l'activité des Opérateurs et une revue analytique sur la période 2020-2027 de chacun des postes ;
- **Phase 2** : une analyse approfondie des écarts entre les charges prévisionnelles 2020-2022 et les charges réelles en retraitant le cas échéant les charges qui n'ont pas de lien avec la partie régulée ; une appréciation du niveau des charges estimées en 2023 et prévisionnelles 2024-2027 des Opérateurs ainsi que des hypothèses sous-jacentes à leur constitution à partir d'éléments de comparaison ou sur la base de l'expertise du titulaire du marché ;
- **Phase 3** : la formulation de recommandations quant au niveau de charges d'exploitation des Opérateurs qu'il conviendrait de retenir dans les charges à recouvrer par le tarif de stockage sur la prochaine période tarifaire 2024-2027 ; ainsi qu'une appréciation des indicateurs de performance mis en place et suivis par les Opérateurs pour piloter leur productivité ;
- **Phase 4 (optionnelle)** : une dernière phase optionnelle pourra être nécessaire dans le cas où les Opérateurs réajusteraient, au plus tard le 15 juin 2023, la trajectoire de leurs charges d'exploitation prévisionnelles sur la période 2024-2027. Cette phase nécessitera notamment l'actualisation des travaux des 3 premières phases et l'analyse de la justification des éléments mis à jour.

Les résultats de cet audit permettront à la CRE de :

- **Phase 1** : mettre en évidence de façon détaillée et analytique l'ensemble des charges et produits de l'opérateur, en particulier les charges et produits qui sont pris en compte pour la détermination du tarif ATS, en portant une attention particulière aux points suivants :
  - o Masse salariale, dépenses de Maintenance, charges liées aux systèmes d'information et aux programmes de R&D, coûts échoués et dépenses liées aux assurances,

- Charges nouvelles non couvertes par le tarif ATS2 et précédents tarifs afin d'identifier leur raison d'être et d'appeler l'attention de la CRE sur ces éléments modifiant les conditions d'accomplissement de la mission de service public remplie par STORENGY,
  - Méthodes employées par l'opérateur pour aboutir à ses prévisions et explicitera les hypothèses exogènes ou endogènes sur lesquelles reposeront les évolutions soumises par l'opérateur ;
- **Phase 2** : disposer d'une description précise des indicateurs de performance éventuellement mis en place et suivis par STORENGY pour piloter son activité de stockage sur la période 2020-2022 et leurs trajectoires prévisionnelles sur la période 2024-2027, en portant une attention particulière aux points suivants :
- Niveau et la structure des charges mis en évidence pendant la Phase 1, notamment pour les charges de Maintenance au regard de l'âge des installations de l'opérateur et du prolongement de la durée de vie engendré par les différentes politiques de Maintenance ainsi que du niveau de CAPEX sur la période,
  - Benchmark des coûts d'exploitation exposés par des entités comparables (activité de stockage de gaz naturel) en Europe établi par ORCOM H3P permettant d'apprécier la structure de coûts exposée par STORENGY
- **Phase 3** : disposer d'une description précise des indicateurs de performance éventuellement mis en place et suivis par STORENGY pour piloter son activité de stockage sur la période 2020-2022 et leurs trajectoires prévisionnelles sur la période 2024-2027 ;
- **De manière générale**, s'agissant de l'activité de gestionnaire de réseaux de STORENGY :
- Pour la période 2020-2022, de disposer d'une compréhension précise de la nature et du niveau des charges nettes d'exploitation, au regard de la performance de l'opérateur ;
  - Pour la période 2024-2027 : de disposer d'une parfaite compréhension des charges et des produits d'exploitation prévisionnels ainsi que des hypothèses associées à leur évolution ; de porter une appréciation sur les évolutions prévisionnelles proposées par STORENGY, au regard de la performance de l'opérateur, en s'appuyant notamment sur l'analyse du niveau des charges et produits constatés sur les exercices 2020 à 2022.

Nos travaux ont consisté à réaliser une revue détaillée des charges et des produits d'exploitation, ainsi que des hypothèses retenues pour élaborer le prévisionnel 2024-2027. Nous avons notamment réalisé les travaux suivants :

- Pour la période 2020-2022 : Analyse de la nature des charges d'exploitation en nous appuyant sur les comptes sociaux publiés et les fiches explicatives présentées par STORENGY ;
- Pour la période 2024-2027 : Analyse des hypothèses économiques (niveau de charges/produits et indices) retenues par l'opérateur pour établir la trajectoire ATS3 (2024-2027), en challengeant ces hypothèses en fonction de notre analyse des données historiques 2020-2022 et de notre connaissance du secteur ;

- Mener une réflexion sur les indicateurs de performance que STORENGY devra suivre afin de permettre à la CRE d'avoir une vision, année après année, du respect de la trajectoire 2024-2027 en termes de niveau d'OPEX, de manière à s'assurer que la trajectoire post ajustements poste à poste soit en ligne avec le niveau de performance historique de l'opérateur.

À l'issue de l'audit du niveau des charges et produits de STORENGY, ORCOM H3P a soumis un rapport préliminaire tenant compte des remarques de la CRE. Après la diffusion de ce rapport, a débuté le contradictoire où STORENGY a eu l'occasion d'apporter des éléments complémentaires justifiant sa trajectoire ATS3 par rapport aux ajustements proposés dans le rapport préliminaire. Les analyses sont revues et présentées dans le présent rapport.

Le rapport final porte sur l'analyse des charges nettes d'exploitation relatives à l'activité de stockage de STORENGY sur la période réalisée 2020-2022 et prévisionnelle 2024-2027, il s'agit du présent rapport qui fournit :

- Une analyse détaillée de l'ensemble des charges nettes d'exploitation sur la période réalisée 2020-2022 en mettant l'accent sur les écarts avec la trajectoire prévisionnelle ATS3 ;
- Une appréciation des trajectoires prévisionnelles de charges nettes d'exploitation sur la période 2024-2027.

## **B. Périmètre de l'audit et limites à notre intervention**

La mission confiée a porté sur la revue des charges (hors activités de R&D) et produits d'exploitation (hors pertes, marges d'énergie et achats/vente), de STORENGY au périmètre de ses activités de stockage souterrain de gaz naturel, sur la période 2020-2027.

### III. Démarche de l'audit

#### A. Intervention en trois phases

##### 1) Phase 1 – Audit des charges et produits d'exploitation sur la période 2020 à 2027 et revue analytique

Au moyen d'interviews avec les équipes financières métier et d'analyses documentaires, nous avons :

- Effectué un cadrage entre les données comptables et les données de gestion figurants dans le dossier plan d'affaires relatif à notre périmètre d'audit pour la période 2020-2022 ;
- Réalisé une revue analytique des comptes comptables, entrant dans le périmètre de l'audit pour la période 2020-2022 ;
- Analysé les écarts entre la trajectoire délibérée (2020-2022) retraité de l'inflation et la trajectoire réel sur la même période ;
- Appréhendé les besoins exprimés afin de comprendre les hypothèses retenues pour la trajectoire 2024-2027 par comparaison avec celles retenues sur la période 2020-2022.

##### 2) Phase 2 – Appréciation des charges réelles (2020-2022), estimé 2023 et prévisionnelles (2024-2027)

Au cours de cette seconde phase, qui a été menée en parallèle avec la phase 1, nous avons porté une appréciation sur le niveau et la structure des charges (réelles et prévisionnelles) mis en évidence pendant la première phase.

##### 3) Phase 3 – Appréciation de l'efficacité du niveau de charges et recommandations quant aux indicateurs de suivi de la performance de la prochaine période tarifaire et du niveau de charges d'exploitation de STORENGY à prendre en considération dans la détermination tarifaire

À partir de l'appréciation portée sur les charges engagées sur la période 2020-2022 et 2024-2027, nous avons analysé l'efficacité du niveau de charges retenu et apprécié les indicateurs.

Nous avons ainsi formulé des recommandations quant aux indicateurs de suivi des charges à couvrir par le fonds de péréquation à mettre en place et à reporter à la CRE annuellement.

#### B. Données financières – Base de notre étude

Les données financières qui ont servi de base à l'étude diligentée par la CRE, sont présentées ci-après en millions euros.

Il s'agit des charges d'exploitation et des produits d'exploitation à déduire :

- Réalisé 2020 à 2022 ;
- Estimé 2023 ;
- Prévisionnel 2024 à 2027.

Notre audit évalue l'appréciation globale de la trajectoire sur la période 2020-2027. Une partie de la mission consiste à évaluer l'écart entre la trajectoire délibérée et le réalisé sur la période 2020-2022 et à le rationaliser en donnant des éléments de réponses sur les écarts constatés. De plus, nous faisons des ajustements sur la trajectoire d'inflation délibérée et l'inflation réelle observée.

Le bilan d'affaires présenté par STORENGY est comme suit sur l'ensemble de la période 2020 à 2027 :

Tableau 1 - Bilan d'affaires présenté par Storengy 2020-2027

M€ courants	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL AT33	Moyenne AT32 Réalisé	Moyenne AT33
<b>Marge énergie</b>	- 1,2	- 1,5	- 4,7	- 11,9	- 24,8	- 25,9	- 39,0	- 37,3	-127,0	- 2,5	- 31,7
Prestations de Sécurité/Flexibilité/JTS	23,1	23,2	23,4	18,7	16,8	16,2	15,7	15,6	64,3	23,2	16,1
Opex énergie et taxes	24,3	24,7	28,0	30,6	41,6	42,1	54,6	52,9	-191,2	- 25,7	- 47,8
<b>Autres revenus</b>	25,5	22,2	24,5	25,0	28,3	29,0	30,3	30,1	117,6	24,1	29,4
Prestations d'interfaces techniques de Storengy pour GRTgaz	10,5	6,0	6,9	7,5	7,8	8,5	8,7	8,5	33,5	7,8	8,4
Prestations GIE Géométhane	10,4	11,5	13,7	12,4	15,2	15,2	15,9	16,1	62,4	11,9	15,6
Autres revenus	4,7	4,6	3,9	5,1	5,3	5,3	5,6	5,6	21,8	4,4	5,4
<b>Charges de personnel</b>	CONFIDENTIEL										
Masse salariale	CONFIDENTIEL										
Charges de statut	CONFIDENTIEL										
Autres charges de personnel	CONFIDENTIEL										
Carve-out charges de personnel	CONFIDENTIEL										
<b>Autres charges d'exploitation</b>	- 131,5	- 100,2	- 109,0	- 119,5	- 138,6	- 141,7	- 139,8	- 143,1	-563,2	- 113,6	- 140,8
Maintenance	29,5	26,1	27,8	29,6	39,2	40,5	41,3	42,0	-162,9	- 27,8	- 40,7
Exploitation	15,9	15,5	16,1	18,9	22,3	20,4	17,7	17,9	-78,4	- 15,8	- 19,6
Expertise	10,6	9,6	7,0	7,7	8,5	8,7	8,8	9,1	-35,2	- 9,1	- 8,8
Activité de R&D****	4,2	4,8	5,5	6,4	11,5	12,1	8,5	7,2	-39,4	- 4,8	- 9,8
Support sites	14,9	12,5	12,3	12,9	13,3	13,6	14,0	14,3	-55,2	- 13,2	- 13,8
Production immobilisée	7,6	11,0	10,5	9,7	12,5	11,6	11,0	9,8	44,9	9,7	11,2
Impôts et taxes	32,6	16,4	18,3	18,1	17,8	18,8	20,0	21,2	-77,8	- 22,5	- 19,5
Contrats Groupe	6,8	6,6	7,0	7,3	7,4	7,5	7,5	7,6	-30,0	- 6,8	- 7,5
Informatique Groupe & hors Groupe	10,1	9,7	11,1	12,3	13,8	14,4	14,7	14,7	-57,7	- 10,3	- 14,4
Immobilier hors Groupe	0,5	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	-1,1	- 0,4	- 0,3
Autres	13,8	9,6	14,0	15,8	17,1	16,9	17,9	18,6	-70,4	- 12,5	- 17,6
<b>Achats/ventes</b>	- 1,2	- 0,1	- 0,0	- 0,2	- 0,3	- 0,3	- 0,3	- 0,3	-1,0	- 0,4	- 0,3
<b>Marge sur ventes de gaz circulant</b>	-	6,3	19,8	-	-	-	-	-	0,0	8,7	-
<b>Charges Nettes d'Exploitation</b>	-178,2	-147,1	-141,1	-192,7	-231,7	-237,6	-249,6	-253,4	-972,2	-155,5	-243,1

## IV. Préambule

L'ensemble des membres d'Orcom H3P Audit, tient à remercier l'équipe de Storengy pour leur disponibilité et la qualité des échanges lors de ce projet. La collaboration de Storengy a été essentielle dans la réalisation de nos travaux. Nous renouvelons nos remerciements pour la contribution apportée.

Nous tenons à rappeler que cet audit a débuter en date du 14 avril 2023. De façon générale, GRTgaz nous a présenté :

- Son dossier de demande tarifaire pour l'ATS3 ;
- Sa matrice de construction ATS3 ;
- Son bilan des Opex ATS2 ;
- Ses états de synthèses 2020-2021-2022 ;
- Ainsi que différents éléments leurs permettant d'expliquer leurs fonctionnements et leurs constructions de trajectoire.

Storengy n'a pas été en mesure de nous fournir des explications au premier euro avec un effet volume et un effet prix pour justifier l'écart entre l'ATS2 réalisé et l'ATS2 prévisionnel pour l'ensemble des postes composant la matrice tarifaire.

Storengy a construit sa trajectoire avec l'appui des différents métiers qui composent la société. Dans les cas où nous n'avons pas eu d'éléments suffisants pour vérifier et challenger la trajectoire, nous retenons les hypothèses suivantes :

- Lorsque la trajectoire ATS3 est supérieure au réalisé 2022, nous sommes repartis du réalisé 2022 ou de la moyenne du réalisé 2020-2022 auquel nous avons appliqué le taux d'inflation prévisionnel sur la trajectoire. Dans ces cas précis, nous sommes assurés que ces bases qui servent de référence ne soient pas impactées par des éléments exceptionnels. Si tel est le cas, nous avons retraité ces éléments pour établir notre trajectoire ;
- Lorsque la trajectoire ATS3 est inférieure au réalisé 2022, nous avons conservé la trajectoire de Storengy.

Les hypothèses d'inflation retenues sont les hypothèses communiquées par la CRE en date du 23 janvier 2023 :

	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Hypothèses Storengy	5,34%	4,60%	2,40%	1,76%	1,60%	1,56%
Cumulé	100,00%	104,60%	107,11%	109,00%	110,74%	112,47%

Les charges de l'opérateur sont signées avec un « - » et les produits sont signés avec un « + ».

## V. Synthèse

### A. Synthèse Générale – Demande Storengy

La trajectoire ATS3 de Storengy se traduit par une demande totale de charges nettes d'exploitation de – 972,2 M€ présentée et détaillée ci-après :

M€ courants	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL ATS3
Marge énergie	- 1,2	- 1,5	- 4,7	- 11,9	- 24,8	- 25,9	- 39,0	- 37,3	-127,0
Prestations de Sécurité/Flexibilité/JTS	23,1	23,2	23,4	18,7	16,8	16,2	15,7	15,6	64,3
Opex énergie et taxes	24,3	24,7	28,0	30,6	41,6	42,1	54,6	52,9	-191,2
<b>Autres revenus</b>	<b>25,5</b>	<b>22,2</b>	<b>24,5</b>	<b>25,0</b>	<b>28,3</b>	<b>29,0</b>	<b>30,3</b>	<b>30,1</b>	<b>117,6</b>
Prestations d'interfaces techniques de Storengy pour GRTgaz	10,5	6,0	6,9	7,5	7,8	8,5	8,7	8,5	33,5
Prestations GIE Géométhane	10,4	11,5	13,7	12,4	15,2	15,2	15,9	16,1	62,4
Autres revenus	4,7	4,6	3,9	5,1	5,3	5,3	5,6	5,6	21,8
<b>Charges de personnel</b>	<b>CONFIDENTIEL</b>								
Masse salariale									
Charges de statut									
Autres charges de personnel									
Carve-out charges de personnel									
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>- 131,5</b>	<b>- 100,2</b>	<b>- 109,0</b>	<b>- 119,5</b>	<b>- 138,6</b>	<b>- 141,7</b>	<b>- 139,8</b>	<b>- 143,1</b>	<b>-563,2</b>
Maintenance	29,5	26,1	27,8	29,6	39,2	40,5	41,3	42,0	-162,9
Exploitation	15,9	15,5	16,1	18,9	22,3	20,4	17,7	17,9	-78,4
Expertise	10,6	9,6	7,0	7,7	8,5	8,7	8,8	9,1	-35,2
Activité de R&D****	4,2	4,8	5,5	6,4	11,5	12,1	8,5	7,2	-39,4
Support sites	14,9	12,5	12,3	12,9	13,3	13,6	14,0	14,3	-55,2
Production immobilisée	7,6	11,0	10,5	9,7	12,5	11,6	11,0	9,8	44,9
Impôts et taxes	32,6	16,4	18,3	18,1	17,8	18,8	20,0	21,2	-77,8
Contrats Groupe	6,8	6,6	7,0	7,3	7,4	7,5	7,5	7,6	-30,0
Informatique Groupe & hors Groupe	10,1	9,7	11,1	12,3	13,8	14,4	14,7	14,7	-57,7
Immobilier hors Groupe	0,5	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	-1,1
Autres	13,8	9,6	14,0	15,8	17,1	16,9	17,9	18,6	-70,4
	0,0								0,0
Achats/ventes	1,2	0,1	0,0	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	-1,0
Marge sur ventes de gaz circulant	-	6,3	19,8	-	-	-	-	-	0,0
<b>Charges Nettes d'Exploitation</b>	<b>-178,2</b>	<b>-147,1</b>	<b>-141,1</b>	<b>-192,7</b>	<b>-231,7</b>	<b>-237,6</b>	<b>-249,6</b>	<b>-253,4</b>	<b>-972,2</b>

En moyenne annuelle la demande ATS3 de Storengy est supérieure de 56 % au réalisé ATS2 (-243,1 M€ par an contre -155,5 M€ par an). Les principales hausses en pourcentage concernent les postes suivants :

- Charges de statut [CONFIDENTIEL]
- Activité de R&D pour 103,5%
- Maintenance pour 46,4%.

## B. Synthèse Générale – Trajectoire ORCOM H3P Audit

À la suite de nos travaux, nous recommandons une trajectoire AT3 de -824,1 M€ comme présenté ci-dessous :

M€ courants	E2023	P2024	P2025	P2026	P2027	TOTAL AT3
Prestations de Sécurité/Flexibilité/JTS	18,7	16,8	16,2	15,7	15,6	64,3
Opex énergie et taxes	-30,6	-41,6	-42,1	-54,6	-52,9	-191,2
<b>Marge énergie</b>	<b>-11,9</b>	<b>-24,8</b>	<b>-25,9</b>	<b>-39,0</b>	<b>-37,3</b>	<b>-127,0</b>
Prestations d'interfaces techniques de Storengy pour GRTgaz	7,8	7,8	8,5	8,7	8,5	33,5
Prestations GIE Géométhane	14,4	13,8	13,5	14,7	14,7	56,7
Autres revenus	5,1	6,2	6,2	7,1	6,9	26,3
<b>Autres revenus</b>	<b>27,2</b>	<b>27,8</b>	<b>28,2</b>	<b>30,5</b>	<b>30,1</b>	<b>116,5</b>
Masse salariale	<b>CONFIDENTIEL</b>					
Charges de statut						
Autres charges de personnel						
<i>Carve-out charges de personnel</i>						
<b>Charges de personnel</b>						
Maintenance	-29,4	-30,4	-30,9	-31,5	-32,1	-124,9
Exploitation	0,0	-17,1	-18,2	-16,7	-16,5	-68,5
Expertise	-7,7	-7,9	-8,2	-8,4	-8,7	-33,1
Activité de R&D****	-6,4	-11,5	-12,1	-8,5	-7,2	-39,4
Support sites	0,0	-12,5	-12,7	-12,9	-13,1	-51,1
Production immobilisée	0,0	13,6	13,5	12,8	11,9	51,8
Impôts et taxes	0,0	-17,3	-17,6	-17,9	-18,1	-70,9
Contrats Groupe	0,0	-7,3	-7,4	-7,5	-7,6	-29,8
Informatique Groupe & hors Groupe	-11,9	-10,7	-10,9	-11,0	-11,2	-43,8
Immobilier hors Groupe	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3	-1,1
Autres	-15,8	-16,1	-15,8	-16,1	-16,3	-64,4
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>-71,4</b>	<b>-117,3</b>	<b>-120,6</b>	<b>-118,0</b>	<b>-119,2</b>	<b>-475,1</b>
Achats/ventes	-0,2	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3	-1,0
Marge sur ventes de gaz circulant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Charges nettes d'exploitation</b>	<b>-142,4</b>	<b>-197,6</b>	<b>-202,7</b>	<b>-211,4</b>	<b>-212,4</b>	<b>-824,1</b>

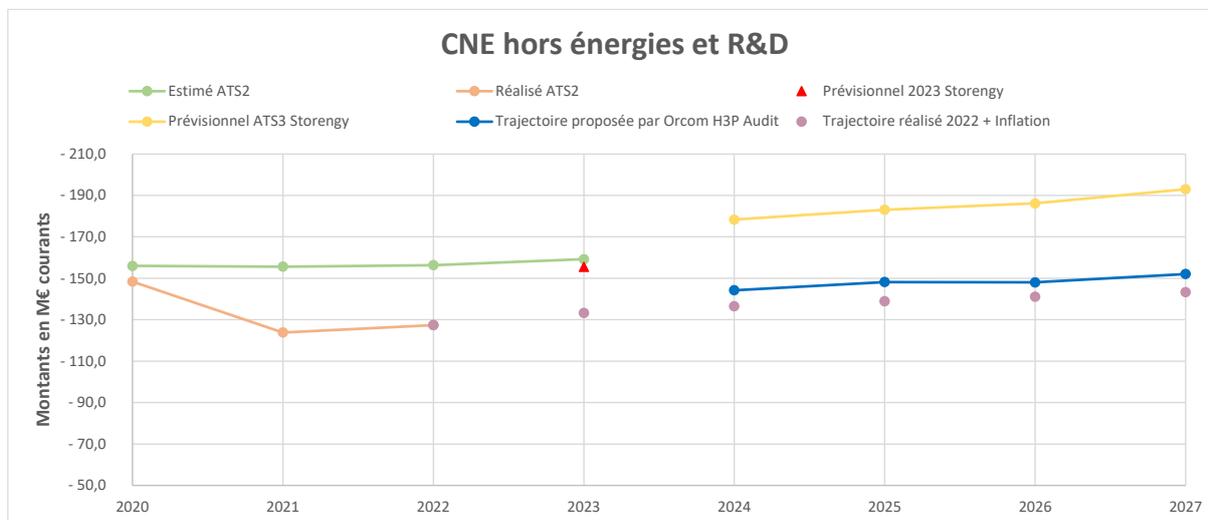
### C. Synthèse Générale – Ajustement ORCOM H3P Audit

La trajectoire recommandée par Orcom H3P Audit engendre des ajustements de -148,1 M€ que nous présentons ci-après :

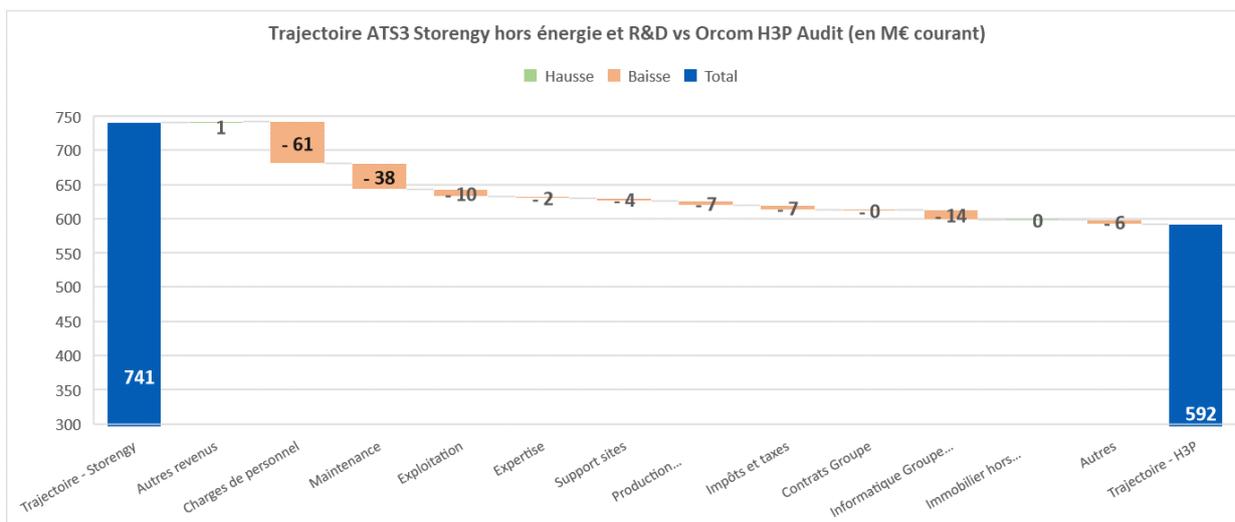
Ajustements recommandés par Orcom H3P Audit					
M€ courants	P2024	P2025	P2026	P2027	TOTAL AT3
Prestations de Sécurité/Flexibilité/JTS	-	-	-	-	-
Opex énergie et taxes	-	-	-	-	-
<b>Marge énergie</b>	-	-	-	-	-
Prestations d'interfaces techniques de Storengy pour GRTgaz	-	-	-	-	-
Prestations GIE Géométhane	1,4	1,7	1,2	1,4	5,7
Autres revenus	- 0,9	- 0,9	- 1,5	- 1,3	- 4,6
<b>Autres revenus</b>					
Masse salariale	<b>CONFIDENTIEL</b>				
Charges de statut					
Autres charges de personnel					
<i>Carve-out charges de personnel</i>					
<b>Charges de personnel</b>	- 13,3	- 14,6	- 16,1	- 17,2	- 61,2
Maintenance	- 8,8	- 9,6	- 9,8	- 9,9	- 38,1
Exploitation	- 5,2	- 2,3	- 0,9	- 1,4	- 9,9
Expertise	- 0,6	- 0,5	- 0,4	- 0,5	- 2,1
Activité de R&D****	-	-	-	-	-
Support sites	- 0,8	- 0,9	- 1,2	- 1,2	- 4,1
Production immobilisée	- 1,2	- 1,9	- 1,9	- 2,1	- 7,0
Impôts et taxes	- 0,4	- 1,2	- 2,1	- 3,1	- 6,9
Contrats Groupe	- 0,1	- 0,0	- 0,0	- 0,0	- 0,1
Informatique Groupe & hors Groupe	- 3,2	- 3,6	- 3,7	- 3,5	- 14,0
Immobilier hors Groupe	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	- 1,0	- 1,1	- 1,7	- 2,2	- 6,0
<b>Autres charges d'exploitation</b>	- 21,3	- 21,1	- 21,8	- 23,9	- 88,1
<i>Achats/ventes</i>	-	-	-	-	-
<i>Marge sur ventes de gaz circulant</i>	-	-	-	-	-
<b>Charges nettes d'exploitation</b>	- 34,1	- 34,9	- 38,1	- 41,0	- 148,1

## D. Synthèse Générale – Trajectoire ORCOM H3P Audit

Voici le graphique récapitulatif de la demande ATS3 de Storengy en jaune et la trajectoire recommandée par ORCOM H3P Audit en bleu :



## E. Synthèse Générale – Conclusion



Nos principaux ajustements concernent les postes suivants :

- Charges de personnel -61 M€ dont ;
  - La masse salariale [CONFIDENTIEL] ; L'opérateur prévoit une hausse des effectifs sur la période ATS3 [CONFIDENTIEL], nous proposons un gain de productivité de 0,5% par an calculée à partir de la référence d'effectifs 2022 à compter de 2024 et jusqu'en 2027 car nous considérons que la demande de l'opérateur ne tient pas compte des possibles réallocations d'EFP au sein de Storengy et certains EFP supplémentaires ne sont pas justifiés quantitativement, ne relève pas du périmètre régulé ou feront l'objet d'une délibération ad hoc. [CONFIDENTIEL]
  - Charges de statut [CONFIDENTIEL] ; Nos ajustements reposent sur les ANE, notre hypothèse porte principalement sur une diminution des prix de l'électricité et du gaz

liée à la prise en compte des dernières hypothèses de prix du marché et à une évolution de la partie infrastructure et distribution à hauteur de l'inflation et non de [CONFIDENTIEL] d'après l'opérateur, ainsi que sur une diminution des consommations d'électricité de 10% conformément à la sobriété énergétique qui est demandée aux français et une diminution des consommations de gaz de 10,5% conformément aux données prévisionnelles communiquées par la CRE ;

- Autres charges de personnel [CONFIDENTIEL] ; Au sujet des coûts des avantages long terme, nous avons conservé la trajectoire de l'opérateur. Pour l'externalisation des retraites et le retour de fonds, nous sommes repartis du fichier des actuaires et avons conservé les données présentées sur ce fichier qui diffère de la demande tarifaire de l'opérateur ;
  - Concernant les autres lignes, nous sommes repartis des taux sur rémunération observés sur l'ATS2 et nous les avons appliqués à notre trajectoire de rémunération.
- Maintenance -38 M€ ;
- La trajectoire ATS3 de Storengy repose sur le réalisé 2022 auquel l'opérateur applique des hausses correspondant à l'inflation, la renégociation des contrats ainsi que de nouvelles opérations spécifiques. Pour la renégociation des contrats, nous estimons que ceux-ci n'ont pas lieu d'être intégrés dans la trajectoire étant donné l'indexation de l'inflation déjà prise en compte dans le calcul. Concernant les opérations spécifiques, nous ne pouvons considérer l'année 2022 comme une année normative puisque l'opérateur ne nous a pas indiqué d'évènements exceptionnels et nous considérons qu'il est peu probable que l'année 2022 ne contienne aucun évènement exceptionnel. Ainsi, selon nous, l'année 2022 contient des opérations spécifiques qui compte tenu de la construction que nous proposons à savoir repartir du réalisé 2022 inflaté, sont déjà intégrées. Il convient donc de ne pas prendre en compte à deux reprises ces éléments spécifiques déjà intégrés ;
- Informatique -14 M€ ;
- L'opérateur a justifié sa trajectoire en partant du réel 2022 en ajoutant des éléments exceptionnels sans nous fournir de détail sur les réalisés 2020 et 2021. Ainsi, nous ne pouvons pas reposer notre analyse sur une unique année de référence et considérer que cette année est représentative et ne présente aucun élément exceptionnel. Par conséquent, pour le SI Industriel et le SI Transverse, nous avons retenu la moyenne 2020-2022 que nous avons inflaté. Concernant le SI commercial, nous sommes partis de la base 2022 que nous avons inflaté compte tenu de la tendance à la baisse observée sur 2020-2022.
- Exploitation -10 M€ ;
- Pour les consommables, nous avons :

- Pour la part fixe : nous sommes partis de la moyenne 2020-2022 non inflaté compte tenu de l'évolution erratique de la partie fixe sur le réalisé 2020-2022.
- Pour la part variable : nous avons conservé les hypothèses de l'opérateur. Nous avons cependant revu certaines méthodes de calculs à savoir la prise en compte de 2022 comme année de base en plus des années 2020 et 2021 pris par l'opérateur.
- Pour les abandons de puits initialement prévus sur l'ATS2 et reportés sur l'ATS3 n'ont pas été retenus. Également, les montants qui n'ont pas pu nous être justifié quantitativement n'ont pas été retenus.

**La trajectoire déterminée dans le cadre de cet audit est issue d'une analyse poste à poste. Néanmoins, dans le contexte de baisse globale de la consommation de gaz, nous considérons qu'il est impératif d'intégrer des objectifs de productivité à cette trajectoire. Nous recommandons à la CRE de prendre en compte cet élément dans son analyse.**

## VI. Charges et recettes incitées

### A. Autres revenus

Figure 1 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste “Autres revenus” en M€ courants

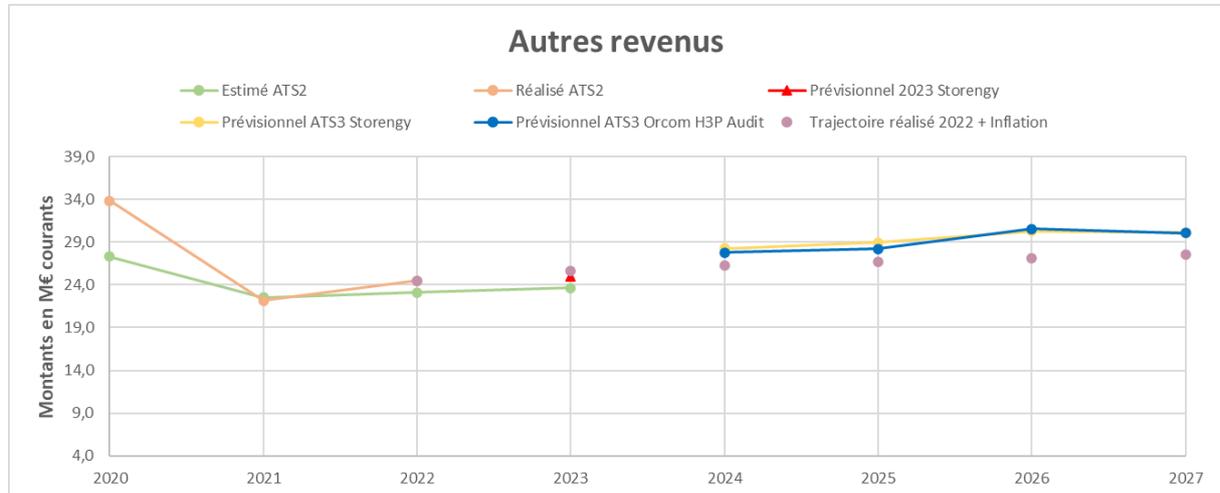


Tableau 2 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste “Autres revenus” en M€ courants

Autres revenus (M€ courants)	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Trajectoire délibérée CRE ATS2	27,3	22,5	23,1	23,7				
Réalisé/estimé/prévisionnel Storengy	25,5	22,2	24,5	25,0	28,3	29,0	30,3	30,1
Ecart réalisé/demande ATS2	-1,8	-0,4	1,4	1,3				
Evolution annuelle		-0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Ecart entre la moyenne 2020-2022 et la moyenne 2024-2027					-5,3			
Evolution entre 2022 et 2024				15,29%				
Evolution entre 2024 et 2027						6,62%		
Trajectoire réalisé 2022 + Inflation			24,5	25,6	26,3	26,7	27,1	27,6
Trajectoire ORCOM H3P AUDIT					27,8	28,2	30,5	30,1
Ajustement					+0,5 (1,8%)	+0,8 (2,7%)	-+0,3 (0,9%)	+0,1 (0,3%)

## 1) Prestations d'interfaces techniques de Storengy pour GRTgaz

Figure 2 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste "Prestation d'interface technique" en M€ courants

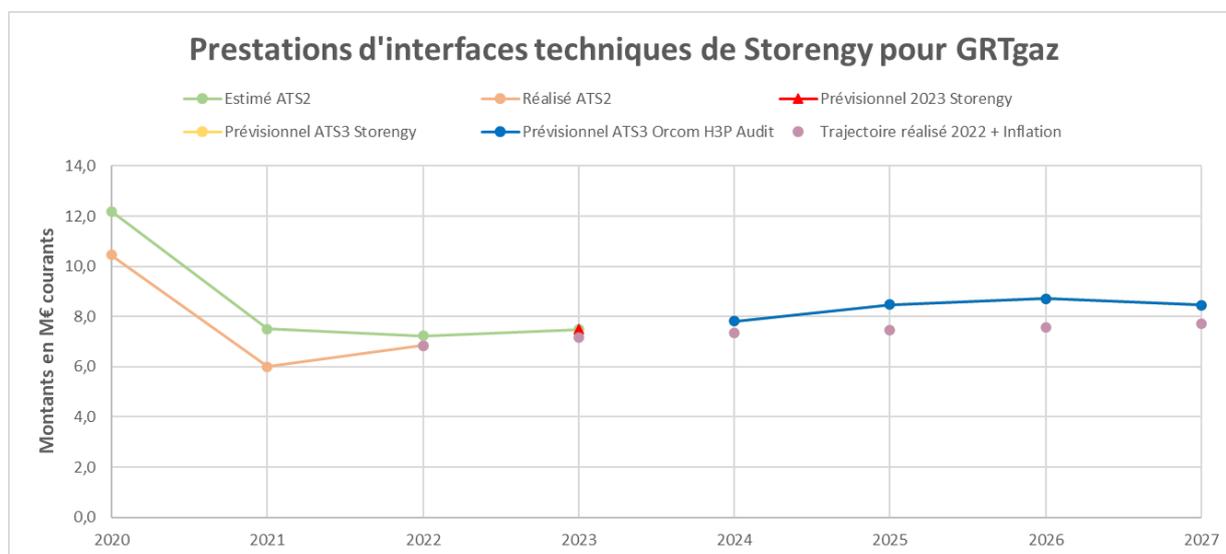


Tableau 3 - Trajectoire 2020-2027 du poste « Prestation d'interface technique » en M€ courants

Prestations d'interfaces techniques de Storengy pour GRTgaz (M€ courants)	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Trajectoire délibérée CRE ATS2	12,2	7,5	7,2	7,5				
Réalisé/estimé/prévisionnel Storengy	10,5	6,0	6,9	7,5	7,8	8,5	8,7	8,5
Ecart réalisé/demande ATS2	-1,7	-1,5	-0,4	0,0				
Evolution annuelle		-0,4	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0
Ecart entre la moyenne 2020-2022 et la moyenne 2024-2027					-0,6			
Evolution entre 2022 et 2024				14,06%				
Evolution entre 2024 et 2027						8,32%		
Trajectoire réalisé 2022 + Inflation			6,9	7,2	7,3	7,5	7,6	7,7
Trajectoire ORCOM H3P AUDIT					7,8	8,5	8,7	8,5
Ajustement					+0,0 (0,0%)	+0,0 (0,0%)	+0,0 (0,0%)	+0,0 (0,0%)

### a) Descriptif du poste

Les prestations d'interfaces techniques rendues par Storengy France à GRTgaz sur chacun des sites de Storengy sont relatives :

- à l'odorisation du gaz au soutirage afin de le rendre conforme aux prescriptions de transport de GRTgaz ;
- aux interconnexions fonctionnant exclusivement pour le compte de GRTgaz ;
- au comptage d'interface entre le réseau de transport et le stockage et la mesure de la qualité du gaz ;
- à la compression du gaz pour le réseau de transport sur le stockage de St-Clair sur Epte ;
- au mélange de gaz sur le site de Gournay (mélange de gaz B (bas pouvoir calorifique) et de gaz H (haut pouvoir calorifique)) qui s'est officiellement arrêté le 01/01/2021 et le site d'Etrez (mélange de gaz de plusieurs cavités salines au démarrage pour réduire les problèmes de sous-odorisation) ;

La refacturation prend en compte un part CAPEX et une part OPEX :

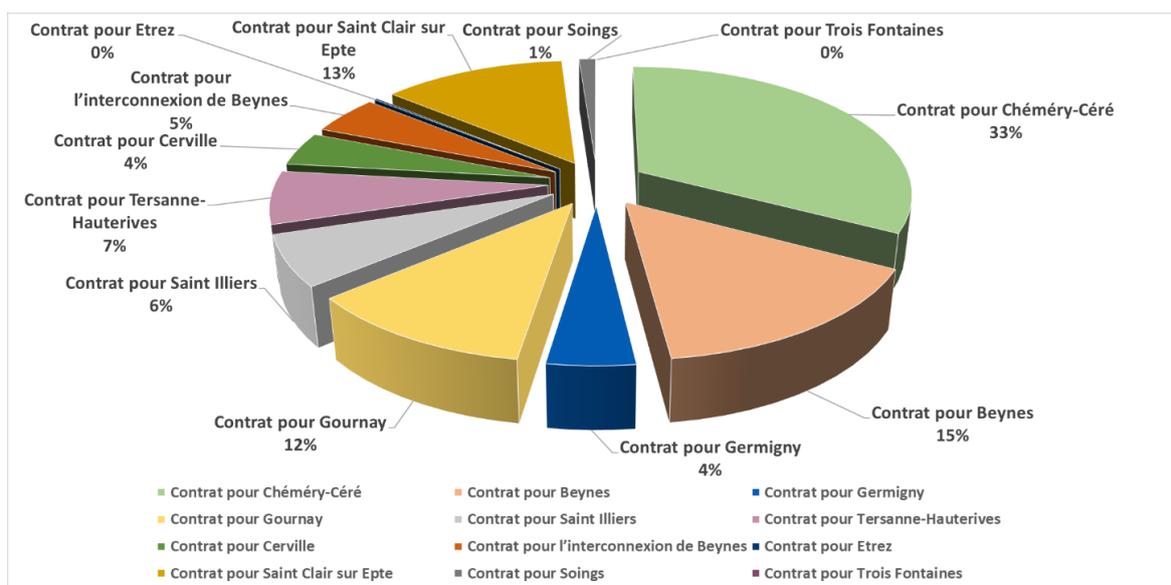
La part CAPEX basée sur la rémunération en vigueur de la BAR associée aux actifs de Storengy servant à la prestation et l'amortissement des actifs de chaque prestation concernée.

La part OPEX pour l'exécution de la prestation, basée sur :

- un forfait main d'œuvre (MO) basé sur le prix moyen horaire (PMH)
- une part de consommables externes : tous les coûts liés aux prestations techniques, que ce soit en termes de pièces détachées, de consommables, de prestations sous-traitées, d'application de contrat-cadre STORENGY,

Le poste "prestations d'interfaces techniques" (PIT) se décompose de la manière suivante sur le réalisé 2020-2022 :

Figure 3 - Répartition du réalisé ATS2 du poste "Prestations d'Interfaces Techniques"



### b) Evolution du poste 2020-2027

L'évolution du poste PIT sur la période 2020-2027 selon Storengy se présente comme suit :

M€ courants	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	SOMME ATS3
<b>Prestations d'interfaces techniques de Storengy pour GRTgaz</b>	<b>10,5</b>	<b>6,0</b>	<b>6,9</b>	<b>7,4</b>	<b>7,8</b>	<b>8,5</b>	<b>8,7</b>	<b>8,5</b>	<b>33,5</b>
Contrat pour Chéméry-Céré	CONFIDENTIEL								
Contrat pour Beynes									
Contrat pour Germigny									
Contrat pour Gournay									
Contrat pour Saint Illiers									
Contrat pour Tersanne-Hauterives									
Contrat pour Cerville									
Contrat pour l'interconnexion de Beynes									
Contrat pour Etrez									
Contrat pour Saint Clair sur Epte									
Contrat pour Soings									
Contrat pour Trois Fontaines									

Les PIT passent de 10,5 M€ en 2020 à 6,9 M€ en 2022, soit une baisse de 35% qui s'explique principalement par l'arrêt des sites de stockage de Soings et Saint-Clair en 2021. En 2024, l'opérateur projette un total de 7,8 M€, soit une hausse de 14,0% par rapport à 2022 qu'il justifie principalement par :

- L'augmentation de la part CAPEX pour +0,25 M€
- La hausse de la maintenance pour +0,15M€
- L'arrêt de mélange gaz B vers gaz H pour +0,10 M€ (le changement de gaz va générer des coûts supplémentaires),
- La poursuite du contrat de prestation STO-3-35 pour +0,05 M€

Sur le reste de la période ATS3, les prestations d'interfaces techniques remontent pour atteindre 8,5 M€ en 2027, selon l'opérateur. Cette variation à la hausse à compter de 2024 est expliquée par Storengy par la délibération CRE n°2017-187.

*c) Principales observations CNE 2020-2022*

Prestation d'interface technique	2020	2021	2022	Total en M€	%
Estimé ATS2	12,2	7,5	7,2	26,9	
Réalisé ATS2	10,5	6,0	6,9	23,3	
Ecart	1,7	1,5	0,4	3,6	-13,4%

Le prévisionnel 2020-2022 prévoyait un total de 26,9 M€ sur le poste, en réalité 23,3 M€ ont été générés par les prestations d'interface technique. Cette sous-performance de 3,6 M€ (13,4%) entre la délibération CRE ATS2 et le réalisé a été justifiée par l'opérateur de la façon suivante :

- La diminution de la part CAPEX pour -1,95 M€
- Le moindre fonctionnement que prévu des installations avec dépenses électriques pour -0,3 M€
- Les moindres dépenses de consommables pour -0,40 M€
- L'arrêt de mélange gaz B vers gaz H d'un montant de -0,61 M€
- La poursuite du contrat de prestation STO-3-35 pour 0,25 M€

De surcroît, les recettes STORENGY de prestations d'interfaces techniques ont diminué essentiellement en 2020 et 2021, pour la part CAPEX, du fait :

- Des révisions de coûts à terminaison de projets de rénovation, comme les comptages de Tersanne-Hauterives (impact 2020 de -0,3 M€ puis -0,25 M€ en 2021, puis -0,2 M€ en 2022 et -0,2 M€ en 2023) et les comptages d'interface de Beynes Supérieur (-0,1 M€ en 2021 et -0,1 M€ en 2022 et -0,1 M€ en 2023) soit -1,25 M€ sur la période 2020-2023,
- De l'impact du taux d'inflation (de 0,5% au lieu de 1,3% utilisé pour les prévisions ATS2 en 2020 et 1,1% au lieu de 1,3% en 2021), ce qui a sensiblement affecté les contrats pour lesquels la BAR est la plus importante, c'est-à-dire le contrat St-Clair (0,3 M€ en 2020) et le contrat Chémery-Céré (-0,15 M€ en 2020 et -0,1 M€ en 2021), soit un impact cumulé de -0,55 M€ sur la période 2020-2023,
- Des décalages temporels de projet de rénovation en particulier les comptages d'interface de Chémery ayant affecté le contrat associé de -0,2 M€ en 2020 (comptage SPC) puis, -0,1 M€ en 2021 (comptages SPC et SDC), -0,05 M€ en 2022 (comptage SDC) mais de +0,2 M€ en 2023 (réévaluation du coût à terminaison de SDC) soit un impact cumulé de -0,15 M€ sur la période 2020-2023.

*d) Méthodes et hypothèses de Storengy sur la trajectoire ATS3*

Storengy a construit sa trajectoire ATS3 contrat par contrat. Chaque contrat rémunère les actifs amortissables sur la base de la BAR, les immobilisations en cours ainsi que les OPEX sur la base du coût de la main d'œuvre et d'un volume d'heures et des dépenses directes (consommables externes). L'opérateur nous a fourni le détail chiffré de chaque contrat et pour chacune des années de l'ATS3.

*e) Trajectoire ATS3 d'ORCOM H3P Audit*

Sur la trajectoire ATS3, nous prévoyons au total 42,4 M€ sur le poste PIT. L'opérateur nous a fourni le détail chiffré de la construction de chaque contrat année par année sans nous fournir cependant les différentes hypothèses retenues pour construire ces montants. En conséquence, les données fournies par l'opérateur nous semblent suffisamment robustes pour apprécier la valeur de chaque contrat sur l'ATS3.

Pour aboutir à cette trajectoire, nous avons alors retenu les hypothèses suivantes :

- Par défaut, nous avons retenu la moyenne du réalisé que nous inflatons sur l'ATS3 ;
- Dans le cas où une tendance claire se dégage sur le réalisé 2020-2022, nous la suivons sur l'ATS3 que nous inflatons ;
- Enfin, pour les postes sans tendance claire sur le réalisé 2020-2022 ou lorsque l'utilisation d'une moyenne semble inappropriée, nous reprenons la trajectoire de Storengy.

Tableau – Trajectoire ATS3 d'ORCOM H3P Audit contrat par contrat

Orcom H3P Audit	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	SOMME ATS3
Prestations d'interfaces techniques de Storengy pour GRTgaz									
Contrat pour Chéméry-Céré									
Variation ORCOM H3P AUDIT VS STORENGY									
Contrat pour Beynes									
Variation ORCOM H3P AUDIT VS STORENGY									
Contrat pour Germigny									
Variation ORCOM H3P AUDIT VS STORENGY									
Contrat pour Gournay									
Variation ORCOM H3P AUDIT VS STORENGY									
Contrat pour Saint Illiers									
Variation ORCOM H3P AUDIT VS STORENGY									
Contrat pour Tersanne-Hauterives									
Variation ORCOM H3P AUDIT VS STORENGY									
Contrat pour Cerville									
Variation ORCOM H3P AUDIT VS STORENGY									
Contrat pour l'interconnexion de Beynes									
Variation ORCOM H3P AUDIT VS STORENGY									
Contrat pour Etrez									
Variation ORCOM H3P AUDIT VS STORENGY									
Contrat pour Saint Clair sur Epte									
Variation ORCOM H3P AUDIT VS STORENGY									
Contrat pour Soings									
Variation ORCOM H3P AUDIT VS STORENGY									
Contrat pour Trois Fontaines									
Variation ORCOM H3P AUDIT VS STORENGY									

CONFIDENTIEL

Au total, sur la période ATS3, notre trajectoire s'élève à 42,4 M€, représentant une hausse de 8,9 M€ soit 0,1% par rapport à la trajectoire de Storengy comme présenté ci-dessous :

Orcom H3P Audit	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL ATS3
Prestations d'interfaces techniques de Storengy pour GRTgaz	10,5	6,0	6,9	7,5	8,6	9,3	10,9	13,6	42,4
Ajustement proposé par ORCOM H3P Audit					-0,8	-0,8	-2,2	-5,1	-8,9
Ajustement proposé par ORCOM H3P Audit en %					-10,6%	-9,6%	-25,0%	-60,6%	-26,7%

Toutefois, ce poste est un "interco" avec GRTGaz, nous avons ajusté la quote-part des produits Storengy envers GRTGaz à la trajectoire de charge ATRT8 fournie par GRTGaz ; soit un ajustement complémentaire à la hausse de 6,9 M€.

M€ courants	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total ATS3
CONFIDENTIEL									
TOTAL CHARGES OPERATEURS ENVERS STORENGY	10,1	8,8	10,2	10,7	7,3	7,9	8,1	8,1	31,5
TOTAL PRODUITS STORENGY ENVERS OPERATEURS	10,5	6,0	6,9	7,5	7,0	7,7	6,5	3,3	24,5
Différence	-0,3	2,8	3,3	3,2	0,4	0,2	1,6	4,8	6,9
Prestations d'Interfaces Techniques - Orcom H3P Audit					9,0	9,5	12,5	18,4	49,4
Ajustement proposé par ORCOM H3P Audit					-1,2	-1,0	-3,8	-9,9	-15,9
Ajustement proposé par ORCOM H3P Audit en %					-15,1%	-12,3%	-43,1%	-117,1%	-47,5%

Ainsi, notre trajectoire ATS3 s'élève à 49,4 M€ contre 33,5 M€ pour l'opérateur soit un ajustement de 15,9 M€ représentant une hausse de 47,5%

### f) *Contradictoire Storengy*

Par homogénéité entre revenus facturés et charges facturées, Storengy demande que l'augmentation de la part OPEX arbitrée à la hausse par H3P soit intégrée dans les différents postes de CNE concernés à savoir :

[CONFIDENTIEL]

Cette prise en compte est importante car à la différence des revenus avec GRT Gaz qui sont au CRCP, les CNE externes refacturées sont incitées.

### g) *Réponse d'ORCOM H3P Audit*

Storengy nous a justifié sa trajectoire et celle-ci est cohérente. L'opérateur nous a ainsi précisé pour chaque contrat la BAR (Base d'actif amortissable), l'amortissement qui s'y rattache et les consommations externes en lien avec le contrat. Nous avons donc repris les données de Storengy sur la période ATS3.

De surcroît, l'analyse des Interco entre GRTGaz et Storengy révèle un écart important qui ne semble pas transcrire l'image fidèle des informations financières permettant de construire l'ATS3. En conséquence, nous conservons la trajectoire de Storengy sans tenir compte de l'écart interco.

**En conséquence, cela ramène notre trajectoire à 33,5 M€ sur l'ATS3, soit la même trajectoire que l'opérateur.**

Orcom H3P Audit	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	SOMME ATS3
Prestations d'interfaces techniques de Storengy pour GRTgaz	CONFIDENTIEL								
Contrat pour Chéméry-Céré									
Variation ORCOM H3P AUDIT VS STORENGY									
Contrat pour Beynes									
Variation ORCOM H3P AUDIT VS STORENGY									
Contrat pour Germigny									
Variation ORCOM H3P AUDIT VS STORENGY									
Contrat pour Gournay									
Variation ORCOM H3P AUDIT VS STORENGY									
Contrat pour Saint Illiers									
Variation ORCOM H3P AUDIT VS STORENGY									
Contrat pour Tersanne-Hauterives									
Variation ORCOM H3P AUDIT VS STORENGY									
Contrat pour Cerville									
Variation ORCOM H3P AUDIT VS STORENGY									
Contrat pour l'interconnexion de Beynes									
Variation ORCOM H3P AUDIT VS STORENGY									
Contrat pour Etrez									
Variation ORCOM H3P AUDIT VS STORENGY									
Contrat pour Saint Clair sur Epte									
Variation ORCOM H3P AUDIT VS STORENGY									
Contrat pour Soings									
Variation ORCOM H3P AUDIT VS STORENGY									
Contrat pour Trois Fontaines									
Variation ORCOM H3P AUDIT VS STORENGY									

**Nous notons que de part et d'autre, les flux inter-opérateurs manquent de cohérence, créant ainsi des discordances entre les produits et les charges des opérateurs. Nous recommandons à la CRE d'instruire ce point de manière approfondie avec les opérateurs afin que ces éléments soient entièrement réciproque sur l'ensemble des tarifs.**

## 2) Prestations GIE Géométhane

Figure 4 - Trajectoire 2020-2027 du poste "Prestations GIE Géométhane" en M€ courants

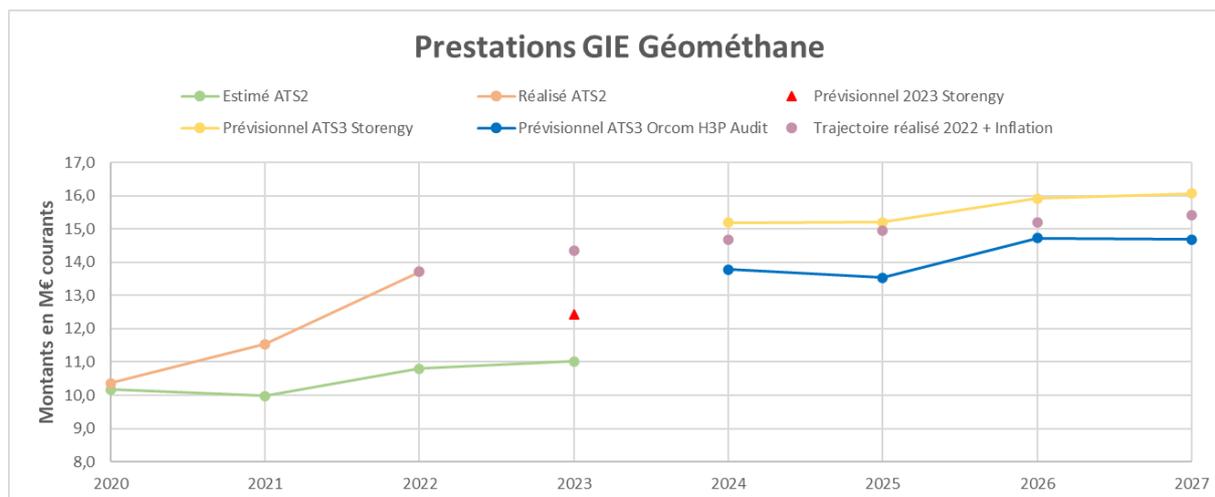


Tableau 4 - Trajectoire 2020-2027 du poste "Prestations GIE Géométhane" en M€ courants

Prestations GIE Géométhane (M€ courants)	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Trajectoire délibérée CRE ATS2	10,2	10,0	10,8	11,0				
Réalisé/estimé/prévisionnel Storengy	10,4	11,5	13,7	12,4	15,2	15,2	15,9	16,1
Ecart réalisé/demande ATS2	0,2	1,6	2,9	1,4				
Evolution annuelle		0,1	0,2	-0,1	0,2	0,0	0,0	0,0
Ecart entre la moyenne 2020-2022 et la moyenne 2024-2027					-3,72			
Evolution entre 2022 et 2024				10,75%				
Evolution entre 2024 et 2027						5,82%		
Trajectoire réalisé 2022 + Inflation			13,7	14,3	14,7	14,9	15,2	15,4
Trajectoire ORCOM H3P AUDIT					13,8	13,5	14,7	14,7
Ajustement					+1,4 (9,2%)	+1,7 (11,0%)	+1,2 (7,5%)	+1,4 (8,6%)

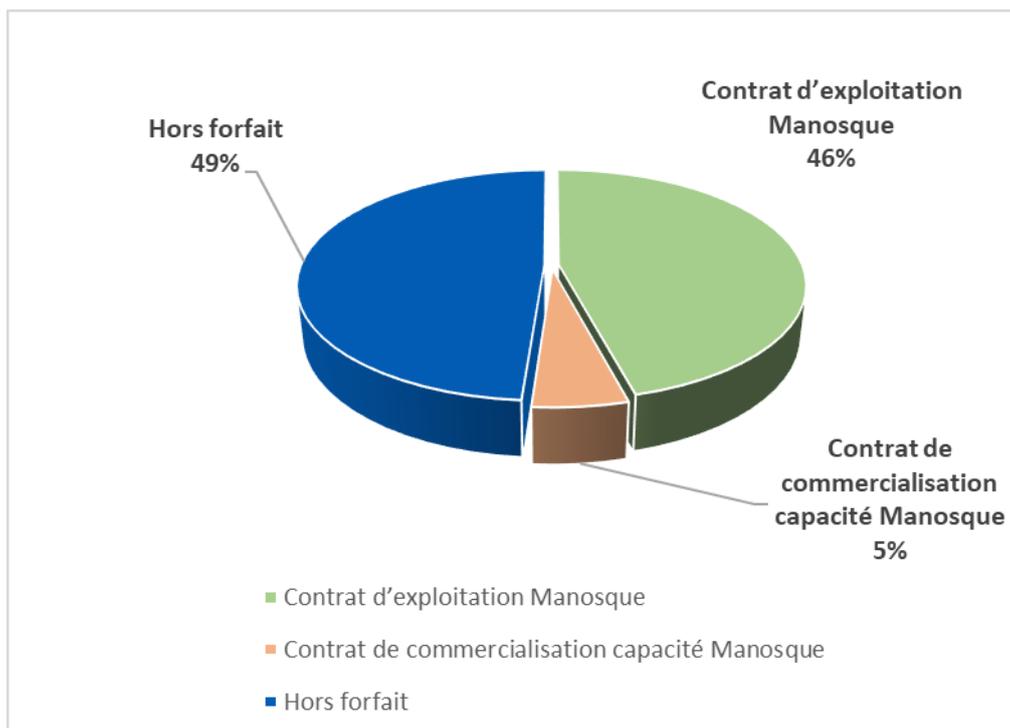
#### a) Descriptif du poste

Les prestations GIE (Groupe d'Intérêt Economique) Géométhane sont des prestations réalisées par Storengy France et refacturées au GIE Géométhane. Elles concernent :

- une prestation de conduite et d'exploitation facturée sous forme d'un forfait (du contrat d'exploitation signé en 2009 et se terminant en 2037) qui couvre le coût de la main d'œuvre affectée au site pour la conduite/exploitation, la maintenance, l'administration, ainsi que l'environnement informatique, bureautique et conduite du site, mis à jour chaque année ;
- une prestation de commercialisation facturée sous forme d'un forfait mis à jour chaque année ;
- un volet "prestations hors-forfait de l'ATS" couvrant les consommables d'exploitation (énergie et autres), les opérations de maintenance et d'entretien, les études spécifiques et les frais relatifs aux commandes ou investissements nécessaires constatés suite aux demandes de Storengy.

Les postes pour les contrats s'appuient sur les formules de calculs : forfaits indexés sur indices.

Figure 5 – Répartition du réalisé ATS2 du poste « Prestations GIE Géométhane »



**b) Évolution du poste CNE réalisées 2020-2022 et trajectoire CNE 2024-2027**

L'évolution du poste "Prestations GIE Storengy" sur la période 2020-2027 selon Storengy se présente comme suit :

M€ courants	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total ATS3
Prestations GIE Géométhane	10,4	11,5	13,7	12,4	15,2	15,2	15,9	16,1	62,4
<i>Contrat d'exploitation Manosque</i>	CONFIDENTIEL								
<i>Contrat de commercialisation capacité Manosque</i>	CONFIDENTIEL								
<i>Hors forfait</i>	CONFIDENTIEL								

La moyenne annuelle du réalisé sur l'ATS2 concernant ce poste était de 11,9 M€ tandis que la moyenne annuelle demandée sur l'ATS3 est de 15,6 M€ soit une demande supérieure de 3,7 M€ (+31,4%).

L'évolution de +3,3 M€ entre 2020 et 2022 s'explique principalement par une augmentation de la part hors forfait que nous détaillons au paragraphe suivant.

L'évolution entre 2022 et 2024 de +1,5 M€ s'explique selon l'opérateur par "le retard de mise en service du compresseur" qui est introduit en 2024.

Enfin, l'évolution entre 2024 et 2027 de +0,9 M€ s'explique par la hausse des revenus liés au contrat de prestations d'exploitation Manosque sur l'ATS3.

**c) Principales observations CNE 2020-2022**

La trajectoire délibérée 2020-2022 prévoyait un total de 30,9 M€. Le montant du poste « Prestations GIE Storengy » réalisé est de 35,6 M€ soit une surperformance de 4,7 M€ représentant 15,1 % de la trajectoire initiale 2020-2022.

Prestations GIE Géométhane	2020	2021	2022	Total en M€	%
Estimé ATS2	10,2	10,0	10,8	30,9	
Réalisé ATS2	10,4	11,5	13,7	35,6	
Ecart	-0,2	-1,6	-2,9	-4,7	15,1%

Cette surperformance s'explique principalement par une augmentation de la part hors forfait avec une augmentation des prix de l'énergie, des prestations supplémentaires de suivi d'un "projet en décret" et d'opérations sur puits ainsi que de petits investissements réalisés par l'exploitant.

#### *d) Méthode et hypothèses de STORENGY sur la trajectoire CNE 2024-2027*

Pour la prestation d'exploitation, le forfait est calculé en partant du forfait 2009 et indexé (l'indice FSD2 et l'indice IME). Pour sa trajectoire, l'opérateur a projeté une évolution de ces indices correspondant à l'évolution moyenne des 5 dernières années connues (2018-2022).

Pour la prestation de commercialisation, le forfait est calculé sur le même principe en partant de forfait actualisé indexé à deux indices (FSD2 et Syntec). Pour sa trajectoire, l'opérateur a projeté une évolution de ces indices correspondant à l'évolution moyenne des 5 dernières années connues (2019-2023).

Pour les prestations hors forfait, l'opérateur s'appuie pour la construction de sa trajectoire sur les éléments suivants :

- Concernant les énergies et consommables et taxes soit 11,5 M€ prévus sur l'ATS3 :
  - o L'opérateur s'appuie du prix du gaz et de l'électricité prévisionnel entre 2024 et 2027 multiplié par la consommation prévue entre 2024 et 2027 ;
  - o Des taxes énergies dont nous n'avons pas eu de détail de construction de trajectoire ;
  - o Des consommables et effluents dont la trajectoire se calcule par l'amplitude de stock de ces éléments multiplié par un ratio dont nous n'avons pas eu le détail de calcul ;
- Concernant la maintenance soit 9,4 M€ prévus sur l'ATS3 :
  - o la trajectoire est construite selon les charges de maintenance du site avec une marge de 15% (nous n'avons pas eu de détail quant à la construction de cette trajectoire de charges de maintenance incluant un mark up de 15%) et d'un GIP (Groupement d'intervention sur puits) construit selon le montant MOE (Maîtrise d'œuvre) ajouté à des coûts externes et matériels.
- Concernant le support soit 2,2 M€ prévus sur l'ATS3 : nous avons obtenu le détail chiffré année par année mais sans explication quantifiée permettant de comprendre leur évolution.
- Concernant l'appui aux investissements sur site soit 8,8 M€ prévus sur l'ATS3 :
  - o L'opérateur s'appuie de la fiche d'engagement Capex 2022 réalisée margée de 15% chaque année entre 2024 et 2027. Il s'appuie en plus du « projet RIS » concernant l'AMOA (Assistance Maîtrise d'Ouvrage) et la MOAD (Maître d'ouvrage délégué) dont nous n'avons pas eu de détail concernant la construction de trajectoire. Il s'appuie enfin du projet RIS concernant le contrat de surveillance margée chaque année de 15% avec un coût de mis en service « FULOP » de 0,1 M€ chaque année entre 2024 et 2027.
- Concernant les autres coûts soit un total de 1,3 M€ sur l'ATS3 :
  - o il s'agit de prestations GRT Gaz pour un montant fixe annuel non significatif sur toute la période ainsi que de coûts divers dont nous n'avons pas eu de détail.

*e) Trajectoire AT3 d'ORCOM H3P AUDIT*

Nous sommes repartis des hypothèses de l'opérateur pour la prestation d'exploitation et de commercialisation en retenant la moyenne de l'évolution des indices sur 10 ans au lieu de 5 ans pour limiter l'impact de la crise actuelle sur les indices.

N'ayant pas obtenu de justificatifs probants concernant la construction globale du poste hors forfait, nous sommes repartis de la base réel 2022 que nous avons indexée à l'inflation pour la trajectoire AT3.

**De ce fait, nous recommandons un ajustement total sur le poste "Prestation GIE Storengy" de -3,4 M€ représentant une baisse de 5,4% de la trajectoire AT3 de l'opérateur.**

M€ courants	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total AT3
Prestations GIE Géométhane - Orcom H3P Audit	10,4	11,5	13,7	14,4	14,5	14,4	15,0	15,1	59,0
<i>Contrat d'exploitation Manosque</i>	CONFIDENTIEL								
<i>Ajustements</i>									
<i>Contrat de commercialisation capacité Manosque</i>									
<i>Ajustements</i>									
<i>Hors forfait</i>									
<i>Energies et consommables et taxes</i>									
<i>Maintenance</i>									
<i>Support</i>									
<i>Appui aux investissements sur site</i>									
<i>Autres</i>									
<i>Ajustements</i>									
Ajustement proposé par ORCOM H3P Audit					0,7	0,8	0,9	1,0	3,4
Ajustement proposé par ORCOM H3P Audit en %					4,7%	5,2%	5,5%	6,1%	5,4%

Toutefois, ce poste est un "interco" avec Géométhane, nous avons ajusté la quote-part des produits Storengy envers Géométhane à la trajectoire de charge AT3 que nous recommandons chez Géométhane. Soit un ajustement complémentaire à la baisse de -2,3 M€ comme présenté ci-dessous :

M€ courants	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total AT3
Charges chez Géométhane envers Storengy	CONFIDENTIEL								
Charges chez GRTgaz envers Storengy									
Charges chez Téréga Transport envers Storengy									
Charges chez Téréga Stockage envers Storengy									
Charges chez GRDF envers Storengy									
TOTAL CHARGES OPERATEURS ENVERS STORENGY	8,2	9,3	11,0	11,1	12,7	12,7	13,4	13,4	52,1
TOTAL PRODUITS STORENGY ENVERS OPERATEURS	10,4	11,5	13,7	14,4	14,1	14,3	14,5	14,7	57,5
Différence	-2,1	-2,2	-2,7	-3,3	-1,4	-1,6	-1,1	-1,3	-5,4

Ainsi, notre trajectoire finale AT3 s'élève à 56,7 M€ contre 62,4 M€ pour l'opérateur soit un ajustement de -5,7 M€ représentant une baisse de 9,1%.

Construction de la trajectoire finale									
M€ courants	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total AT3
Part des Intercos STORENGY envers les autres opérateurs	100,0%	100,0%	100,0%	115,8%	92,8%	93,9%	91,0%	91,3%	92,2%
Trajectoire STORENGY hors intercos	0,0	0,0	0,0	-2,0	1,1	0,9	1,4	1,4	4,9
Trajectoire STORENGY interco	10,4	11,5	13,7	14,4	14,1	14,3	14,5	14,7	57,5
Trajectoire hors intercos ORCOM H3P AUDIT					1,0	0,9	1,4	1,3	4,6
Trajectoire intercos ORCOM H3P AUDIT					12,7	12,7	13,4	13,4	52,1
Trajectoire TOTALE ORCOM H3P AUDIT	10,4	11,5	13,7	0,0	13,8	13,5	14,7	14,7	56,7
Ajustement proposé par ORCOM H3P Audit					1,4	1,7	1,2	1,4	5,7
Ajustement proposé par ORCOM H3P Audit en %					9,2%	11,0%	7,5%	8,6%	9,1%

Nous notons que de part et d'autre, les flux inter-opérateurs manquent de cohérence, créant ainsi des discordances entre les produits et les charges des opérateurs. Nous recommandons à la CRE d'instruire ce point de manière approfondie avec les opérateurs afin que ces éléments soient entièrement réciproque sur l'ensemble des tarifs.

### 3) Autres revenus

Figure 6 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste “Autres revenus” en M€ courants

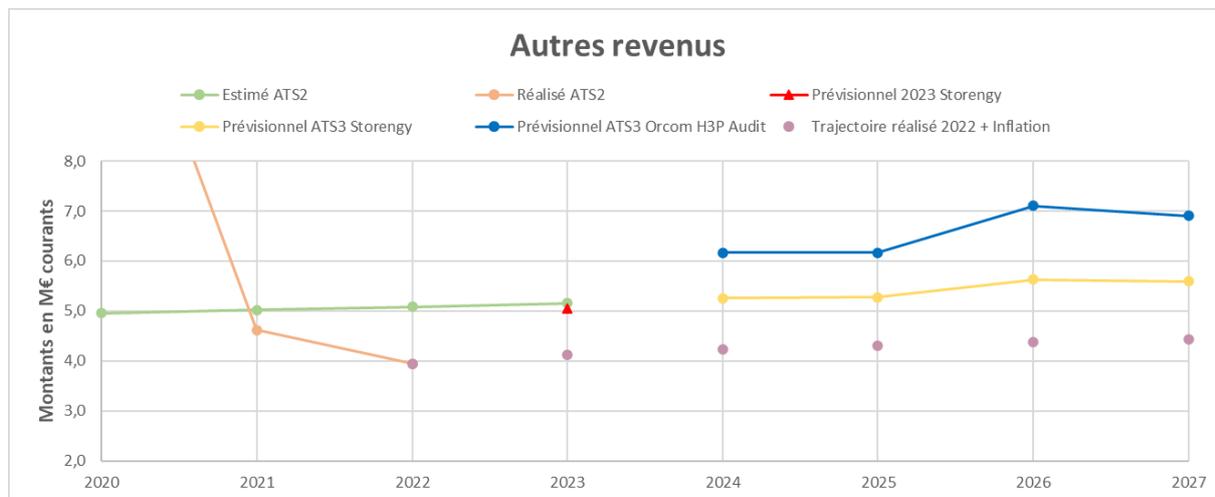


Tableau 5 - Trajectoire 2020-2027 du poste « Autres revenus » en M€ courants

Autres revenus (M€ courants)	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Trajectoire délibérée CRE ATS2	5,0	5,0	5,1	5,2				
Réalisé/estimé/prévisionnel Storengy	4,7	4,6	3,9	5,1	5,3	5,3	5,6	5,6
Ecart réalisé/demande ATS2	-0,3	-0,4	-1,1	-0,1				
Evolution annuelle		0,0	-0,1	0,3	0,0	0,0	0,1	0,0
Ecart entre la moyenne 2020-2022 et la moyenne 2024-2027					-1,0			
Evolution entre 2022 et 2024				33,21%				
Evolution entre 2024 et 2027						6,43%		
Trajectoire réalisé 2022 + Inflation			3,9	4,1	4,2	4,3	4,4	4,4
Trajectoire ORCOM H3P AUDIT					6,2	6,2	7,1	6,9
Ajustement					+0,9 (17,2%)	+0,9 (17,0%)	+1,5 (26,1%)	+1,3 (23,4%)

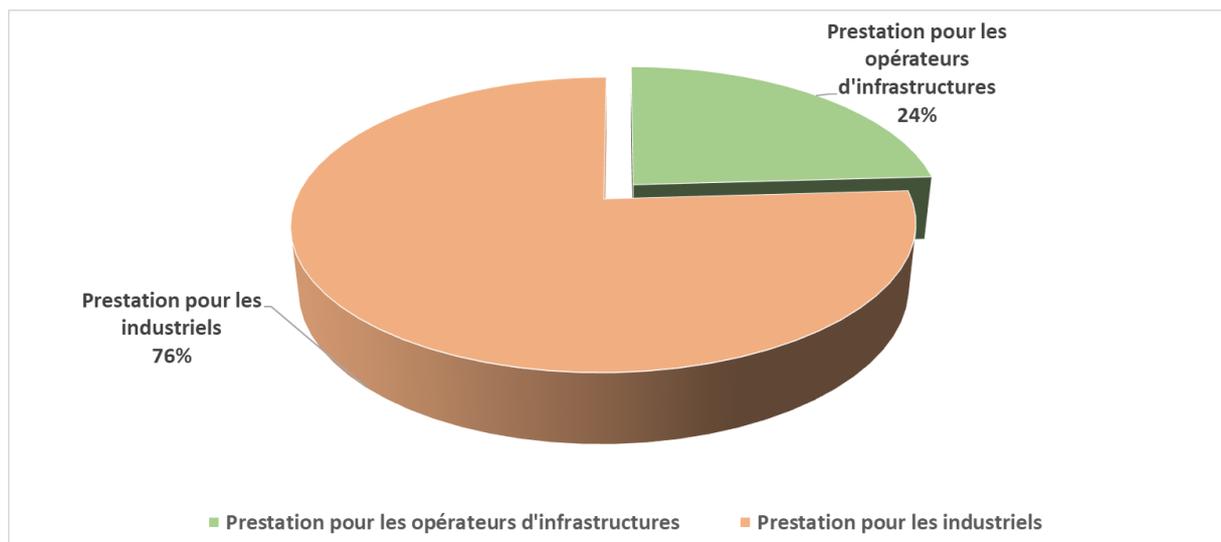
#### a) Descriptif du poste

Les autres revenus correspondent à des prestations avec :

- des industriels :
  - o [CONFIDENTIEL].
- d’autres opérateurs d’infrastructures :
  - o [CONFIDENTIEL]
  - o [CONFIDENTIEL]

Le poste “autres revenus” se décompose de la manière suivante sur le réalisé 2020-2022 :

Figure 7 - Répartition du réalisé ATS2 du poste “Autres Revenus”



### b) Evolution du poste CNE réalisées 2020-2022 et trajectoire CNE 2024-2027

L'évolution du poste Autres revenus sur la période 2020-2027 selon Storengy se présente comme suit :

M€ courants	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	SOMME ATS3
<b>Autres revenus</b>	4,7	4,6	3,9	5,1	5,3	5,3	5,6	5,6	21,8
Prestation pour les opérateurs d'infrastructures									
Prestation pour les industriels									
Carve-out autres revenus									

Les autres revenus passent de 4,7 M€ en 2020 à 3,9 M€ en 2022, soit une baisse de 17,0% qui s'explique principalement par des prestations facturées au [CONFIDENTIEL] en baisse [CONFIDENTIEL].

En 2024, l'opérateur projette un total de 5,3 M€, soit une hausse de 35,9% par rapport à 2022. Cette variation ne nous pas été clairement expliquée par Storengy.

Sur le reste de la période ATS3, les autres revenus sont en hausse pour atteindre 5,6 M€ en 2027, selon l'opérateur, qui s'explique par la hausse des prestations pour les industriels.

### c) Principales observations CNE 2020-2022

Autres revenus	2020	2021	2022	Total en M€	%
Estimé ATS2	5,0	5,0	5,1	15,1	
Réalisé ATS2	13,0	4,6	3,9	21,6	
Ecart	-8,0	0,4	1,1	-6,5	43,2%

Le prévisionnel 2020-2022 prévoyait un total de 15,1 M€ sur le poste, en réalité 21,6 M€ ont été générés par les autres revenus. Cette surperformance de 6,5 M€ (43,2%) entre la délibération CRE ATS2 et le réalisé a été justifiée par l'opérateur comme suit :

- Contrat de location de gaz coussin à Storengy UK : Signature d'un avenant au contrat avec date d'effet au 1er janvier 2022. [CONFIDENTIEL].
- En 2022, augmentation de la refacturation d'électricité du fait de l'augmentation des prix.
- Les prestations [CONFIDENTIEL] ont été sous-estimées en 2021 et 2022, ce qui vient encore augmenter la surperformance réalisée par l'opérateur sur le poste « autres revenus » sur l'ATS2.

#### d) Méthodes et hypothèses de Storengy sur la trajectoire ATS3

Storengy a construit sa trajectoire ATS3 en divisant les autres revenus selon deux lignes de coûts : la prestation pour les opérateurs d'infrastructures et les prestations pour les industriels.

Storengy prend comme hypothèses en fonction des années et du cas les données suivantes :

M€ courants	Réel 2020	Réel 2021	Réel 2022	Estimé 2023	2024	2025	2026	2027
Autres revenus	4,7	4,6	3,9	5,1	5,3	5,3	5,6	5,6
Prestations pour les opérateurs d'infrastructures	CONFIDENTIEL							
Prestations pour les industriels								
Autres								

- Prestations pour les opérateurs d'infrastructures
  - o [CONFIDENTIEL]
  - o [CONFIDENTIEL] :
  
- Prestations pour les industriels
  - [CONFIDENTIEL]

#### e) Trajectoire ATS3 d'ORCOM H3P Audit

Sur la trajectoire ATS3, nous prévoyons au total 27,5 M€ sur le poste "Autres revenus". Nous préconisons en fonction les ajustements suivants :

- Pour les prestations Elengy nous avons repris sur l'ATS3 la moyenne du réalisé 2020-2022 inflatée car celle-ci nous permet de prendre des données plus étalées dans le temps (3 exercices) qui nous paraissent plus robuste qu'uniquement le réalisé 2022 à défaut d'explication quant au caractère normatif de 2022 par l'opérateur.

[CONFIDENTIEL]

- Pour la location du gaz coussin, nous avons repris les montants de Storengy car ceux-ci sont justifiés et cohérents.
- Pour le sous-poste « Saumure » nous reprenons les montants de l'opérateur car ceux-ci sont justifiés et cohérents. Dans un second temps, nous utilisons les hypothèses de l'opérateur pour recalculer notre propre trajectoire sur cette ligne de coût.
- Pour la consommation d'électricité en GWh, nous avons pris la moyenne du réalisé 2020-2022, car celle-ci nous permet de prendre des données plus étalées dans le temps (3 exercices) qui nous paraissent plus robuste qu'uniquement le réalisé 2022 à défaut d'explication quant au caractère normatif de 2022 par l'opérateur. Nous avons conservé les hypothèses de prix de l'opérateur comme le montre le tableau ci-dessous :

[CONFIDENTIEL]

- Refacturation OPEX plan
  - o Nous avons repris les données de Storengy car celle-ci sont justifiées et cohérentes.
- Refacturation CAPEX plan
  - o Nous avons repris les données de Storengy car celle-ci sont justifiées et cohérentes.
- Tenue de comptabilité
  - o Nous avons repris les données de Storengy car celle-ci sont justifiées et cohérentes.

- Autres
  - o Nous avons repris sur l'ATS3 la moyenne du réalisé 2020-2022 inflatée car celle-ci nous permet de prendre des données plus étalées dans le temps (3 exercices).

Au total, sur la période ATS3, notre trajectoire s'élève à 27,5 M€, soit une hausse de 5,8 M€ soit +26,6% par rapport à la trajectoire de Storengy comme présenté ci-dessous :

Orcom H3P Audit	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL ATS3
<b>Autres revenus</b>	<b>4,7</b>	<b>4,6</b>	<b>3,9</b>	<b>5,2</b>	<b>6,5</b>	<b>6,5</b>	<b>7,4</b>	<b>7,2</b>	<b>27,5</b>
Prestation pour les opérateurs d'infrastructures	1,1	1,1	1,0	1,1	1,0	1,0	1,1	1,1	4,2
<b>Variation ORCOM H3P AUDIT VS STORENGY</b>					<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,1</b>	<b>-0,1</b>	<b>-0,2</b>
Prestation pour les industriels	3,6	3,5	3,0	4,1	5,4	5,4	6,4	6,1	23,3
<b>Variation ORCOM H3P AUDIT VS STORENGY</b>					<b>-1,2</b>	<b>-1,2</b>	<b>-1,7</b>	<b>-1,5</b>	<b>-5,6</b>
Carve-out autres revenus	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Variation ORCOM H3P AUDIT VS STORENGY</b>					<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Ajustement proposé par ORCOM H3P Audit</b>					<b>-1,2</b>	<b>-1,2</b>	<b>-1,8</b>	<b>-1,6</b>	<b>-5,8</b>
<b>Ajustement proposé par ORCOM H3P Audit en %</b>					<b>-22,7%</b>	<b>-22,7%</b>	<b>-31,5%</b>	<b>-28,9%</b>	<b>-26,6%</b>

#### f) *Contradictoire Storengy*

Storengy nous développe l'argumentaire contradictoire suivant : « Le poste Autres des Prestations pour les industriels est composé de la refacturation des 2 AMOA SI Finance à Elengy dans le cadre de l'accompagnement du déploiement S4 HANA sur la trajectoire ATS3.

C'est un poste sur lequel il n'est pas cohérent de construire la trajectoire sur la base d'un réalisé historique pour les raisons suivantes :

- [CONFIDENTIEL]
- [CONFIDENTIEL]
- La refacturation est corrélée aux charges. La trajectoire ne peut être basée sur une moyenne 2020-2022 inflatée.

Plus généralement, Storengy demande à maintenir la trajectoire de la refacturation autres à +0,2 M€/an. »

#### g) *Réponse d'ORCOM H3P Audit*

Comme demandé par Storengy, nous avons ventilé la ligne de coûts « Autres » en deux lignes de couts :

- Refacturation de détachés
  - o Ce poste nous a été justifié et semble cohérent. Nous reprenons la trajectoire de l'opérateur sur ce poste.
- Autres
  - o L'opérateur ne nous a pas chiffré sa trajectoire sur cette ligne de coût au premier euro. Nous prenons donc la moyenne du réalisé 2020-2022 inflaté.

En conséquence, cela ramène notre trajectoire à 26,3 M€ sur l'ATS3, soit une hausse de 4,6 M€ (21,1%) par rapport à la trajectoire initiale de l'opérateur.

Orcom H3P Audit	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL ATS3
<b>Autres revenus</b>	<b>4,7</b>	<b>4,6</b>	<b>3,9</b>	<b>5,2</b>	<b>6,2</b>	<b>6,2</b>	<b>7,1</b>	<b>6,9</b>	<b>26,3</b>
Prestation pour les opérateurs d'infrastructures	1,1	1,1	1,0	1,1	1,0	1,0	1,1	1,1	4,2
<b>Variation ORCOM H3P AUDIT VS STORENGY</b>					0,0	0,0	-0,1	-0,1	-0,2
Prestation pour les industriels	3,6	3,5	3,0	4,1	5,1	5,1	6,0	5,8	22,1
<b>Variation ORCOM H3P AUDIT VS STORENGY</b>					-0,9	-0,9	-1,4	-1,2	-4,4
Carve-out autres revenus	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Variation ORCOM H3P AUDIT VS STORENGY</b>					0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Ajustement proposé par ORCOM H3P Audit</b>					-0,9	-0,9	-1,5	-1,3	-4,6
<b>Ajustement proposé par ORCOM H3P Audit en %</b>					-17,2%	-17,0%	-26,1%	-23,4%	-21,1%

#### 4) Conclusion sur le poste « Autres Revenus »

Sur la période ATS3 et pour la totalité du poste « Autres Revenus », nous prévoyons un total de 116,5 M€ contre 117,6 M€ pour l'opérateur, soit une baisse de 1,2 M€ (0,97%).

Tableau 6 - Trajectoire 2020 – 2027 définitive du poste "Autres revenus" en M€ courants

M€ courants	R2020	R2021	R2022	E2023	P2024	P2025	P2026	P2027	TOTAL ATS3
<b>Autres revenus</b>	<b>25,5</b>	<b>22,2</b>	<b>24,5</b>	<b>13,8</b>	<b>27,8</b>	<b>28,2</b>	<b>30,5</b>	<b>30,1</b>	<b>116,5</b>
Prestations d'interfaces techniques de Storengy pour GRTgaz	10,5	6,0	6,9	7,8	7,8	8,5	8,7	8,5	33,5
Prestations GIE Géométhane	10,4	11,5	13,7	0,0	13,8	13,5	14,7	14,7	56,7
Autres revenus	4,7	4,6	3,9	6,1	6,2	6,2	7,1	6,9	26,3
Ajustement proposé par ORCOM HBP Audit					0,5	0,8	-0,3	0,1	1,1
Ajustement proposé par ORCOM HBP Audit en %					1,8%	2,7%	-0,9%	0,3%	0,9%

## B. Charges de personnel

Figure 8 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste « Charges de personnel » en M€ courants

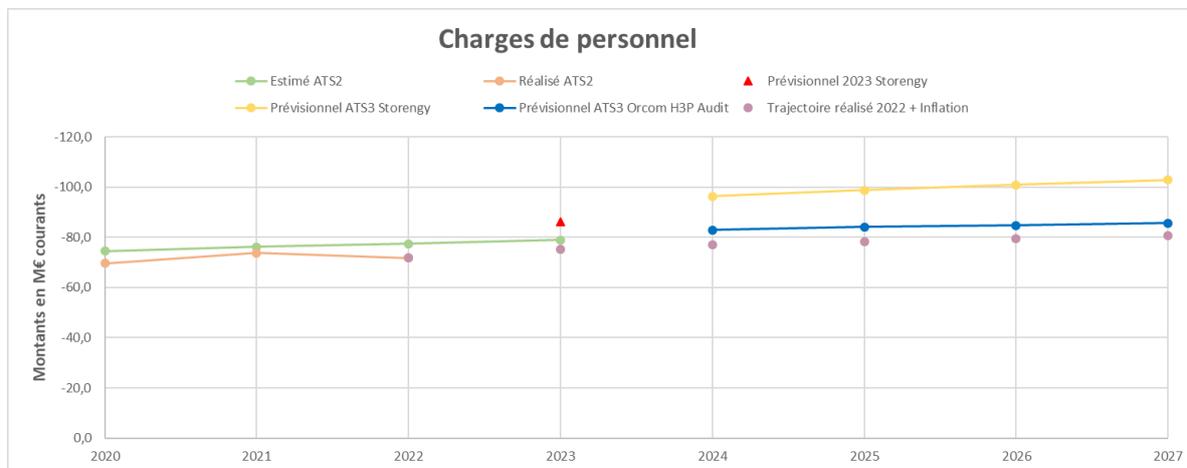


Tableau 7 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste « Charges de personnel » en M€ courants

Charges de personnel (M€ courants)	R2020	R2021	R2022	E2023	P2024	P2025	P2026	P2027
Trajectoire délibérée CRE ATS2	-74,5	-76,2	-77,4	-78,9				
Réalisé/estimé/prévisionnel Storengy	-69,7	-73,8	-71,8	-86,1	-96,3	-98,7	-100,8	-102,8
Ecart réalisé/demande ATS2	4,8	2,4	5,6	-7,1				
Evolution annuelle		0,1	0,0	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0
Ecart entre la moyenne 2020-2022 et la moyenne 2024-2027				27,9				
Evolution entre 2022 et 2024				34%				
Evolution entre 2024 et 2027						7%		
Trajectoire réalisé 2022 + Inflation			-71,8	-75,1	-76,9	-78,3	-79,5	-80,8
Trajectoire ORCOM H3P AUDIT					-83,0	-84,2	-84,7	-85,7
Ajustement					-13,3 (-13,8%)	14,6 (-14,8%)	16,1 (-15,9%)	-17,2 (-16,7%)

a) *Descriptif du poste*

Le poste « Charges de personnel » se décompose de la manière suivante :

*Figure 9 - Répartition du réalisé ATS2 du poste "Charges de personnel"*

[CONFIDENTIEL]

Les charges de personnel comprennent l'ensemble des charges liées aux agents statutaires et non statutaires.

Les charges de personnel sont composées de 3 postes eux-mêmes déclinés en plusieurs sous-postes. Les 3 postes sont les suivants :

- Masse salariale : ce poste comprend les rémunérations principales, variables et complémentaires (y compris avantages en nature) des agents statutaires de Storengy ; les charges sociales et patronales (cotisations URSSAF, mutuelles, prévoyance...) ainsi que les autres charges (1% patronal, taxes assises sur les salaires, TVAs/ ANE) ;
- Charges de statut : ce poste regroupe les avantages en nature énergie (ANE) et les charges de CCAS (Caisse Centrale d'Activités Sociales) ;
- Autres charges de personnel : ce poste correspond aux charges d'épargne salariale (à savoir la participation), au coût des avantages long terme et de l'externalisation des retraites (avec la cotisation régimes supplémentaires de retraite, l'externalisation des retraites et le retour de fonds) ;

*b) Évolution du poste CNE 2020-2027*

Storengy présente l'évolution des charges de personnels sur la période 2020-2027 comme suit :

M€ courants	R2020	R2021	R2022	E2023	P2024	P2025	P2026	P2027	TOTAL ATS3
Charges de personnel	-69,7	-73,8	-71,8	-86,1	-96,3	-98,7	-100,8	-102,8	-398,7

[CONFIDENTIEL].

*c) Principales observations CNE 2020-2022*

La trajectoire délibérée 2020 - 2022 prévoyait un total de 228,1 M€ courants. Le montant des charges de personnel réalisé est de 215,1 M€ soit une surperformance de 12,9 M€ représentant 5,6 % de la trajectoire délibérée 2020 – 2022 :

Charges de personnel	2020	2021	2022	Total en M€	%
Estimé ATS2	-74,5	-76,2	-77,4	-228,1	
Réalisé ATS2	-69,7	-73,8	-71,8	-215,3	
<b>Ecart</b>	<b>-4,8</b>	<b>-2,4</b>	<b>-5,6</b>	<b>-12,8</b>	<b>-5,6%</b>

Les charges de personnel sont inférieures de 12,8 M€ au tarif ATS2. Cet écart s'explique par :

[CONFIDENTIEL].

*d) Méthode et hypothèse de trajectoire CNE 2024-2027*

Storengy a construit sa trajectoire en intégrant les besoins liés à ses activités ainsi que des gains de productivité. Storengy justifie ses positions par une évolution de 6,7 % des effectifs à horizon 2027.

La trajectoire 2024 - 2027 de Storengy des charges de personnel se présente comme suit :

[CONFIDENTIEL]

a) Masse salariale :

(i) Salaires

Pour la trajectoire 2024-2027 du sous-poste salaires, Storengy nous a décomposé ce sous-poste en 2 lignes de coût à savoir : rémunération principale et rémunération variable. La construction de la trajectoire ATS3 des salaires s'explique par l'effet volume et l'effet prix comme présenté ci-dessous :

[CONFIDENTIEL]

A noter que les EMP sont calculés poste à poste sur une hypothèse de durée de travail à temps plein. L'opérateur nous précise que le nombre d'effectifs est valorisé en tenant compte de la charge actuelle des équipes, du temps de travail annuel d'un salarié et des activités à réaliser.

L'augmentation des EFP sur l'ATS3 est consacrée à des activités nouvelles répondant aux nouveaux enjeux de l'ATS3. L'augmentation de la trajectoire tient compte d'une efficience sur le périmètre « business as usual ». L'opérateur ne nous a pas donné d'information complémentaire pour chiffrer cette efficience.

Cette trajectoire d'effectif sur l'ATS3 repose sur :

- Une hausse [CONFIDENTIEL] pour le renforcement de la sécurité d’approvisionnement de la performance des stockages
- Une hausse [CONFIDENTIEL] pour la prévention des risques de cybersécurité
- Une hausse [CONFIDENTIEL] accompagner la transition énergétique pour rendre les infrastructures compatibles aux nouveaux gaz
- Une hausse [CONFIDENTIEL] pour accompagner la transition énergétique pour réduire l’empreinte environnementale de l’activité de stockage
- Une hausse [CONFIDENTIEL] pour être un opérateur efficace

Toutes ces hypothèses permettent à l’opérateur de passer de 625 effectifs à fin 2022 à 667 à fin 2027, soit une augmentation de 43 EFP représentant une hausse de 6,7%.

Concernant l'effet prix, l'opérateur a retenu les hypothèses suivantes :

En %	E2023	R2024	R2025	R2026	R2027
SNB (Salaire National de Base)	<b>CONFIDENTIEL</b>				
50% Inflation N + Clause de rendez-vous					
Ancienneté					
AIC (Augmentation Individuelle au Choix)					
Taux d'augmentation de la masse salariale					

- Un SNB correspondant à 50% de l'inflation de l'année N-1 ;
- Un GVT+ [CONFIDENTIEL] correspondant à l'application des politiques d'évolution des rémunérations de Storengy ;
- Un AIC [CONFIDENTIEL] calculé selon la moyenne réalisée 2020-2022 et prévisionnelle 2023 ;
- Une clause de rendez-vous de [CONFIDENTIEL] en 2024 et supprimée par la suite sur les années 2025-2027 ;

Pour information, les taux de la clause de RDV ont été indiqués par la branche au regard du niveau de l'inflation. La clause est prévue jusqu'à fin 2024, car la branche a pris l'hypothèse que le niveau de l'inflation baisserait à partir de 2025.

**(ii) Taux de charges sociales et patronales**

*Tableau 8 - Evolution du taux de CNIEG de Storengy sur l'ATS2 et l'ATS3*

	R2020	R2021	R2022	E2023	P2024	P2025	P2026	P2027	TOTAL ATS3
Taux CNIEG	<b>CONFIDENTIEL</b>								

Pour la trajectoire 2024-2027 du poste charges sociales et patronales, les méthodes et hypothèses de constructions présentées par l'opérateur sont les suivantes :

- Les cotisations CNIEG, l'opérateur applique les hypothèses du siège social Engie concernant la variation des taux CNIEG, à savoir [CONFIDENTIEL] de base entre le réalisé 2022 et 2024 soit [CONFIDENTIEL] puis [CONFIDENTIEL] sur la période 2025 – 2027.
- Les cotisations sociales sur salaires fixes sont de [CONFIDENTIEL] à partir de. Nous notons que ce taux est de [CONFIDENTIEL] en 2022 qui a [CONFIDENTIEL] en 2024.
- Les cotisations sociales sur salaires variables sont de [CONFIDENTIEL] pour la trajectoire ATS3 [CONFIDENTIEL] par rapport au taux réalisé en 2022.
- La cotisation du forfait social de [CONFIDENTIEL] entre l'ATS2 et la trajectoire ATS3.

**(iii) Autres charges**

*Tableau 9- Méthodologie retenue par Storengy pour le calcul des Autres charges sur la masse salariale sur l'ATS3*

[CONFIDENTIEL]

Pour les autres charges, l'opérateur applique le 1% patronal [CONFIDENTIEL].

Ce sous-poste augmente logiquement avec la hausse de la masse salariale de la période ATS3.

**b) Charges de statut**

**(iv) Avantages en nature énergie (ANE)**

Pour la valorisation des avantages énergie, Storengy utilise les prévisions fournies par le groupe Engie. Ces prévisions sont calculées sur le coût de l'écart entre le "tarif agent" (prix payé par les salariés et retraités des IEG) et le prix d'un particulier lambda multiplié par la consommation des bénéficiaires du "tarif agent". Pour construire ses hypothèses, le groupe ENGIE a retenu les hypothèses suivantes :

- Tarif agent de [CONFIDENTIEL] par MWh pour l'électricité et [CONFIDENTIEL] par MWh pour le gaz pour l'ensemble de la période ATS3 ;
- Un prix particulier qui évolue [CONFIDENTIEL] € par MWh pour le réalisé 2021 de l'électricité à [CONFIDENTIEL] € par MWh en 2027 en passant par [CONFIDENTIEL] MWh en 2024 ;
- Un prix particulier qui évolue [CONFIDENTIEL] € par MWh pour le réalisé 2021 du gaz à [CONFIDENTIEL] € par MWh en 2027 en passant par [CONFIDENTIEL] MWh en 2024 ;
- des taxes de CTA électricité à [CONFIDENTIEL] € et CTA gaz à [CONFIDENTIEL] € par MWh stable sur l'ensemble de la période ATS3 ;
- Une taxe TICGN stable sur l'ensemble de la période ATS3 à [CONFIDENTIEL] € par MWh ;
- Une taxe CSPE qui évolue avec la fin prévisionnelle du bouclier tarifaire de [CONFIDENTIEL] € par MWh en 2024 à [CONFIDENTIEL] € par MWh en 2027 ;

Ces hypothèses conduisent à un écart entre le tarif agent et le prix d'un particulier par année qui varie de [CONFIDENTIEL] € pour l'électricité et de [CONFIDENTIEL] € pour le gaz comme présenté dans le tableau ci-dessous :

ENGIE applique ensuite à ce "Manque à gagner" les hypothèses suivantes :

- Une consommation annuelle des bénéficiaires du tarif agent de 3 730 GWh pour l'électricité et de 1 450 GWh pour le gaz pour l'ensemble de la période ATS3 ;
- Un coût d'ANE pour la Corse de 0,3 M€ par an stable sur l'ensemble de la période ATS3 ;
- Un cout d'ANE des inactifs facturés par les ENN de 2,7 M€ sur 2024 et 2025, puis de 2,5 M€ pour 2026 et 2027 ;
- Une quote-part d'ENGIE sur les effectifs totaux de 18,16% pour l'ensemble de la période ;

Il ressort alors un cout pour le groupe ENGIE année par année comme présenté ci-dessous :

	2024	2025	2026	2027
<b>ELEC en €/MWh courants</b> <b>Manque à gagner</b> Prix de vente (particuliers) Facturé Tarif Agents CTA élec Taxes locales Electricité CSPE	<b>CONFIDENTIEL</b>			
<b>Gaz en €/MWh courants</b> <b>Manque à gagner</b> Prix de vente (particuliers) Facturé Tarif Agents CTA gaz TICGN	<b>CONFIDENTIEL</b>			
<b>Elec Manque à gagner revalorisé €/MWh</b> <b>Gaz Manque à gagner revalorisé €/MWh</b>	<b>CONFIDENTIEL</b>			
	2024	2025	2026	2027
Valeur ANE Elec ENGIE (en K€) Valeur ANE Gaz ENGIE (en K€) Corse (5 ans en 2019) - 100% ANE inactifs facturé par les ENN <b>Valeur ANE maille Engie K€</b>	<b>CONFIDENTIEL</b>			

La méthode de calcul est basée sur une répartition des charges entre les différentes filiales des groupes EDF et ENGIE, l'ANE se calculant en fonction du poids des effectifs IEG.

Storengy SA pèse pour environ [CONFIDENTIEL] % des effectifs ENGIE. Ainsi, la trajectoire de l'opérateur correspond à [CONFIDENTIEL] % du coût par année du groupe ENGIE

Cependant, l'opérateur nous indique que le niveau d'effectif pris en compte dans le calcul d'ENGIE ainsi que le poids des effectifs en ATS3 sont erronés. Par conséquent, Storengy demande une révision de la trajectoire ANE ATS3.

La part applicable à chaque filiale est déterminée sur la base d'une clé de répartition calculée par Engie et basée sur les effectifs « actifs » :

[CONFIDENTIEL]

(v) **Charges de CCAS**

Le financement des activités sociales est encadré par une convention avec la Caisse centrale des Activités Sociales. Les hypothèses ATS3 des charges de CCAS en N intègrent :

- Les EFP au 31/12/N-2

- Le Montant forfaitaire N-1
- L'inflation N-2

Avec ces informations, l'opérateur détermine la formule suivante :

Charges CCAS N = EFP au 31/12/N-2 \* Montant forfaitaire N-1 \* inflation N-2

*Tableau 10- Evolution des Charges de CCAS sur l'ATS2 et l'ATS3*

M€ courants	R2020	R2021	R2022	E2023	P2024	P2025	P2026	P2027
EFP au 31/12/N-2	CONFIDENTIEL							
Montant forfaitaire N-1 en €								
Inflation N-2								

c) Autres charges de personnel

Les salariés au statut des IEG bénéficient d'avantages long terme spécifiques comme un régime spécial des retraites et des indemnités de fin de carrière (IFC). L'employeur a un engagement envers ses salariés au titre des avantages accordés.

**(vi) Charges d'épargne salariale**

Tableau 11 - Evolution des hypothèses de la participation entre l'ATS2 et l'ATS3

[CONFIDENTIEL]

La formule de calcul des charges d'épargne salariale suivante :  $RSP = 1/2 \times (B - (5\% C)) \times (S/VA)$

- RSP = Réserve Spéciale de Participation
- B = Bénéfice net
- C = Capitaux propres
- S = Salaires
- VA = Valeur ajoutée

Le montant de la participation a été construit à partir de la formule légale et en fonction du résultat des simulations de Revenu Autorisé. Le montant de ce poste évolue en fonction notamment du niveau du bénéfice fiscal et de la valeur ajoutée.

**(vii) Coût des avantages long terme**

Les avantages à long terme désignent les avantages payables pendant la période d'activité et qui ne sont pas dus et versés intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice où les services ont été rendus. Ils incluent les rentes accident du travail & maladies professionnelles, l'incapacité temporaire, l'invalidité, l'aide bénévoles amiante, et les médailles du travail.

Nous pouvons noter que ce coût est positif en 2022 car le coût des avantages LT intègre l'impact de la variation du changement de taux d'actualisation (il est de 2,56% sur la période ATS3) versus hypothèse initiale. Une hausse du taux d'actualisation fait baisser les engagements et se traduit donc par une diminution des coûts (produit).

Nous n'avons pas d'autres informations à ce sujet et nous sommes dans l'attente des hypothèses de l'opérateur concernant la construction de leur trajectoire sur le coût des avantages à long terme.

**(viii) Externalisation des retraites**

Afin de garantir le paiement de ses obligations futures, Storengy a constitué des actifs de couverture sous forme d'actifs détenus. Il existe deux types de mouvements sur les fonds :

- L'externalisation soit l'alimentation du fonds ;
- Le retour de fonds pour compenser les charges liées aux avantages couverts.

**e) Trajectoire H3P**

Nous construisons notre trajectoire ATS3 sur la base des informations et explications transmises par Storengy.

a) Masse salariale

i. Salaires

En ce qui concerne l'effet volume, nos travaux nous conduisent à une baisse de l'effectif de 2,5 % sur la base du réalisé 2022, que nous matérialisons comme suit :

[CONFIDENTIEL]

- Les besoins en EFP supplémentaires n'ont pas été suffisamment justifié par l'opérateur et nous constatons que sur l'ATS2 ce dernier a surperformé sa trajectoire d'effectif de [CONFIDENTIEL] EFP (effet volume : [CONFIDENTIEL] EFP estimés vs [CONFIDENTIEL] EFP tarif), par conséquent, nous ne retenons pas les demandes d'EFP supplémentaires de l'opérateur sur l'ensemble de la période tarifaire ;
- Nous avons conservé les [CONFIDENTIEL] EFP auxquelles nous avons intégré un gain de productivité de [CONFIDENTIEL] par an car, selon nous, le contexte général et notamment l'évolution de la consommation de gaz et les différentes évolutions technologiques doivent permettre à l'opérateur de réaliser une efficience en ne remplaçant pas l'ensemble des départs à la retraite. Notre trajectoire d'efficience conduit à [CONFIDENTIEL] EMP / EFP à horizon fin 2027.

Concernant l'effet prix, nous avons pris les hypothèses suivantes :

- Un SNB correspondant à [CONFIDENTIEL] de l'inflation de l'année N ;
- Un AIC de [CONFIDENTIEL] annuel calculé selon la moyenne réalisée 2020-2022 ; l'année 2023 étant une estimation, nous ne la prenons pas en compte dans l'hypothèse de construction de la trajectoire ATS3 ;
- La clause de rendez-vous de l'opérateur de [CONFIDENTIEL] en 2024 n'est pas prise en compte dans notre hypothèse, nous estimons que la conjoncture inflationniste sera [CONFIDENTIEL] en 2024 ;

*Tableau – Trajectoire et ajustements proposés pour les salaires sur l'ATS3*

[CONFIDENTIEL]

L'application de ces hypothèses sur les salaires engendre une trajectoire ATS3 qui s'élève à [CONFIDENTIEL], soit un ajustement de [CONFIDENTIEL] € correspondant à une diminution [CONFIDENTIEL] % de la trajectoire proposée par Storengy.

## ii. **Charges sociales et patronales**

Nous avons déterminé la trajectoire des salaires précédemment, ce qui nous permet d'appliquer les différents taux de charges sociales et patronales sur les salaires. Nous prenons comme hypothèse sur la période ATS3, le taux de charges sociales sur les salaires réalisé en 2022 soit [CONFIDENTIEL] cette année nous paraît pertinente car le gouvernement a décidé de mener des réformes successives sur les taux de charges sociales et patronales afin d'augmenter la compétitivité des entreprises. Ainsi, le réalisé 2022 intègre l'ensemble de ces évolutions.

Nos hypothèses sur les charges sociales et patronales engendrent un ajustement de [CONFIDENTIEL] sur notre trajectoire ATS3 par rapport à la trajectoire de Storengy soit une baisse [CONFIDENTIEL] comme présenté ci-dessous :

[CONFIDENTIEL]

A noter que malgré le détail transmis par l'opérateur sur leurs hypothèses ATS3, nous n'arrivons pas reconstituer les charges sociales qu'il inscrit dans sa trajectoire. Nous ajoutons que l'opérateur ne nous a pas transmis les données relatives aux années 2020 et 2021.

**iii. Autres charges**

Pour les autres charges, nous avons appliqué le taux réalisé 2022 sur notre trajectoire de salaire calculée précédemment dans nos hypothèses de trajectoire ATS3.

Ces hypothèses nous conduisent à une trajectoire des autres charges qui s'élève à [CONFIDENTIEL] comme suit :

*Tableau – Trajectoire retenue et ajustements de la des autres charges sur l'ATS3*

[CONFIDENTIEL]

Nos travaux nous conduisent à un ajustement sur les autres charges de [CONFIDENTIEL] sur l'ATS3 soit une augmentation de [CONFIDENTIEL] par rapport à Storengy.

*Tableau – Trajectoire retenue et ajustements de la Masse salariale sur l'ATS3*

[CONFIDENTIEL]

b) Charges de statut

iv. Avantages en nature énergie (ANE)

En ce qui concerne les avantages en nature énergie (ANE), nous avons analysé le calcul effectué par Engie. Il ressort de notre analyse les ajustements suivants :

- Le prix de vente particulier de l'électricité et du gaz, dans le calcul d'ENGIE, intègre :
  - o Une hausse du prix des infrastructures et de la distribution de [CONFIDENTIEL] par an qui nous semble extrêmement élevé. Nous préconisons de retenir l'inflation, à défaut d'avoir une vision d'ensemble sur les travaux tarifaires en cours ;
  - o Pour le sourcing électricité, nous retenons la valeur 2023 correspondant à la part énergie du TRV électricité, provenant de la délibération n°2023-17 de la Commission de régulation de l'énergie. Nous proposons en revanche de retraiter le terme correspondant au rattrapage du bouclier tarifaire, les tarifs agent n'y étant pas éligibles. En revanche, sur les années suivantes, nous retenons comme base les hypothèses de prix de marché les plus à jour. Par ailleurs, nous préconisons, pour l'évolution annuelle en ATS3, de prendre une évolution basée sur une répartition 80% base et 20% peak, par rapport à l'hypothèse ENGIE de 50% / 50% ;
  - o Pour le sourcing Gaz, la référence 2023 Engie nous semble trop haute par rapport au niveau moyen 2023 attendu, mais nous proposons de la maintenir tout en considérant qu'elle sera mise à jour plus tard dans les travaux tarifaires. Sur les années suivantes, nous retenons comme base les hypothèses de prix de l'énergie les plus à jour ;
- Concernant le CTA élec et le CTA gaz, nous observons une évolution erratique sur le réalisé 2018-2021. Ainsi, nous retenons la moyenne du réalisé 2018-2021 ;
- Pour la CSPE et la TICGN, nous retenons les montants inflatés sur la période 2024-2027 contre une stabilité pour ENGIE ;
- Enfin, nous constatons qu'au fil des périodes tarifaires et du temps l'écart entre le prix particulier et le tarif agent s'accroît. En effet, le tarif agent est fixe depuis 1951 alors que le prix particulier ne cesse d'évoluer. Afin, compte tenu du contexte social et économique actuel en France, d'une part, de limiter dans le temps l'impact de ce poste sur les différents tarifs et d'autre part dans un souci d'inciter les agents des IEG à la sobriété énergétique, nous préconisons d'indexer le tarif agent sur l'inflation.

Ces ajustements engendrent un "Manque à gagner" qui se présente comme suit :

[CONFIDENTIEL]

A ces "manques à gagner", nous appliquons notre trajectoire de consommation qui correspond à la moyenne du réalisé 2018-2021 diminuée de 10% afin de respecter la sobriété énergétique préconisée par le gouvernement. Nous appliquons le même principe pour l'ANE Corse et l'ANE des inactifs facturés par les ENN. Par ailleurs, concernant la quote-part d'ENGIE sur les effectifs IEG, nous retenons la moyenne réalisée sur 2018-2021 à savoir 18,17%.

Ainsi, le coût ANE du groupe ENGIE, selon nos travaux, se présente comme suit :

[CONFIDENTIEL]

En appliquant à cette trajectoire, la quote-part moyenne de Storengy au sein du groupe ENGIE sur la période 2020-2021 de 2,90% (nous n'avons pas obtenu les données pour 2018 et 2019), nous obtenons ainsi une trajectoire des charges ANE [CONFIDENTIEL].

Tableau 12- Trajectoire retenue et ajustements des avantages en nature énergie (ANE) sur l'ATS3

M€ courants	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total ATS3
ANE	3,2	4,0	-5,7	-6,5	-7,6	-6,8	-5,4	-4,7	-24,6
Ajustement proposé par Orcom H3P Audit en M€					-0,7	-1,1	-2,1	-2,6	-6,5
Ajustement proposé par Orcom H3P Audit en %					-8,8%	-13,5%	-27,7%	-35,6%	-20,9%

**v. Charges de CCAS**

Le financement des activités sociales est encadré par une convention avec la Caisse centrale des Activités Sociales. Nous avons appliqué la formule de calcul transmise par l'opérateur à partir de notre trajectoire d'EFP :

Charges CCAS N = EFP au 31/12/N-2 \* Montant forfaitaire N-1 \* inflation N-2

Tableau 13 - Comparatif des Charges de CCAS sur l'ATS2 et l'ATS3

[CONFIDENTIEL]

Notre hypothèse sur les EFP en N-2 calculés précédemment nous conduit à une trajectoire de charges de CCAS qui [CONFIDENTIEL]

[CONFIDENTIEL]

Nos travaux engendrent une trajectoire ATS3 sur les charges de statut [CONFIDENTIEL] soit une diminution [CONFIDENTIEL] par rapport à Storengy.

Tableau 14- Trajectoire retenue et ajustements des Charges de statut sur l'ATS3

[CONFIDENTIEL]

c) Autres charges de personnel

**vi. Charges d'épargne salariale**

Pour ce sous-poste, nous avons retenu l'application du taux moyen observé sur le réalisé 2020-2022 en pourcentage de la masse salariale globale sur la période réalisée 2020-2022.

Tableau 15 - Trajectoire retenue et ajustements des Charges d'épargne salariale sur l'ATS3

[CONFIDENTIEL]

**vii. Coûts des avantages long terme et externalisation des retraites**

Pour les sous-postes des coûts des avantages long terme et l'externalisation des retraites, nous mettons la trajectoire à 0 car nous considérons que le coût des avantages long termes et des externalisations des retraites sont couverts par les retours de fonds.

**viii. Retour de fonds**

Nous conservons l'hypothèse de trajectoire de l'opérateur.

Nos travaux font ressortir une trajectoire ATS3 du poste Autres charges de personnel [CONFIDENTIEL] correspondant à une diminution [CONFIDENTIEL] de la trajectoire de l'opérateur.

*Tableau 16- Trajectoire retenue et ajustements des Autres charges de personnel sur l'ATS3*

[CONFIDENTIEL]

À la suite de nos travaux, notre trajectoire des charges de personnels s'élève à -325,1 M€ contre -391,8 M€ pour Storengy et se présente comme suit :

M€ courants	R2020	R2021	R2022	E2023	P2024	P2025	P2026	P2027	TOTAL ATS3
Charges de personnel	-69,6	-73,8	-71,7	-86,1	-79,5	-82,0	-80,5	-83,1	-325,1
CONFIDENTIEL									

Ces ajustements représentent ainsi une baisse de 17,0% soit -66,7 M€ du montant total de la trajectoire ATS3 de Storengy.

## f) *Contradictoire Storengy*

### (a) *Contradictoire – Salaires*

Storengy a apporté les commentaires suivants au cours de la phase contradictoire :

**Effet volume :** “En reprenant la méthodologie calculatoire du cabinet Orcom H3P Audit pour effectuer les arbitrages et en distinguant le périmètre business as usual et nouveaux besoins, il ressort qu’avec le maintien des hypothèses d’effectifs et de taux d’évolution des salaires de Storengy, les salaires et charges sont supérieurs à la demande de Storengy.

**Effectifs :** H3P intègre un gain de performance sur les EMP 2023 alors que c’est une année de l’ATS2 (tarif déjà approuvé par la CRE) et que les recrutements sont effectués ou en cours puisque l’année est en cours.

Pour les EMP 2022, le cabinet Orcom H3P Audit prend en compte un EMP calculé selon la méthode ATS2. Si l’EMP 2022 doit servir de base à des arbitrages ATS3, il faut retenir un EMP calculé selon la méthode ATS3 soit 625,9

Au sujet de l’efficience, Storengy confirme qu’elle réalise une efficience en ATS3. La CRE a approuvée, dans le cadre de l’ATS2, un niveau d’EFP 2023 [CONFIDENTIEL] à celui de 2022 (c’est d’ailleurs la raison pour laquelle Storengy recrute sur des postes vacants). Ainsi, sur le business as usual, revenir à [CONFIDENTIEL] EFP [CONFIDENTIEL] de 2022 démontre que Storengy fait de l’efficience.

Comme Storengy le précise, l’efficience ATS3 est réalisée sur les fonctions support [CONFIDENTIEL] versus 2023 et [CONFIDENTIEL] EFP versus 2022. L’arbitrage donné par le cabinet d’audit de [CONFIDENTIEL] EFP implique de ne pas remplacer les départs en retraite et/ou des postes sur l’activité opérationnelle.”

#### **Effet prix :**

- **SNB :** “Storengy maintient son hypothèse prévisionnelle d’un SNB équivalent à [CONFIDENTIEL] de l’inflation N-1. Dans un contexte d’inflation stable une hypothèse de SNB = inflation N peut être retenue (c’est ce qui avait été fait en ATS2). Dans un contexte d’inflation volatile, l’impact de l’inflation d’une année N se traduit avec 1 an de décalage sur la masse salariale. C’est effectivement ce qui est constaté depuis 2021 avec une inflation [CONFIDENTIEL]”
- **AIC :** Les négociations salariales concernant les AIC 2023 étant déjà finalisées, nous demandons à H3P d’intégrer le taux définitif 2023 dans la moyenne ATS2 faisant référence pour déterminer le taux ATS3. En 2018 et 2019, le taux moyen est de [CONFIDENTIEL].

Après échange avec la DRH, les années 2020 et 2021 sont considérées comme des années exceptionnelles :

- **2020 :** la CRE communiquait en automne 2019 l’arbitrage sur les CNE ATS2
- **2021 :** la [CONFIDENTIEL] de l’inflation 2020, impactant [CONFIDENTIEL] les CNE approuvées par la CRE (passage d’un taux de [CONFIDENTIEL] réel versus [CONFIDENTIEL] tarif) et connue au moment des négociations, a pesé sur la fixation de l’AIC.
- **2022,** le taux négocié revient à un niveau historique (= moyenne ATS1).
- **2023,** le taux est [CONFIDENTIEL] compte tenu du contexte lié au pouvoir d’achat. Si l’on considère que ce niveau reste exceptionnel, il le serait au même titre que 2020 et 2021.

Compte tenu de ces éléments, nous confirmons notre demande d'intégrer 2023 dans la moyenne ATS2 qui fait référence pour l'ATS3.

Nous précisons que ce taux valorisé à [CONFIDENTIEL] reste en dessous des niveaux historiques.

- Clause de révision : H3P considérant un contexte inflationniste à la baisse en ATS3, ne retient pas la clause de révision sur 2024.

Malgré un ralentissement de l'inflation, les prix restent toujours élevés. Les Organisations syndicales ont déjà fait part à Storengy qu'il fallait de nouveaux aider financièrement les salariés. Après l'échec du combat contre la réforme des retraites et dans un contexte de période d'élection, il est à prévoir que les négociations en lien avec le sujet pouvoir d'achat vont être difficiles.

D'autant plus que d'autres sociétés, comme TOTAL ont déjà décidé de faire un geste dès maintenant en donnant [CONFIDENTIEL] d'augmentation pour tous les salariés ; décision qui va faire boule de neige.

### **(b) Contradictoire – Charges sociales et patronales**

“Pour calculer le taux de charges sociales et patronales sur les salaires 2022 faisant référence pour l'arbitrage ATS3 des charges sociales et patronales, il faut :

- Retraiter le montant des primes exonérées aux salariés à hauteur de [CONFIDENTIEL]
- Neutraliser dans le montant des charges sociales et patronales de la trajectoire ATS3, les charges calculées sur la participation
- Neutraliser le montant global des salaires des apprentis qui ont un taux faible.”

### **(c) Contradictoire - Charges d'épargne salariale**

“Storengy a valorisé la participation en utilisant la formule légale du calcul. H3P a retenu, sans apporter d'éléments d'explication, la formule suivante : Participation N = Participation N-2 x % augmentation de la masse salariale N vs N-1.

A défaut d'éléments, Storengy demande à maintenir sa proposition initiale, à savoir : La participation est un mécanisme de redistribution des bénéfices de l'entreprise aux salariés :  $RSP = \frac{1}{2} \times (B - (5\% C)) \times (S/VA)$ .”

Les ratios sont les suivants :

- [CONFIDENTIEL]

Storengy demande à maintenir la trajectoire demandée [CONFIDENTIEL] .

Les niveaux projetés de bénéfice net, capitaux propres et valeur ajoutée sont des données transmises par Storengy sans toutefois que nous puissions les auditer. De plus, le niveau de salaire retenu dans le calcul de Storengy ne correspond pas à celui fourni par l'opérateur dans la rubrique masse salariale.

En appliquant, le niveau de salaire figurant dans la masse salariale de l'opérateur, la participation serait de [CONFIDENTIEL]

Nous sommes repartis du calcul transmis par l'opérateur et nous avons simplement ajusté le calcul de notre trajectoire de salaire. Nous laissons le soin à la CRE d'actualiser ce calcul sur la base des données finales de l'ensemble des travaux tarifaires. Notre trajectoire ressort ainsi à [CONFIDENTIEL]

Notre trajectoire sur les charges d'épargne salariale s'élève à [CONFIDENTIEL] € soit un ajustement de [CONFIDENTIEL] € par rapport à la trajectoire de l'opérateur de [CONFIDENTIEL].

M€ courants	R2020	R2021	R2022	E2023	P2024	P2025	P2026	P2027	TOTAL ATS3
B = Bénéfice Net	CONFIDENTIEL								
C = Capitaux Propres									
S = Salaires									
VA = Valeur Ajoutée									
RSP									
Ajustement proposé par ORCOM H3P Audit									
Ajustement proposé par ORCOM H3P Audit en %									

**(d) Contradictoire – Coût des avantages long terme**

“Ils désignent les avantages payables pendant la période d'activité et qui ne sont pas dus et versés intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice où les services ont été rendus. Ils incluent les prestations suivantes :

- Accident du travail & Maladies Professionnelles (AT/MP) : engagement relatif aux charges de rentes et de capitaux touchés par les salariés suite à un accident du travail ou à une maladie professionnelle.
- Incapacité temporaire : engagement relatif aux sommes versées aux salariés en activité qui sont en longue maladie.
- Invalidité : engagement relatif aux pensions d'invalidité versées aux salariés jusqu'à l'âge légal de départ en retraite au titre du régime de droit commun.
- Aide bénévoles amiante : engagement relatif aux charges de rentes et de capitaux touchés par les actifs et les inactifs dans le cadre de la réparation du risque amiante, majoration des rentes maladies professionnelles.
- Médailles du travail : engagement relatif aux indemnités touchées par les salariés à certaines dates anniversaires de leur carrière.

Le cabinet Orcom H3P Audit a mis à zéro cette trajectoire. Ces avantages sont acquis et doivent être provisionnés et Storengy demande le maintien de sa demande initiale.”

**(e) Contradictoire - Externalisation des retraites et retour de fonds**

“La couverture des engagements du Groupe ENGIE a été confiée à plusieurs organismes assureurs français : Arial CNP Assurances ; Sogécap ; Prédica et Axa France vie.

Les contrats d'assurance couvrent les engagements de retraite et d'indemnité de fin de carrière du régime spécial des IEG pour la part devant être financée par les entreprises du Groupe.

Inscrits dans le cadre de la législation française, ces actifs sont définitivement externalisés sous forme de primes dans le cadre de contrats collectifs d'assurance sur la vie, liés à la cessation d'activité professionnelle, dont les supports sont en unités de compte.

La Convention Groupe, signée en 2022 en remplacement de la convention initiale de 2006, organise le fonctionnement, la mise en commun de moyens et le pilotage centralisé. Par cette Convention, les filiales adhérentes, dont l'entité, donnent mandat à ENGIE SA de les représenter auprès des assureurs, d'effectuer toutes les opérations (techniques, actuarielles et financières) et de piloter l'encadrement des risques financiers (contrats d'assurance et choix des organismes assureurs, choix d'allocation et de supports financiers, et couverture des risques).

Les flux réalisés sur ces contrats d'assurance sont de deux types :

- Externalisation des retraites (prime d'assurance) : Pour les actifs IEG, Storengy préfinance régulièrement (en ayant adhéré à la convention de gestion du Passif Social IEG) les engagements de Retraites et IFC au fur et à mesure de la constatation des nouveaux droits acquis (\*), avec pour objectif de long terme la convergence vers un taux de couverture proche de 100%. Ce préfinancement est une charge d'externalisation des retraites qui se matérialise chaque année par la signature d'un accord de versement d'une prime d'assurance.
- Retour de fonds : Au moment du départ en retraite d'un salarié, Storengy retire une partie des fonds disponibles pour financer le paiement (1) de la pension de retraite et (2) de l'indemnité de fin de carrière.

Il est impossible de supprimer les dépenses d'externalisation sans supprimer les retours de fonds, ces deux flux traduisent le fonctionnement opérationnel inhérent à tout type de contrat d'assurance vie. H3P ne peut ignorer que ce mode de financement, prévu par la réglementation, s'inscrit dans une démarche historique de long terme qui est formalisée par l'adhésion de Storengy à la convention des passifs sociaux IEG du Groupe.

Storengy souhaite continuer l'externalisation du financement de ses retraites qui fait la preuve d'une gestion saine de ses engagements vis-à-vis de ses salariés. En effet, eu égard à l'importance des sommes en jeu à verser dans un futur plus ou moins proche et dont le recouvrement est certain, Storengy souhaite préfinancer régulièrement cette charge de manière à ne pas se mettre en difficulté financière si la santé économique de l'entreprise venait à se dégrader dans le temps.

Par ailleurs, il est essentiel de bien avoir en tête que ce régime de retraite est toujours ouvert, autrement dit, les salariés continuent d'acquérir de nouveaux droits à la retraite qui viennent chaque année augmenter les engagements sociaux. Ce passif social est dynamique et oblige Storengy à comptabiliser des charges correspondant à ces nouveaux droits.

Enfin, en termes de taux de couverture, le taux au 31/12/2022 est certes supérieur à 100% mais n'est que le reflet de la forte augmentation des taux constatée sur les marchés financiers du fait d'une inflation plus élevée.

Il est important de souligner la forte sensibilité du taux de financement aux fluctuations des taux d'intérêt [CONFIDENTIEL]

A partir de 2023, Storengy a pris l'hypothèse d'une baisse du taux d'actualisation [CONFIDENTIEL] cohérente avec la baisse du taux d'inflation communiquée par la CRE en janvier 2023. Cette hypothèse reflète le caractère exceptionnel de l'inflation actuelle qui n'a pas vocation à rester aussi élevée sur l'ensemble de la période sous revue.

Une hypothèse de taux d'actualisation plus élevé que celui pris en compte dans nos évaluations reviendrait (1) à sous-estimer nos engagements sociaux et (2) à ne pas prendre en compte le financement des nouveaux droits (\*) et impliquerait par la même, à terme, une sous couverture croissante et donc un risque de non-recouvrement plus fort pour les salariés. Storengy maintient donc sa demande de trajectoire ATS3.

*g) Réponse ORCOM H3P AUDIT*

**(1) Contradictoire - Salaires**

À la suite de la phase contradictoire et des éléments complémentaires transmis par l'opérateur, nous apportons les réponses suivantes sur le poste des salaires :

**Effet volume** : En préambule de notre réponse, nous tenons à souligner deux points :

- ix. Cette réponse repose sur une analyse poste à poste et ne préjuge pas sur la capacité de Storengy à redéployer certaines ressources ;
- x. De plus, sur l'ATS2, l'opérateur a surperformé le tarif en optimisant les EFP puisque [CONFIDENTIEL] EFP par an en moyenne avaient été demandés et [CONFIDENTIEL] EFP par an en moyenne étaient réellement présent.

Au sujet des EFP « business as usual » :

- 1- Nous notons une contradiction puisque Storengy précise que l'année 2022 est donc « business as usual » mais qu'ils recrutent des éléments complémentaires (+10) sur des postes vacants en fin d'ATS2 ;
- 2- De plus, dans le détail de la note nous comptons uniquement +7 EFP et non +10 EFP sur ce point [CONFIDENTIEL] ;
- 3- Par ailleurs, nous constatons que sur les postes ouverts à date pour lesquels Storengy est en recherche de candidat sur le site de Chémery, [CONFIDENTIEL] sont relatifs à des alternants ;
- 4- Pour les [CONFIDENTIEL] recrutements S4You, il est précisé que Storengy internalise des compétences mais par conséquent, c'est en contradiction avec la trajectoire SI de S4You car toutes les lignes de couts concernant ce projet augmentent ;
- 5- Pour les départs à la retraite [CONFIDENTIEL] EFP justifiés par un besoin d'anticipation, nous comprenons ce besoin et nous conservons la trajectoire de l'opérateur ;
- 6- Par ailleurs, comme sur l'ensemble de sa trajectoire, Storengy construit sa trajectoire à partir du réalisé 2022 comme si celui-ci ne comportait aucun élément exceptionnel et était normatif. Ce point ne nous a pas été démontré, ainsi, l'opérateur ne tient pas compte de possible réallocation de ressource.

Par conséquent, suite à la réponse de Storengy, nous repartons des EFP 2022 auquel nous ajoutons les [CONFIDENTIEL] EFP « anticipation retraite en 2023 » [CONFIDENTIEL], puis nous appliquons notre gain de productivité de 0,5% par an sur la référence d'effectifs 2022 à compter de 2024 et jusqu'en 2027.

Sur les nouveaux besoins :

- Techniciens exploitation puits [CONFIDENTIEL] : Storengy demande [CONFIDENTIEL] EFP supplémentaire pour lui permettre de réaliser un nombre plus élevé d'opération par an, et de renforcer ainsi la fiabilité et la performance des installations. Or, le nombre de puits par rapport à l'ATS2 est stable. De plus, comme précisé dans notre trajectoire de maintenance, la demande de l'opérateur repose encore une fois sur un réel 2022 auquel Storengy ajoute des opérations. Cette construction signifie que le réalisé 2022 constitue une référence vierge de

tous éléments exceptionnels, ce que l'opérateur ne nous a pas démontré et nous semble improbable. Ainsi, nous ne retenons pas ces EFP supplémentaires.

- Techniciens maintenance [CONFIDENTIEL] : Pour les mêmes raisons qu'énoncées ci-dessus, nous ne retenons pas la demande de l'opérateur.
- Être un opérateur efficace [CONFIDENTIEL] : L'opérateur justifie sa demande par : [CONFIDENTIEL]. Cela a pour conséquence le recrutement de [CONFIDENTIEL] ETP ». Ainsi, nous comprenons que ces EFP supplémentaires doivent générer des gains sur d'autres postes que nous ne retrouvons dans aucune ligne de coût dans la trajectoire de l'opérateur. Ainsi, nous ne retenons pas la demande de l'opérateur.
- Cybersécurité [CONFIDENTIEL] :
  - i) [CONFIDENTIEL]
  - ii) [CONFIDENTIEL].
- C. Accompagner la transition énergétique, rendre les infrastructures compatibles aux nouveaux gaz [CONFIDENTIEL] : Storengy quantifie uniquement sa demande pour [CONFIDENTIEL]. Cette demande nous paraît suffisamment justifiée pour la retenir. Néanmoins, nous constatons que cette demande repose sur le biométhane et sur l'hydrogène, or, la partie hydrogène n'est pas régulée. Ainsi, nous considérons que la demande de l'opérateur est répartie [CONFIDENTIEL]. Par conséquent, nous retenons uniquement [CONFIDENTIEL].
- D. Accompagner la transition énergétique, réduire l'empreinte environnementale de l'activité de stockage [CONFIDENTIEL] : Storengy quantifie uniquement sa demande [CONFIDENTIEL] concernant son adhésion à l'OGMP. Néanmoins, nous considérons que l'adhésion à l'OGMP est un choix stratégique de l'opérateur qui n'a pas vocation à être couvert par le tarif. Par ailleurs, pour les éléments relatifs à la réduction d'émission de méthane, une délibération ad hoc aura lieu une fois le texte définitif de la directive européenne connu. Pour ces raisons, nous ne retenons pas ces EFP supplémentaires.

Par conséquent, nous retenons une hausse de [CONFIDENTIEL] pour les nouveaux besoins.

**Effet prix** : Les différentes composantes de l'effet prix sont déterminées ci-dessous :

- SNB : [CONFIDENTIEL]
- AIC : [CONFIDENTIEL]
- Clause de révision : [CONFIDENTIEL]

La phase contradictoire nous amène à corriger notre trajectoire préliminaire :

[CONFIDENTIEL]

## **(2) Contradictoire – Charges sociales et patronales**

Tout d'abord, nous tenons à signaler que nous avons reçu de nouveaux éléments tardivement au cours de l'audit entraînant une difficulté à les exploiter dans les temps imposés. Par ailleurs, nous avons transmis à l'opérateur notre fichier de calcul avec les formules lui permettant de comprendre en détail la construction de notre trajectoire. Nous n'avons pas obtenu un fichier aussi détaillé de l'opérateur

alors que ce dernier aurait grandement facilité l'analyse et évité ce que Storengy considère comme des erreurs.

Néanmoins, nous avons tenu compte des éléments que nous avons pu vérifier, à savoir, la distinction des charges patronales hors forfait social.

Les autres éléments, tels que la trajectoire des apprentis, la prime exceptionnelle exonérée de charges sociales (qui est prise en compte dans notre calcul des salaires alors qu'elle devrait être exclue de celui-ci) n'ont pas été intégrés dans notre calcul compte tenu du fait que nous n'avons pas pu vérifier ces éléments apportés trop tardivement au cours de l'audit.

La phase contradictoire nous amène à corriger notre trajectoire et établir notre trajectoire à [CONFIDENTIEL] soit un ajustement de [CONFIDENTIEL] par rapport à la trajectoire de l'opérateur de [CONFIDENTIEL].

[CONFIDENTIEL]

### ***(3) Contradictoire - Avantages en nature énergie (ANE)***

Pour l'ensemble des opérateurs IEG nous avons corrigé lors de la phase contradictoire le tarif agent électricité et gaz pour lesquels nous conservons la trajectoire de l'opérateur correspondant au prix légal.

[CONFIDENTIEL]

### ***(4) Contradictoire - Charges d'épargne salariale***

Les niveaux projetés de bénéfice net, capitaux propres et valeur ajoutée sont des données transmises par Storengy sans toutefois que nous puissions les auditer. De plus, le niveau de salaire retenu dans le calcul de Storengy ne correspond pas à celui fourni par l'opérateur dans la rubrique masse salariale.

En appliquant, le niveau de salaire figurant dans la masse salariale de l'opérateur, la participation serait de [CONFIDENTIEL]

Nous sommes repartis du calcul transmis par l'opérateur et nous avons simplement ajusté le calcul de notre trajectoire de salaire. Nous laissons le soin à la CRE d'actualiser ce calcul sur la base des données finales de l'ensemble des travaux tarifaires. [CONFIDENTIEL]

[CONFIDENTIEL]

### ***(5) Contradictoire - Coût des avantages à long terme***

Pour les coûts des avantages à long terme nous avons conservé la trajectoire de l'opérateur.

La phase contradictoire nous amène à corriger notre trajectoire finale et à revoir notre ajustement à [CONFIDENTIEL] qui correspond à la trajectoire de l'opérateur.

### ***(6) Contradictoire – Externalisation des retraites et retour de fonds***

Concernant les externalisations des retraites et retour de fonds, nous sommes repartis du fichier des actuaires et avons conservé les données présentées sur ce fichier qui diffère de la demande tarifaire de l'opérateur.

[CONFIDENTIEL]

*h) Conclusion charges de personnel*

Suite à la phase contradictoire, notre trajectoire des charges de personnels s'élève à -337,5 M€ contre -398,7 M€ pour Storengy et se présente comme suit :

*Tableau 17 - Trajectoire 2020 – 2027 définitive du poste "Charges de personnel" en M€ courants*

[CONFIDENTIEL]

## C. Autres charges d'exploitation

### 1) Maintenance

Figure 10 - Trajectoire 2020-2027 du poste "Maintenance" en M€ courants

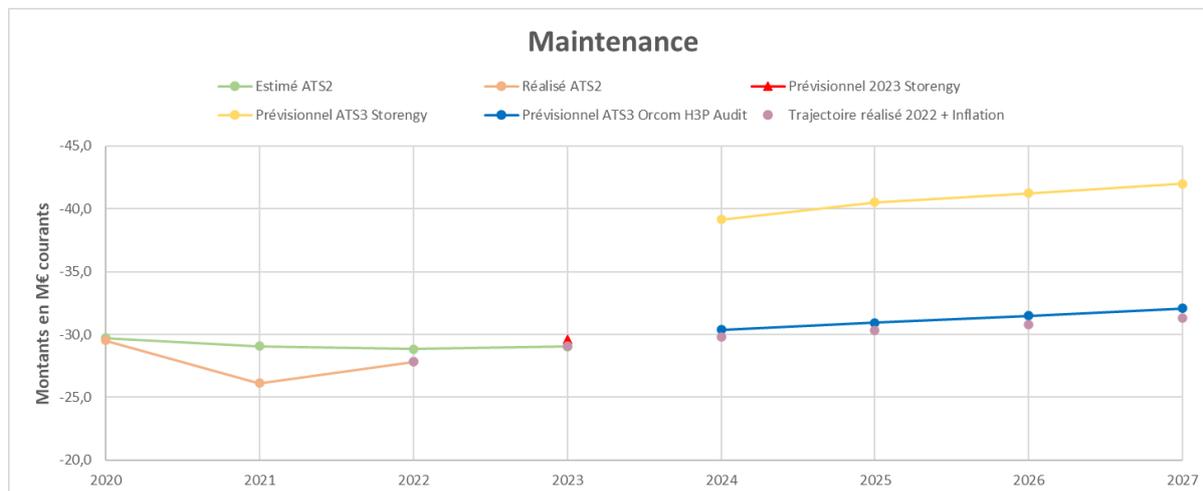


Tableau 18 - Trajectoire 2020-2027 du poste "Maintenance" en M€ courants

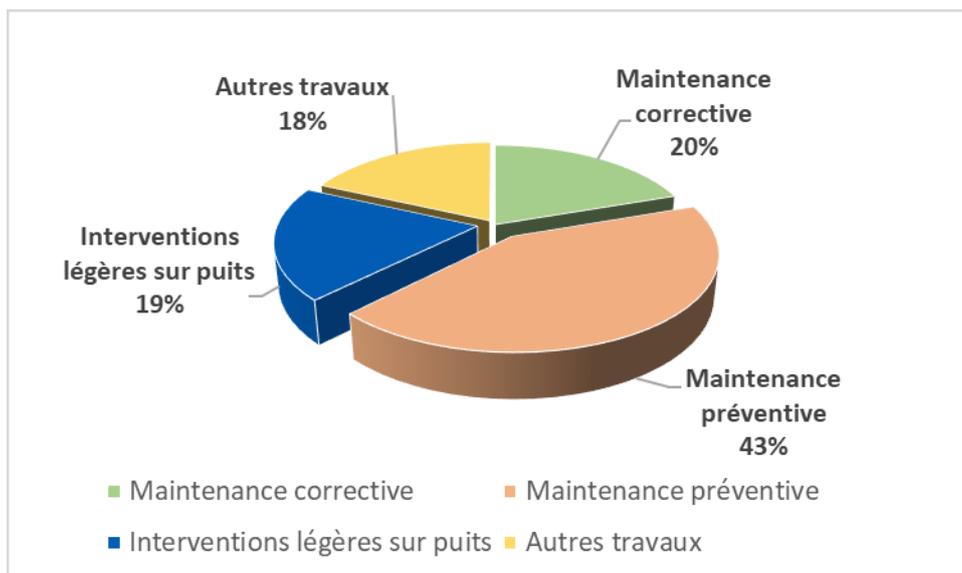
Maintenance (M€ courants)	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Trajectoire délibérée CRE ATS2	-29,7	-29,1	-28,9	-29,1				
Réalisé/estimé/prévisionnel Storengy	-29,5	-26,1	-27,8	-29,6	-39,2	-40,5	-41,3	-42,0
Ecart réalisé/demande ATS2	0,2	2,9	1,0	-0,6				
Evolution annuelle		-12%	6%	6%	32%	3%	2%	2%
Ecart entre la moyenne 2020-2022 et la moyenne 2024-2027					12,9			
Evolution entre 2022 et 2024					41%			
Evolution entre 2024 et 2027					7%			
Trajectoire réalisé 2022 + Inflation			-27,8	-29,1	-29,8	-30,3	-30,8	-31,3
Trajectoire ORCOM H3P AUDIT					-30,4	-30,9	-31,5	-32,1
Ajustement					-8,8 (-22,5%)	-9,6 (-23,7%)	-9,8 (-23,7%)	-9,9 (-23,6%)

#### a) Descriptif du poste

Les charges de maintenance couvrent :

- La **maintenance corrective**, correspondant en la remise en état des installations à la suite des anomalies découvertes lors de maintenances préventives ainsi que le traitement des défaillances survenues (remplacement des pièces, intervention de prestataires externes).
- La **maintenance préventive**, correspond aux actions programmées de manière périodique ou conditionnelle afin de garantir la disponibilité et la sécurité des équipements.
- Les **interventions légères** réalisées sur les puits des sites de stockage (aquifères et salins) par les équipes opérationnelles du Groupement d'Intervention sur Puits (GIP), afin de répondre aux enjeux de sécurité, d'intégrité, de mise en conformité réglementaire et de sécurisation de la performance.
- Les **autres travaux** :
  - o Les opérations d'efficacité énergétique et de réduction d'émissions de méthane ;
  - o Des petits travaux essentiellement de mise en conformité (des installations électriques, des systèmes de protection cathodique, des opérations sur la voirie et la signalétique...) ou de maintien en condition des ouvrages installés.

Figure 11 - Répartition du réalisé ATS2 du poste "Maintenance"



*b) Évolution du poste CNE réalisées 2020-2022 et trajectoire CNE 2024-2027*

L'évolution du poste "Maintenance" sur la période 2020-2027 selon Storengy se présente comme suit :

M€ courants	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL ATS3
Maintenance	-29,5	-26,1	-27,8	-29,6	-39,2	-40,5	-41,3	-42,0	-162,9
CONFIDENTIEL									

L'évolution de -1,7 M€ entre 2020 et 2022 ne nous a pas été expliquée par l'opérateur, nous remarquons cependant une baisse sur la période 2020-2022 notamment de la maintenance corrective pour -1,2 M€, une augmentation de la maintenance préventive de +2 M€, une baisse des interventions légères sur puits pour -0,5 M€ et une baisse des autres travaux pour -2,2 M€.

L'évolution de +1,8 M€ entre 2022 et l'estimé 2023 s'explique par [CONFIDENTIEL]

Concernant l'évolution de +9,6 M€ de l'estimé 2023 à la demande 2024, l'opérateur justifie +6,2 M€ par :

- L'inflation à 2,4% : 0,6 M€ ;
- La transition énergétique : 2,7 M€ correspondant notamment à 2,2 M€ d'actions de réduction d'émissions de méthane estimés sur la base des REX des campagnes précédentes indexée à l'inflation et en prenant en compte la montée en puissance ainsi que la complexité croissante des opérations ;
- Le renforcement de la maintenance des installations pour +2,9 M€ en moyenne sur la trajectoire ATS3.

Storengy ne nous a pas expliqué l'évolution de la trajectoire ATS3 de 2024 à 2027. Nous notons cependant une évolution de +2,8 M€ liée principalement à une évolution de +0,9 M€ sur la maintenance préventive, +0,7 M€ sur les interventions puits et +1 M€ sur les autres travaux.

La moyenne annuelle du réalisé sur l'ATS2 concernant ce poste était de 27,8 M€ tandis que la moyenne annuelle demandée pour l'ATS3 est de 40,7 M€ soit une demande supérieure de 12,9 M€ (+46%).

### c) Principales observations CNE 2020-2022

La trajectoire délibérée 2020-2022 prévoyait un total de 87,7 M€. Le montant du poste “Maintenance” réalisé est de 83,5 M€ soit une surperformance de 4,2 M€ représentant 4,8% de la trajectoire initiale 2020-2022.

Maintenance	2020	2021	2022	Total en M€	%
Estimé ATS2	-29,7	-29,1	-28,9	-87,7	
Réalisé ATS2	-29,5	-26,1	-27,8	-83,5	
Ecart	-0,2	-2,9	-1,0	-4,2	-4,8%

Cette surperformance s’explique principalement, selon l’opérateur, par :

- Des éléments non récurrents : [CONFIDENTIEL] ;
- Des interventions légères sur puits : [CONFIDENTIEL] ;
- De la maintenance corrective/préventive/autres travaux : Neutralisation faites des éléments non récurrents, un niveau de dépenses inférieur à la trajectoire ATS2 pour [CONFIDENTIEL] Au cours de la période ATS2, une priorisation des travaux notamment dans le contexte de crise sanitaire a été réalisée et s’est traduite par plus de maintenance corrective que préventive et moins d’autres travaux contre ce qui été prévu en ATS2. Les moindres dépenses de maintenance s’expliquent principalement par un effet volume :
  - o Des moindres dépenses en 2020 dans le contexte de la crise sanitaire
  - o De la réalisation de dépenses de maintenance d’investissements (correctif important ou nouvel équipement) impliquant moins de dépenses de maintenance travaux.

### d) Méthodes et hypothèses de Storengy sur la trajectoire ATS3

Pour la construction de sa trajectoire l’opérateur, considère l’année 2022 comme étant le “business as usual” (de la maintenance corrective, préventive et des autres travaux). [CONFIDENTIEL]

Pour l’ATS3, l’opérateur repart de “l’estimé” 2023 qu’il inflat avec les taux communiqués par la CRE. A cela, il ajoute une hypothèse de hausse complémentaire des prix car il estime que [CONFIDENTIEL].

Enfin, l’opérateur ajoute des opérations spécifiques qui ont été prévues sur l’ATS3 et plus particulièrement :

- Pour la maintenance corrective :
  - o Un programme de remise en peinture des installations pour 10 K€/puits ; il y a 40 puits en 2024 et 2025, puis 45 en 2026 et 2027 ;
  - o Des actions RKs (nettoyage d’échangeur) pour 15 K€/opération ; 36 installations 1 an sur 2 ;
- Pour la maintenance préventive :
  - o De la maintenance concernant les nouvelles compressions
  - o Le nettoyage des séparateurs pour 30 k€/puits ; il y a 28 puits en 2024 puis 35 à partir de 2025 ;
  - o La maintenance de l’étanchéité des vannes selon un programme de 45 K€/an/site sur 10 sites ;
  - o La maintenance sur les systèmes de purge pour 10 K€/opération ; il y a 5 puits/an sur 7 puits aquifères ;

- Un renforcement de la maintenance des pompes pour 4 K€/opération selon un parc de 150 pompes, 1 fois / 3 ans ;
- La maintenance des actionneurs de vannes pour 10 K€/vannes ; il y a 10 vannes en 2024 et 2025 puis 20 à partir de 2026 ;
- Une harmonisation du socle minimal de préventif pour 10 sites, le prix est de 20k/site ;
- Un renforcement du prescrit concernant le levage et les espaces confinés pour 10 sites, le prix est de 20k/site.

L'opérateur nous a seulement fourni des explications qualitatives et non des justifications quantitatives.

Concernant les interventions légères sur puits, l'opérateur se base sur le contrat Storengy SAS segment 3.2 correspondant la part de main d'œuvre GIP dont la trajectoire ATS3 est indexée à l'évolution du taux d'augmentation salariale interne année par année ainsi qu'à des nombres de jours hommes travaillés dont l'opérateur ne nous a pas expliqué la construction. Un forfait annuel de dépenses (des équipements mis à disposition) est ajouté au calcul ainsi que des opérations spécifiques sur les polymères pour l'ensemble de la trajectoire. Enfin, dans son calcul de trajectoire, l'opérateur ajoute le segment 3.4 du contrat avec Storengy SAS correspondant au coût des pièces en sortie du magasin GIP. Le montant du réalisé 2022 a été reconduit sans effet inflation soit un montant de [CONFIDENTIEL] chaque année sur l'ATS3.

#### *e) Trajectoire ATS3 d'ORCOM H3P Audit*

Nous avons analysé les éléments transmis par l'opérateur afin de déterminer notre trajectoire ATS3. Nous sommes, dans un premier temps, comme l'a fait l'opérateur, concernant le "business as usual" pour la maintenance corrective, préventive et les autres dépenses réparties du réel 2022 que nous avons inflaté sur la base des taux communiqués par la CRE année par année de 2023 à 2027.

Concernant la renégociation des taux de contrats avec les fournisseurs, nous estimons que ceux-ci n'ont pas lieu d'être intégrés dans la trajectoire étant donné l'indexation de l'inflation déjà prise en compte dans le calcul. Nous considérons que la gestion efficace des contrats de l'opérateur doit limiter la hausse liée à la renégociation des contrats à l'inflation.

Enfin, concernant les opérations spécifiques de la maintenance corrective, préventive et autres travaux, compte tenu de l'évolution 2020-2022 qui s'élève à [CONFIDENTIEL] sans tenir compte de l'inflation nous ne pouvons considérer l'année 2022 comme une année normative puisque l'opérateur ne nous a pas indiqué d'événements exceptionnels permettant de justifier la baisse en effet volume entre 2020 et 2022. Ainsi, selon nous, l'année 2022 contient des opérations spécifiques qui compte tenu de la construction que nous proposons à savoir repartir du réalisé 2022 inflaté, sont déjà intégrées. Il convient donc de ne pas prendre en compte à deux reprises ces éléments spécifiques déjà intégrés. Pour cette raison, nous ne retenons pas les opérations spécifiques telles qu'identifiées par l'opérateur.

Pour finir, concernant les interventions sur puits, nous sommes repartis du calcul de l'opérateur :

Pour la part de main d'œuvre GIP, nous avons indexé la trajectoire ATS3 à l'évolution du taux d'augmentation salariale interne année par année que nous avons recalculé ainsi qu'à un nombre de jours hommes travaillés dont la base 2022 a été utilisée et appliquée sur toute la trajectoire ATS3. Pour ce qui est des opérations sur polymères, celles-ci ne nous ont pas été correctement justifiées (nous avons eu des explications qualitatives et non des justifications quantitatives) donc nous ne les

preons pas en compte dans notre trajectoire. Enfin, pour le segment 3.4 du contrat avec Storengy SAS, nous sommes repartis des hypothèses de l'opérateur à savoir la base du réalisée 2022 sans reconduite de l'inflation.

De ce fait, nous recommandons un ajustement total sur le poste "Maintenance" de -40,8 M€ représentant -25,1% de la trajectoire ATS3 de l'opérateur comme présenté ci-dessous :

M€ courants	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total ATS3
Total poste Maintenance	-29,5	-26,1	-27,8	-29,1	-29,7	-30,3	-30,8	-31,3	-98,9
CONFIDENTIEL									
Ajustements recommandés par Orcom H3P Audit					-9,4	-10,3	-10,5	-10,7	-40,8
Ajustements recommandés par Orcom H3P Audit en %					-24,1%	-25,3%	-25,4%	-25,4%	-25,1%

*f) Contradictoire Storengy*

Storengy est revenu vers nous dans le cadre de la période contradictoire et a apporté les commentaires suivants :

1) Interventions légères sur puits « business as usual »

Dans l'attente du retour définitif d'H3P concernant le taux d'augmentation salariale à retenir en ATS3, Storengy a intégré le taux d'ancienneté [CONFIDENTIEL] qui avait été omis par H3P dans son hypothèse.

2) Interventions légères sur puits « nouveaux enjeux »

Storengy fournit une offre commerciale justifiant le coût d'une opération de traitements des polymères. Storengy maintient sa demande concernant le poste « interventions sur puits ».

3) Maintenance business as usual hors interventions sur puits et nouveaux enjeux :

Storengy transmet l'extrait des contrats justifiant les indexations habituellement utilisées :

- Indice mensuel du coût horaire du travail révisé - Salaires et charges - Tous salariés - Industries mécaniques et électriques (NAF rév. 2 postes 25-30 32-33) - Base 100 en décembre 2008
- Indice mensuel du coût horaire du travail révisé - Salaires et charges - Tous salariés - activités spécialisées, scientifiques, techniques (NAF rév. 2 section M) - Base 100 en décembre 2008.

[CONFIDENTIEL].

- Trajectoire ATS3 Business as usual :

- Indexation retenue :  
Storengy a transmis des éléments quantitatifs pour documenter la méthodologie de construction de la trajectoire ATS3 avec notamment des hypothèses de taux de renégociation des contrats pour la partie « Business as usual » des hypothèses de volume et de prix et des devis à l'appui pour les nouveaux besoins et enjeux. Storengy conteste l'utilisation du taux d'inflation IPCH préconisé par H3P. Comme précédemment, la hausse du coût des contrats de maintenance ne peut pas être traitée et basée sur le taux d'inflation IPCH.  
Les indices habituellement utilisés sont :

- Indice mensuel du coût horaire du travail révisé - Salaires et charges - Tous salariés - Industries mécaniques et électriques (NAF rév. 2 postes 25-30 32-33) - Base 100 en décembre 2008
- Indice mensuel du coût horaire du travail révisé - Salaires et charges - Tous salariés - activités spécialisées, scientifiques, techniques (NAF rév. 2 sections M) - Base 100 en décembre 2008.

**Storengy France confirme sa demande Business as usual.**

*g) Réponse ORCOM H3P Audit*

Suite à la phase contradictoire, nous apportons les analyses complémentaires suivante :

1) Interventions légères sur puits « business as usual

Nous avons intégré le taux d'ancienneté de [CONFIDENTIEL] à notre hypothèse comme précisé par Storengy lors de la période contradictoire.

2) Interventions légères sur puits « nouveaux enjeux »

"L'offre commerciale" fournit par Storengy correspond à une remontée des besoins métier. De plus, nous ne savons pas si l'année 2022 de référence contient ou non des opérations exceptionnelles de ce type. L'opérateur ne nous ayant pas fourni d'éléments de justifications probants quant à ces nouveaux enjeux. De ce fait, nous maintenons notre trajectoire sur ce point.

Ainsi, notre trajectoire s'élève à [CONFIDENTIEL] engendrant un ajustement total de [CONFIDENTIEL] sur le poste interventions légères sur puits représentant une baisse de 29,9%. A noter que le total ATS3 comprenait une erreur dans le rapport préliminaire que nous avons corrigée ci-après :

[CONFIDENTIEL]

3) Maintenance business as usual hors interventions sur puits et nouveaux enjeux :

Les éléments présentés par l'opérateur sont satisfaisants concernant la hausse des prix constatée en 2023. [CONFIDENTIEL]

[CONFIDENTIEL]. De ce fait, nous ne retenons pas le calcul de l'opérateur et décidons de calculer la trajectoire ATS3 selon la chronique inflationniste communiquée par la CRE à partir de 2024 plutôt que de reprendre une moyenne des indices 2020-2023 comme l'a fait l'opérateur.

**Suite à la phase contradictoire, notre trajectoire s'élève à -124,9 M€, soit un ajustement de -38,1 M€ par rapport à la trajectoire de l'opérateur.**

*Tableau 19 - Trajectoire 2020 – 2027 définitive du poste "Maintenance" en M€ courants*

M€ courants	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total AT3
Total poste Maintenance	-29,5	-26,1	-27,8	-29,4	-30,4	-30,9	-31,5	-32,1	-124,9
CONFIDENTIEL									
Ajustements recommandés par Orcom H3P Audit					-8,8	-9,6	-9,8	-9,9	-38,1
Ajustements recommandés par Orcom H3P Audit en %					-22,5%	-23,7%	-23,7%	-23,6%	-23,4%

## 2) Exploitation

Figure 12 - Trajectoire 2020-2027 du poste "Exploitation" en M€ courants

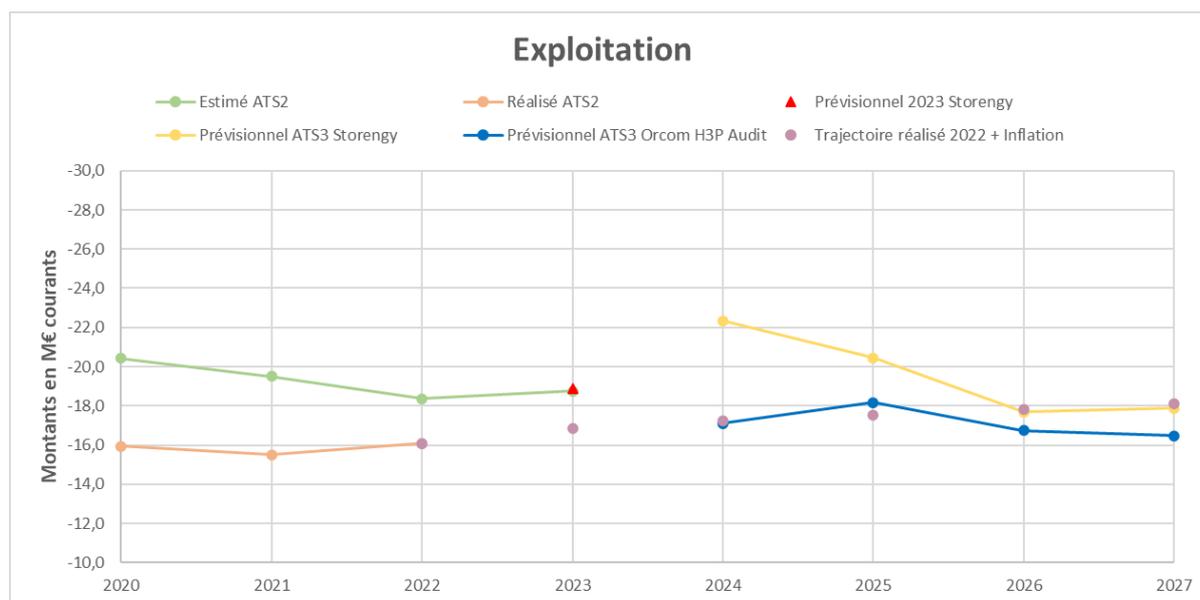


Tableau 20 - Trajectoire 2020-2027 du poste "Exploitation" en M€ courants

Exploitation (M€ courants)	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Trajectoire délibérée CRE AT2	-20,4	-19,5	-18,4	-18,8				
Réalisé/estimé/prévisionnel Storengy	-15,9	-15,5	-16,1	-18,9	-22,3	-20,4	-17,7	-17,9
Ecart réalisé/demande AT2	4,5	4,0	2,3	-0,1				
Evolution annuelle		-3%	4%	17%	18%	-8%	-13%	1%
Ecart entre la moyenne 2020-2022 et la moyenne 2024-2027					3,7			
Evolution entre 2022 et 2024					39%			
Evolution entre 2024 et 2027					-20%			
Trajectoire réalisé 2022 + Inflation			-16,1	-16,8	-17,2	-17,5	-17,8	-18,1
Trajectoire ORCOM H3P AUDIT					-17,1	-18,2	-16,7	-16,5
Ajustement					-5,2 (-23,4%)	-2,3 (-11,1%)	-0,9 (-5,3%)	-1,4 (-7,9%)

### a) Descriptif du poste

Le poste "Exploitation" se décompose selon les trois sous postes suivants :

- Les charges liées à l'**activité de support à l'exploitation** : Elles regroupent les prestations réalisées par les équipes en central pour le compte des équipes sur sites (études, diagnostics, réglages, formations, appui technique pour les marchés de travaux...). Elles sont récurrentes et évoluent entre autres selon les coûts de main d'œuvre sur la période.
- **Les charges de consommables et traitement des effluents** qui sont spécifiques aux opérateurs de stockage. Elles regroupent les consommables associés à l'exploitation des stockages de gaz souterrain (TEG des unités de déshydratation, THT utilisé pour l'odorisation du gaz, charbon actif des unités de désulfuration, méthanol pour la prévention des hydrates de gaz) ; ainsi

que le traitement des eaux de soutirage et des effluents de traitement, issus de l'activité du process. Ces fluides nécessitent un enlèvement par camion et un traitement dans des centres spécialisés dans la dépollution. Elles dépendent :

- Du cyclage des stockages. En cohérence avec les charges énergie, les hypothèses de cyclage retenues sont à 95% des volumes commercialisés ;
  - De l'évolution du prix des consommables et des charges de traitement des effluents ;
  - Des dates d'interventions spécifiques qui peuvent basculer d'un exercice à l'autre en fonction du cyclage des stockages (cas pour le changement de charge de charbon actif).
- Le poste abandons de puits et d'installations : Le poste comprend des charges (études, prestations, travaux) relatives aux abandons de puits et d'installations à la suite d'une inspection, des travaux de démantèlement et de démolition des installations devenues inutiles, à la suite de certains travaux, insalubres ou vétustes.

Figure 13 - Répartition du réalisé ATS2 du poste "Exploitation"

[CONFIDENTIEL]

*b) Évolution du poste CNE réalisées 2020-2022 et trajectoire CNE 2024-2027*

L'évolution du poste "Exploitation" sur la période 2020-2027 selon Storengy se présente comme suit :

M€ courants	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL ATS3
Exploitation	-15,9	-15,5	-16,1	-18,9	-19,6	-19,0	-20,0	-19,1	-77,8
CONFIDENTIEL									

Le réalisé 2020-2022 est stable. [CONFIDENTIEL]

*c) Principales observations CNE 2020-2022*

La trajectoire délibérée 2020-2022 prévoyait un total de 58,3 M€. Le montant du poste "Exploitation" réalisé est de 47,5 M€ soit une surperformance de 10,8 M€ représentant 18,5 % de la trajectoire initiale 2020-2022.

Exploitation	2020	2021	2022	Total en M€	%
Estimé ATS2	-20,4	-19,5	-18,4	-58,3	
Réalisé ATS2	-15,9	-15,5	-16,1	-47,5	
Ecart	-4,5	-4,0	-2,3	-10,8	-18,5%

[CONFIDENTIEL]

*d) Méthodes et hypothèses de Storengy sur la trajectoire ATS3*

Nous détaillons ci-après les méthodes et hypothèses de construction de trajectoire ATS3 de l'opérateur par sous postes :

- Concernant les **activités support d'exploitation** :

L'opérateur se base premièrement sur le contrat cadre avec Storengy SAS ainsi que sur des autres dépenses comme présenté dans le tableau ci-après.

[CONFIDENTIEL]

- Concernant la partie **consommable** : L'opérateur construit sa trajectoire autour de deux coûts que sont les effluents et les consommables :
  - Pour les effluents, le coût total se décompose en part fixe et en part variable :
    - Pour la part fixe, l'opérateur se base pour la trajectoire ATS3 sur le réel 2022 non inflaté.
    - Pour la part variable, celle-ci est calculée à partir des volumes effluents concernant le transport et le stockage indexé à un prix unitaire de transport et un prix unitaire de stockage. Les volumes d'effluents de transport et de stockage sont tous deux calculés selon un ratio volume stockage ou transport avec une base 2020-2021 divisé par le volume soutiré 2020-2021 (dont nous n'avons pas eu le détail de construction) le tout multiplié par le volume soutiré de l'année N.
  - Pour les consommables, le coût total se décompose également en part fixe et en part variable :
    - Pour la part fixe, l'opérateur se base pour la trajectoire ATS3 sur le réel 2022 non inflaté.
    - Pour la part variable, celle-ci est calculée à partir des volumes consommables indexés à un prix unitaire. Les volumes consommables sont calculés selon un ratio volume consommable avec une base 2020-2021 divisé par le volume soutiré 2020-2021 le tout multiplié par le volume soutiré de l'année N calculée.

L'opérateur nous a également présenté deux lignes "Amplitude stock" et "Volumes injectés" qui n'ont cependant pas été utilisés dans la construction de la trajectoire et qui n'ont aucune incidence dans les calculs.

- Concernant la partie **abandons de puits et d'installations** :

[CONFIDENTIEL]

#### *e) Trajectoire ATS3 d'ORCOM H3P Audit*

Nous avons analysé les éléments transmis par l'opérateur afin de déterminer notre trajectoire ATS3 :

- Concernant les **activités support d'exploitation** : Nous sommes repartis des hypothèses de l'opérateur que nous avons challengées à savoir :
  - Pour la partie forfait : nous avons appliqué au réel 2022 notre évolution du coût de la main d'œuvre.
  - Pour la partie concernant la régie, nous avons indexé le PMH réalisé 2022 à notre évolution de masse salariale que nous avons ensuite valorisée aux hypothèses du nombres d'heures sur l'ATS3 établis par l'opérateur.

- Pour la partie concernant le contrat avec Storengy SAS segment 4.2 : n’ayant pas obtenu suffisamment de détails nous avons retenu le réalisé 2022 que nous avons inflaté.
- Pour la partie autre dépenses : n’ayant pas obtenu de justificatifs, nous sommes partis de la moyenne 2020-2022 que nous avons indexé à l’inflation.

De ce fait, concernant le sous-poste “activités support d’exploitation, nous recommandons un ajustement global de –0,3 M€ correspondant à -1,0% de la trajectoire ATS3 de l’opérateur comme présenté ci-dessous :

[CONFIDENTIEL]

- Concernant les **consommables** :
  - Pour la part fixe : L’opérateur ayant calculé sa trajectoire selon le réel 2022 non inflaté, il nous semble plus juste de partir de la moyenne 2020-2022 non inflaté compte tenu de l’évolution erratique de la partie fixe sur le réalisé 2020-2022.
  - Pour la part variable : nous avons conservé les hypothèses de l’opérateur. Nous avons cependant revu certaines méthodes de calculs à savoir la prise en compte de 2022 comme année de base en plus des années 2020 et 2021 pris par l’opérateur.

De ce fait, concernant le sous-poste “consommables” nous recommandons un ajustement global [CONFIDENTIEL]

- Concernant les **abandons de puits et d’installations** : Nous avons gardé pour la construction de notre trajectoire, seulement les montants qui nous ont été justifiés à date. Les dépenses concernant les sites de Cerville, Chemery (concerne 2 fois 0,2 M € de coût), et Gournay pour 0,4 M€ ne nous ont pas été justifiées. Nous précisons également que concernant certains projets dont Etrez et St Illiers, les abandons ont déjà été financés sur l’ATS2, ainsi pour éviter un double financement de ces projets nous ne les retenons pas sur l’ATS3. Ces éléments nous permettent de tirer la trajectoire suivante concernant les abandons de puits et d’installations :

Abandons de puits et d’installations en M€	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL ATS3
CONFIDENTIEL									
<b>TOTAL</b>	-1,2	-1,6	-2,7	-3,2	-4,6	-4,2	-2,6	-2,1	-13,4

De ce fait, concernant le sous-poste “abandons de puits et d’installations”, nous recommandons un ajustement global de –3,3 M€ correspondant à -19,6% de la trajectoire ATS3 de l’opérateur comme présenté ci-dessous :

M€ courants	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL ATS3
<i>Abandons de puits et d’installations</i>	-1,2	-1,6	-2,7	-3,2	-4,6	-4,2	-2,6	-2,1	-13,4
Ajustements recommandés par Orcom H3P Audit en M€					-0,7	0,7	-2,1	-1,2	-3,3
Ajustements recommandés par Orcom H3P Audit en %					-13,6%	20,6%	-45,1%	-36,1%	-19,6%

Pour conclure concernant le poste “Exploitation”, nous recommandons un ajustement total sur de – 8,9 M€ représentant -11,5% de la trajectoire ATS3 de l’opérateur comme présenté ci-dessous :

[CONFIDENTIEL]

*f) Contradictoire Storengy*

Storengy est revenu vers nous dans le cadre de la période contradictoire et a apporté les commentaires suivants :

- Beynes ; L'arbitrage de -10% nécessitera des optimisations et des modifications de scope sur les démantèlements prévus.
- Saint-Illiers ; L'arbitrage de -20% nécessitera des optimisations et des modifications de scope sur les démantèlements prévus.
- Etrez ; Storengy a explicité les raisons impliquant la non-réalisation du programme en ATS2 : priorisation du programme de Beynes du fait des exigences de la DREAL et de l'accord GRT Gaz. En 2022 a été lancée une étude d'avant-projet concernant la pomperie auprès de l'entreprise Ginger reçue en mars 2023, qui se poursuivra par une étude PRO avant réalisation en 2024. Une consultation par ailleurs est lancée en 2023 pour le démantèlement de l'ancienne chaufferie, avec également des travaux à partir de 2024. **L'arbitrage d'H3P implique que les démantèlements des bâtiments de lessivage de la chaufferie et de l'ancienne génération d'Etrez prévus sur 2024 et 2025 suite à une injonction de la CARSAT et de l'arrêté préfectoral demandant la démolition des installations abandonnées ne seront donc pas couverts. Storengy confirme sa demande sur Etrez.**
- Cerville ; H3P n'avait pas retenu Cerville faute de justifications. Storengy fournit à H3P la synthèse du processus achat avec le résultat de l'appel d'offres et l'offre de l'entreprise ATD qui a été retenue. Cette synthèse justifie la trajectoire demandée par **Storengy qui maintient sa demande.**

*g) Réponse ORCOM H3P AUDIT*

Suite au contradictoire de l'opérateur, nous apportons les précisions suivantes :

- Concernant Etrez, nous réaffirmons le fait que des travaux initialement financés sur l'ATS2 n'ont pas à être financés de nouveau sur l'ATS3. Nous maintenons notre position.
- Concernant Cerville, : Storengy a fourni des éléments satisfaisants pour justifier les dépenses de Cerville à hauteur de [CONFIDENTIEL]. Nous acceptons de rétablir [CONFIDENTIEL] de la trajectoire concernant Cerville.

**À la suite de la phase contradictoire, notre trajectoire s'élève à -2,9 M€, soit un ajustement de -12,9 M€ par rapport à la trajectoire de l'opérateur.**

Abandons de puits et d'installations en M€	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL ATS3
CONFIDENTIEL									
<b>TOTAL</b>	<b>-1,2</b>	<b>-1,6</b>	<b>-2,7</b>	<b>-3,2</b>	<b>-4,0</b>	<b>-4,2</b>	<b>-2,6</b>	<b>-2,1</b>	<b>-12,9</b>
<b>M€ courants</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>TOTAL ATS3</b>
<i>Abandons de puits et d'installations</i>	-1,2	-1,6	-2,7	-3,2	-4,0	-4,2	-2,6	-2,1	-12,9
<b>Ajustements recommandés par Orcom H3P Audit en M€</b>					-4,0	-0,7	0,3	0,1	-4,4
<b>Ajustements recommandés par Orcom H3P Audit en %</b>					-49,7%	-14,4%	11,0%	2,5%	-25,4%

Au global, nous recommandons une trajectoire qui s'élève à -68,5 M€ engendrant un ajustement de -9,9 M€ sur le poste "Exploitation" représentant une baisse de 38,9 % avec la trajectoire de l'opérateur :

Tableau 21 - Trajectoire 2020 – 2027 définitive du poste "Exploitation" en M€ courants

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL ATS3
<b>Exploitation</b>	<b>-14,4</b>	<b>-14,8</b>	<b>-15,1</b>	<b>-16,5</b>	<b>-17,1</b>	<b>-18,2</b>	<b>-16,7</b>	<b>-16,5</b>	<b>-68,5</b>
CONFIDENTIEL									
<b>Ajustements recommandés par Orcom H3P Audit</b>					-5,2	-2,3	-0,9	-1,4	-9,9
<b>Ajustements recommandés par Orcom H3P Audit en %</b>					-23,4%	-11,1%	-5,3%	-7,9%	-12,6%

### 3) Expertise

Figure 14 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste “Expertise” en M€ courants

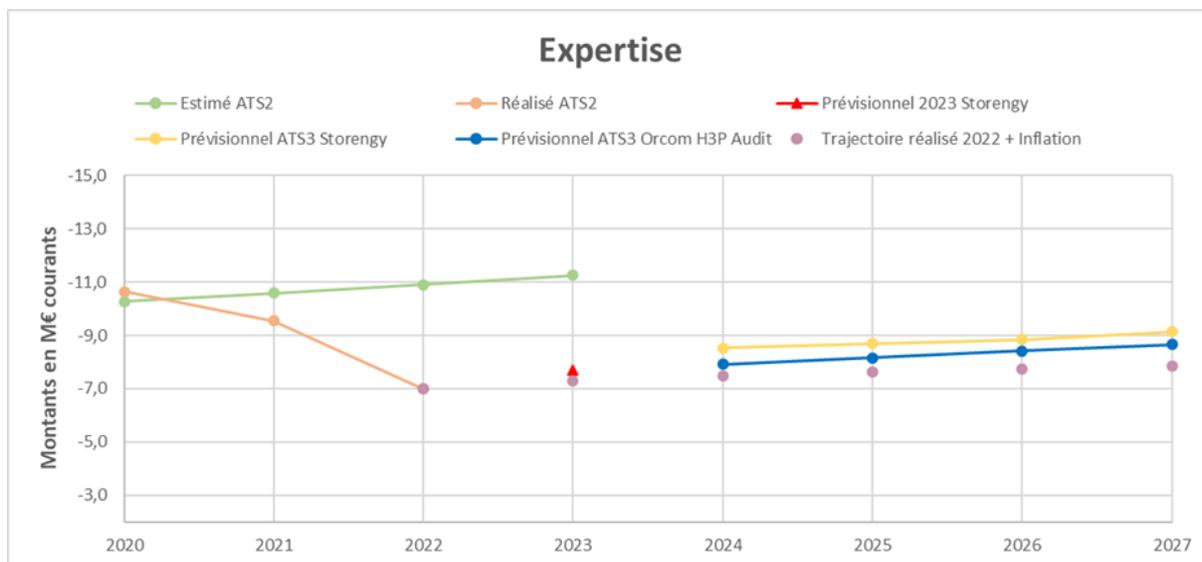


Tableau 22 - Trajectoire 2020-2027 du poste « Expertise » en M€ courants

Expertise (M€ courants)	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Trajectoire délibérée CRE ATS2	-10,3	-10,6	-10,9	-11,3				
Réalisé/estimé/prévisionnel Storengy	-10,6	-9,6	-7,0	-7,7	-8,5	-8,7	-8,8	-9,1
Ecart réalisé/demande ATS2	-0,4	1,0	3,9	3,5				
Evolution annuelle		-0,1	-0,3	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0
Ecart entre la moyenne 2020-2022 et la moyenne 2024-2027					-0,3			
Evolution entre 2022 et 2024				21,9%				
Evolution entre 2024 et 2027						7,2%		
Trajectoire réalisé 2022 + Inflation			-7,0	-7,3	-7,5	-7,6	-7,7	-7,9
Trajectoire ORCOM H3P AUDIT					-7,9	-8,2	-8,4	-8,7
Ajustement					-0,6 (-7,2%)	-0,5 (-6,1%)	-0,4 (-5,0%)	-0,5 (-5,2%)

#### a) Descriptif du poste

Le poste “Expertise” comprend toutes les dépenses afférentes aux charges d’expertise.

Le poste se divise de la manière suivante :

- Etudes [CONFIDENTIEL]
- Gestion de données pour un total réalisé de [CONFIDENTIEL]

Figure 15 - Répartition du réalisé ATS2 du poste "Expertise"

[CONFIDENTIEL]

Le sous-poste "Etudes" regroupe principalement les prestations suivantes :

- Modélisation du fonctionnement d'un stockage en fonction du cyclage injection/soutirage ;
- Modélisation des capacités de production en fonction du taux de soufre par exemple ;
- Etudes préparatoires et études spécifiques liées aux interventions sur puits.

Le sous-poste "Gestion de données et de référentiels" regroupe principalement les prestations suivantes :

Le data management qui regroupe la conservation, gestion et mise à jour des données du sous-sol (géosciences, cartographie, sismologie...), les recherches bibliographiques et la fourniture de données en réponse aux besoins d'études ou dossiers opérationnels.

La gestion de la carothèque qui concerne l'exploitation des données relatives aux carottes-échantillons de roches, le laboratoire de pétro-physique et les prestations de mesures et analyses d'échantillons.

La gestion et mise à jour du référentiel RCTS qui désigne la mise à jour de spécifications techniques telles que le référentiel de conception des automatismes des stockages souterrains, le référentiel de construction des bâtiments (notamment sous l'angle gestion du risque majeur).

#### b) Evolution du poste 2020-2027

Sur la trajectoire ATS3, Storengy prévoit au total 35,2 M€ sur le poste "Expertise". Sur la période ATS3, les prévisions de Storengy mettent ce poste en légère augmentation ; en 2024 il est de 8,5 M€ contre 9,1 M€ pour 2027. Plus largement, le poste augmente en moyenne de 2,3% par an sur la période ATS3.

L'évolution du poste "Expertise" sur la période 2020-2027 selon Storengy se présente comme suit :

M€ courants	Réalisée- Estimée-Prévisionnelle								
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL ATS3
Expertise	-10,6	-9,6	-7,0	-7,7	-8,5	-8,7	-8,8	-9,1	-35,2
CONFIDENTIEL									

Le réalisé du poste "Expertise" diminue de 3,7 M€ entre 2020 et 2022, soit une baisse de 34,3%. Cette baisse s'explique principalement par la diminution des prestations du contrat avec Storengy SAS :

- [CONFIDENTIEL] : Nombre d'études techniques sur des Projets liés aux Stockages et d'études particulières sur des interventions légères ou lourdes sur puits moins importantes que prévues et coûts de participation aux activités normatives plus importantes que prévues ;
- [CONFIDENTIEL] impact de l'avenant n°4 au contrat cadre avec Storengy SAS ;
- [CONFIDENTIEL] Révision à la baisse des demandes de gestion et mise à jour du RTCS (Référentiel technique de conception des stockages).

Storengy a construit sa trajectoire en suivant des segments de contrat dépendant notamment du taux horaire moyen, du nombre d'heure, du prix par livrables et du nombre de livrables. Or, il s'avère que la plupart sont en diminution sur la période 2020-2027 traduisant le ralentissement global de l'industrie gazière (ex : le nombre de livrables).

La moyenne du réalisé 2020-2022 est de 9,1 M€/an contre 8,8 M€/an sur l'ATS3, soit une baisse de 0,3 M€/an (-2,9%).

*c) Principales observations CNE 2020-2022*

Expertise	2020	2021	2022	Total en M€	%
Estimé ATS2	-10,3	-10,6	-10,9	-31,8	
Réalisé ATS2	-10,6	-9,6	-7,0	-27,2	
Ecart	0,4	-1,0	-3,9	-4,6	-14,4%

Le prévisionnel 2020-2022 prévoyait un total de 31,8 M€ sur le poste, en réalité 27,2 M€ ont été consacrés aux charges d'expertise. Cette surperformance de 4,6 M€ (-14.4%) entre la délibération CRE ATS2 et le réalisé est principalement liée, selon l'opérateur, à la réalisation d'une partie de l'efficience, demandée par la CRE, concernant un contrat cadre. Cette efficience a été réalisée via [CONFIDENTIEL].

*d) Méthodes et hypothèses de Storengy sur la trajectoire ATS3*

Storengy a construit sa trajectoire ATS3 à partir du découpage suivant :

Tableau – Détail de construction du poste "Expertise" sur la trajectoire ATS3 – Trajectoire Storengy

	Réel2020	Réel2021	Réel2022	Estimé2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL ATS3
CONFIDENTIEL									
TOTAL			-7,0	-7,7	-8,5	-8,7	-8,9	-9,2	-35,4

Storengy construit sa trajectoire à partir de la somme de segment de contrat et des autres études de direction.

Storengy nous explique ainsi que :

[CONFIDENTIEL]

*e) Trajectoire ATS3 d'ORCOM H3P Audit*

Sur la trajectoire ATS3, nous prévoyons au total 30,5 M€ sur le poste "Expertise".

Tableau – Détail de construction du poste "Expertise" sur la trajectoire ATS3 – Trajectoire ORCOM H3P AUDIT

	Réel2020	Réel2021	Réel2022	Estimé2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL ATS3
CONFIDENTIEL									
TOTAL	-10,6	-9,6	-7,0	-7,4	-7,4	-7,6	-7,7	-7,8	-30,5

Nous préconisons en fonction du cas les ajustements suivants :

[CONFIDENTIEL]

Tableau 23 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste “Expertise” en M€ courants

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL ATS3
Expertise	-10,6	-9,6	-7,0	-7,4	-7,4	-7,6	-7,7	-7,8	-30,5
CONFIDENTIEL									
Ajustement proposé par ORCOM H3P Audit					-1,1	-1,1	-1,2	-1,3	-4,7
Ajustement proposé par ORCOM H3P Audit en %					-0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	-13,3%

Au total, sur la période ATS3, notre trajectoire s’élève à -30,5 M€, soit une baisse de -4,7 M€ soit – 13,2% par rapport à la trajectoire de Storengy.

#### *f) Contradictoire Storengy*

##### ➤ Etudes

[CONFIDENTIEL]

##### ➤ Autres études des Directions

Storengy nous explique qu'ils se doivent d'effectuer des études notamment en ATS3 à la demande de l'Administration. La valorisation de la trajectoire ATS3 de l'opérateur est à dire d'experts opérationnels et concerne principalement les Directions de l'Opérateur Industriel et du Portfolio Asset Management. Il s'agit d'une enveloppe budgétaire : aucun devis n'est à ce jour disponible d'après l'opérateur.

Storengy ajoute que « Le réel 2020-2022 démontre que les dépenses varient significativement d'une année à l'autre en fonction des besoins d'études. L'année 2022 ne peut être prise comme référence au calcul de la trajectoire ATS3. Nous proposons de retenir la moyenne 2020-2022 en € 2022 inflatée. »

##### ➤ Gestion de données et de référentiels \_ Segment 4.4 du contrat LT

Storengy nous rappelle que « H3P a inflaté le réel 2022 au taux IPCH alors que le segment 4.4 est un forfait annuel indexé sur l'évolution de la masse salariale tel que le prévoit le contrat signé avec Storengy SAS. »

[CONFIDENTIEL]

Storengy demande qu'ORCOM H3P AUDIT applique la clause d'indexation contractuelle pour calculer la trajectoire.

#### *g) Réponse d'ORCOM H3P Audit*

Suite aux différentes propositions apportées par l'opérateur lors de la phase contradictoire nous avons modifié notre trajectoire sur le poste « Expertise » de la façon suivante :

- Nous avons changé l'indexation du segment 4.13, il n'est plus indexé sur l'inflation mais [CONFIDENTIEL] suivant la demande contradictoire de l'opérateur et conformément au contrat.
- Nous avons bien noté que le poste « Autres Etudes de direction » est une enveloppe budgétaire sans devis chiffré à ce jour. Ainsi, nous calculons la moyenne du réalisé 2020-2022 que nous inflatons sur l'ATS3 comme préconisé par l'opérateur pendant la phase contradictoire.
- À la suite des précisions apportées par Storengy lors de la phase contradictoire, nous avons changé l'indexation du segment 4.4 [CONFIDENTIEL].

En conclusion, notre trajectoire passe à -33,1 M€ sur le total ATS3 contre -35,2 M€ chez Storengy soit un ajustement à la baisse de -2,1 M€ (5,8%), comme présenté dans le tableau ci-dessous :

Tableau 24 - Trajectoire 2020 – 2027 définitive du poste “Expertise” en M€ courants

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL AT33
Expertise	-10,6	-9,6	-7,0	-7,7	-7,9	-8,2	-8,4	-8,7	-33,1
CONFIDENTIEL									
Ajustement proposé par ORCOM H3P Audit					-0,6	-0,5	-0,4	-0,5	-2,1
Ajustement proposé par ORCOM H3P Audit en %					0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	-5,8%

#### 4) Support sites

Figure 16 - Trajectoire 2020-2027 du poste "Support Sites" en M€ courants

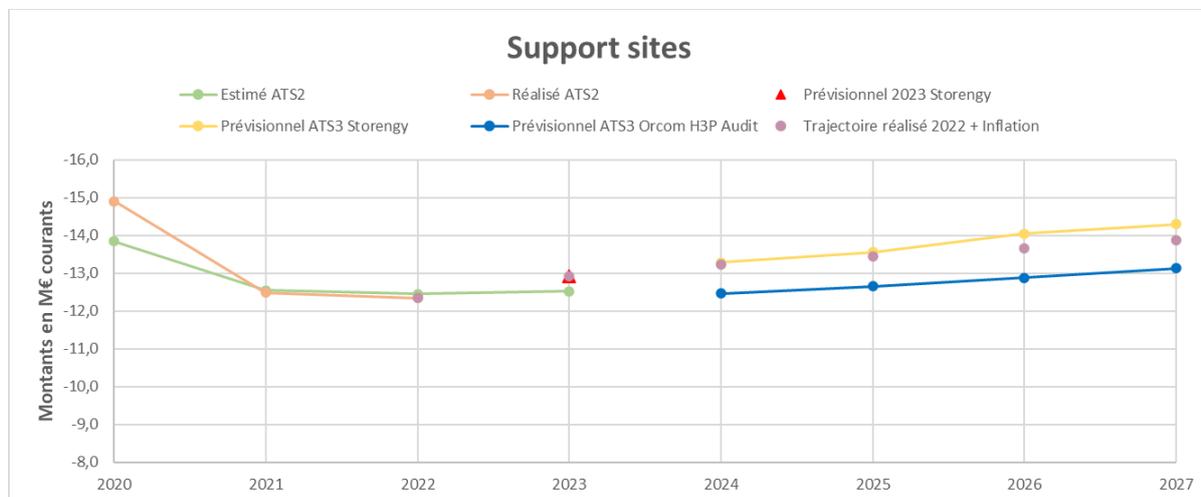


Tableau 25 - Trajectoire 2020-2027 du poste "Support Sites" en M€ courants

Support Sites (M€ courants)	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Trajectoire délibérée CRE ATS2	-13,8	-12,5	-12,4	-12,5				
Réalisé/estimé/prévisionnel Storengy	-14,9	-12,5	-12,3	-12,9	-13,3	-13,6	-14,0	-14,3
Ecart réalisé/demande ATS2	-1,1	0,1	0,1	-0,4				
Evolution annuelle		-16%	-1%	5%	3%	2%	4%	2%
Ecart entre la moyenne 2020-2022 et la moyenne 2024-2027					0,6			
Evolution entre 2022 et 2024					8%			
Evolution entre 2024 et 2027					8%			
Trajectoire réalisé 2022 + Inflation			-12,3	-12,9	-13,2	-13,5	-13,7	-13,9
Trajectoire ORCOM H3P AUDIT					-12,5	-12,7	-12,9	-13,1
Ajustement					-0,8 (-6,2%)	-0,9 (-6,7%)	-1,2 (-8,3%)	-1,2 (-8,2%)

##### a) Descriptif du poste

Le poste "Support sites" se décompose en cinq sous postes qui sont les suivants :

- **Entretien des espaces verts et gardiennage** : ce sous-poste regroupe les coûts liés au « facility management » concernant le gardiennage, l'entretien des espaces verts, le nettoyage et le multi-technique ;
- **Gestion des stocks** : ce sous-poste regroupe les coûts liés aux activités de logistique et de gestion des stocks ;
- **Support de maintenance et exploitation** : ce sous poste regroupe les coûts liés au renfort de la sûreté ;
- **Règlementaire** : ce sous-poste regroupe les coûts liés à la réglementation ;
- **Autres** : ce sous-poste regroupe les coûts liés à la gestion électronique documentaire (GED), le coûts des véhicules, les déplacements, des dépenses supports sites autres regroupant des coûts de gestion des magasins, d'exploitation et de maintenance.

Figure 17 - Répartition du réalisé ATS2 du poste "Support Sites"

[CONFIDENTIEL]

**b) Évolution du poste CNE 2020-2027**

L'évolution du poste "Support sites" sur la période 2020-2027 selon Storengy se présente comme suit :

M€ courants	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL ATS3
Support sites	-14,9	-12,5	-12,3	-12,9	-13,3	-13,6	-14,0	-14,3	-55,2
CONFIDENTIEL									

L'évolution de -2,6 M€ sur la période 2020-2022 ne nous a pas été expliquée par l'opérateur cependant nous pouvons préciser que cette évolution provient de :

- La baisse du poste entretien des espaces verts et gardiennage pour [CONFIDENTIEL] ;
- La hausse du poste gestion des stocks pour [CONFIDENTIEL] ;
- La baisse du poste support maintenance et exploitation pour [CONFIDENTIEL];
- La baisse du poste règlementation pour [CONFIDENTIEL] ;
- La hausse du poste autres pour [CONFIDENTIEL]

Concernant l'évolution de 0,6 M€ de charge entre le réalisé 2022 et le prévisionnel 2023, l'opérateur explique notamment :

- Une hausse des charges liées à l'entretien des espaces verts et gardiennage pour [CONFIDENTIEL]
- Une hausse des charges liées au support maintenance et exploitation de [CONFIDENTIEL] suite à la prise en compte de l'inflation selon les hypothèses communiquées par la CRE en janvier 2023, [CONFIDENTIEL]

Concernant l'évolution de [CONFIDENTIEL] de hausse de charges entre le prévisionnel 2023 et le prévisionnel 2024, l'opérateur ne nous a pas fourni d'explication. Néanmoins, nous nous apercevons que cette hausse provient principalement du sous-poste gestion des stocks.

Pour finir, l'évolution de [CONFIDENTIEL] € de hausse de charges entre l'estimé 2024 et 2027, l'opérateur ne nous a pas fourni d'explication. Néanmoins, nous pouvons préciser que cette évolution provient principalement de :

- La hausse du poste entretien des espaces verts et gardiennage pour [CONFIDENTIEL] € ;
- La hausse du poste gestion des stocks pour [CONFIDENTIEL] €.

**c) Principales observations CNE 2020-2022**

La trajectoire délibérée 2020-2022 prévoyait un total de 38,8 M€. Le montant du poste "Support sites" réalisé est de 39,7 M€ soit une sous-performance de 0,9 M€ représentant 2,3 % de la trajectoire prévisionnelle 2020-2022.

Exploitation	2020	2021	2022	Total en M€	%
Estimé ATS2	-13,8	-12,5	-12,4	-38,8	
Réalisé ATS2	-14,9	-12,5	-12,3	-39,7	
Ecart	1,1	-0,1	-0,1	0,9	2,3%

Cette sous-performance s'explique principalement selon l'opérateur par :

- **L'entretien des espaces verts et gardiennage** avec :
  - o [CONFIDENTIEL] € d'impact de la crise sanitaire (nettoyage des sites pour respecter le protocole sanitaire) ;
  - o [CONFIDENTIEL] € de renforcement du plan Vigipirate ;
  - o [CONFIDENTIEL] de sous-estimation du poste entretien des espaces verts.
- La **gestion des stocks** avec : un nombre de livraisons sur les sites qui a été inférieur à ce qui avait été initialement prévu. La crise sanitaire a réorienté une partie des réceptions/expéditions sur le matériel COVID (gel, masques...) et a impacté la réalisation des opérations de maintenance engendrant une diminution des livraisons de matériels. Toujours dans le cadre de la crise sanitaire, des coûts « évités » sont également constatés avec une mise en place de la supply chain reportée.
- **Le support de maintenance et exploitation** avec une augmentation constatée principalement liée à l'achat du matériel COVID qui n'a pas pu être totalement compensée.

#### *d) Méthodes et hypothèses de Storengy sur la trajectoire ATS3*

Nous détaillons ci-après les méthodes et hypothèses de construction de trajectoire ATS3 de l'opérateur par sous postes :

- Concernant **l'entretien des espaces verts et gardiennage** : l'opérateur s'appuie pour la construction de sa trajectoire sur les renouvellements de contrats effectués concernant :
  - o **La sécurité** : Le renouvellement du contrat a eu lieu en janvier 2023 [CONFIDENTIEL].
  - o **Les EV (espaces verts)** : Le renouvellement du contrat a eu lieu en janvier 2023 [CONFIDENTIEL].
  - o **La propreté** : Le renouvellement du contrat aura lieu en 2024 [CONFIDENTIEL].
- Concernant **la gestion des stocks** : l'opérateur s'appuie sur un contrat de prestation (stockage centralisé, transport, rangement des pièces dans les magasins Storengy, réalisation des Plans de prévention, etc.) ainsi que des dépenses autres :  
[CONFIDENTIEL]
- Concernant le **support maintenance et exploitation** : L'opérateur ne nous a pas fourni de détails chiffrés concernant la construction de sa trajectoire. Cependant, l'opérateur prend en compte pour la construction de celle-ci l'inflation selon hypothèses communiquées par la CRE en janvier 2023. [CONFIDENTIEL]
- Concernant **la réglementation** : l'opérateur se base pour la construction de sa trajectoire de repartir du réalisé 2022 inflaté selon les hypothèses communiquées par la CRE.
- Enfin, concernant les dépenses **autres** : [CONFIDENTIEL] Pour la construction de sa trajectoire, l'opérateur se base sur un niveau de dépenses moyen par sites [CONFIDENTIEL].

*e) Trajectoire AT3 d'ORCOM H3P Audit*

Nous avons analysé les éléments transmis par l'opérateur afin de déterminer notre trajectoire AT3 :

- Concernant **l'entretien des espaces verts et le gardiennage** :
  - o Pour le contrat concernant **la sécurité** : Etant donné le renouvellement qui a eu lieu en janvier 2023 [CONFIDENTIEL] nous avons retenu l'inflation prévisionnelle.
  - o Pour le contrat **concernant les EV (espaces verts)** : Etant donné le renouvellement qui a eu lieu en janvier 2023 [CONFIDENTIEL], nous retenons l'inflation prévisionnelle car celle-ci n'atteint pas 3% sur la période 2024-2027.
  - o **Concernant la propreté** : Le contrat n'ayant pas encore été signé [CONFIDENTIEL].

[CONFIDENTIEL]

- Concernant la **gestion des stocks** :
  - o Pour le **contrat de prestations**, nous avons décidé de repartir du calcul effectué par l'opérateur en appliquant une hausse de contrat correspondant aux hypothèses d'inflation CRE sur l'AT3 [CONFIDENTIEL]
  - o Enfin, concernant les **autres dépenses**, nous sommes repartis de l'hypothèse appliquée par l'opérateur [CONFIDENTIEL]

[CONFIDENTIEL] :

M€ courants	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL AT3
Gestions des stocks	-0,2	-0,6	-0,6	-0,6	-1,0	-1,2	-1,2	-1,2	-4,7
Ajustements recommandés par Orcom H3P Audit					0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1
Ajustements recommandés par Orcom H3P Audit en %					-2,6%	-3,6%	-2,2%	-2,6%	-2,7%

- Concernant **les supports de maintenance et exploitation** : N'ayant pas obtenu de détail chiffré concernant la construction de la trajectoire, nous sommes partis de la moyenne du réalisé 2020-2022 que nous avons inflaté avec les hypothèses communiquées par la CRE sur l'AT3.

[CONFIDENTIEL]

- Concernant **la réglementation** : nous sommes repartis de l'hypothèse appliquée par l'opérateur [CONFIDENTIEL]

[CONFIDENTIEL]

- [CONFIDENTIEL]. Pour ce qui est des autres dépenses, ne sachant pas de quoi se compose le réalisé 2022 et n'ayant pas obtenu d'informations chiffrées sur le réalisé 2020-2021, nous considérons la trajectoire AT3 nulle.

[CONFIDENTIEL]

Pour conclure concernant le poste "Support Sites", nous recommandons un ajustement total de -10,2 M€ représentant -18,6% de la trajectoire AT3 de l'opérateur comme présenté ci-dessous :

M€ courants	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total ATS3
Support sites	-14,9	-12,5	-12,3	-12,9	-10,9	-11,1	-11,4	-11,6	-44,9
CONFIDENTIEL									
Ajustements recommandés par Orcom H3P Audit en M€					-2,4	-2,4	-2,7	-2,7	-10,2
Ajustements recommandés par Orcom H3P Audit en %					-18,3%	-17,9%	-19,1%	-19,0%	-18,6%

#### *f) Contradictoire Storengy*

Storengy est revenu vers nous dans le cadre de la période contradictoire et a apporté les commentaires suivants :

##### Entretien espaces verts et gardiennage :

[CONFIDENTIEL]

#### *g) Réponse ORCOM H3P AUDIT*

À la suite du contradictoire de l'opérateur, nous apportons les précisions suivantes :

##### Entretien espaces verts et gardiennage :

- Concernant le contrat de « Sécurité » : Nous avons décidé de repartir de la formule prévue au contrat. Nous avons révisé les indices prévus sur l'ATS3 selon la moyenne de la variation annuelle des indices 2020-2022. L'évolution de l'indice est stable entre 2020 et 2022.
- Concernant le contrat « Espaces verts » : Nous avons décidé de repartir de la formule prévue au contrat. Nous avons révisé les indices prévus sur l'ATS3 selon la moyenne de la variation annuelle des indices 2014-2022 compte tenu de l'évolution erratique du taux. 2014 étant le premier taux connu afin de lisser les indices face aux effets de crise.
- Concernant le contrat de « Propreté » : Les contrats n'ont pas été renégociés, [CONFIDENTIEL]

[CONFIDENTIEL]

##### Support Maintenance et exploitation :

Nous considérons que lorsque nous retenons la moyenne 20-22, il n'est pas pertinent de retraiter les montants 2020 et 2021 en € 2022 car cela signifie que l'inflation s'applique à 100% sur le réalisé 2020 et 2021. Or, nous sommes convaincus que cela n'est pas le cas. Par ailleurs, nous retenons l'inflation pour les données prévisionnelles car il s'agit du seul indice bénéficiant de projection à 5 ans. Nous conservons notre méthodologie de calcul de la moyenne 2020-2022.

[CONFIDENTIEL]

[CONFIDENTIEL]

[CONFIDENTIEL]

Autres

Etant donné le manque d'information et le fait que la trajectoire ATS3 des « Autres » est inférieure au réalisé 2022, nous décidons de conserver la trajectoire de l'opérateur sur cette ligne de coût.

[CONFIDENTIEL]

Conclusion :

Suite à la phase contradictoire, notre trajectoire ATS3 « support sites » s'élève à -51,1 M€ soit un ajustement de -4,1 M€ par rapport à la trajectoire de l'opérateur comme présenté ci-dessous :

*Tableau 26 - Trajectoire 2020 – 2027 définitive du poste "Support sites" en M€ courants*

M€ courants	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL ATS3
Support sites	-14,9	-12,5	-12,3	-12,0	-12,5	-12,7	-12,9	-13,1	-51,1
CONFIDENTIEL									
Ajustements recommandés par Orcom H3P Audit en M€					-0,8	-0,9	-1,2	-1,2	-4,1
Ajustements recommandés par Orcom H3P Audit en %					-6,2%	-6,7%	-8,3%	-8,2%	-7,4%

## 5) Production immobilisée

Figure 18 - Trajectoire 2020-2027 du poste "Production Immobilisée" en M€ courants

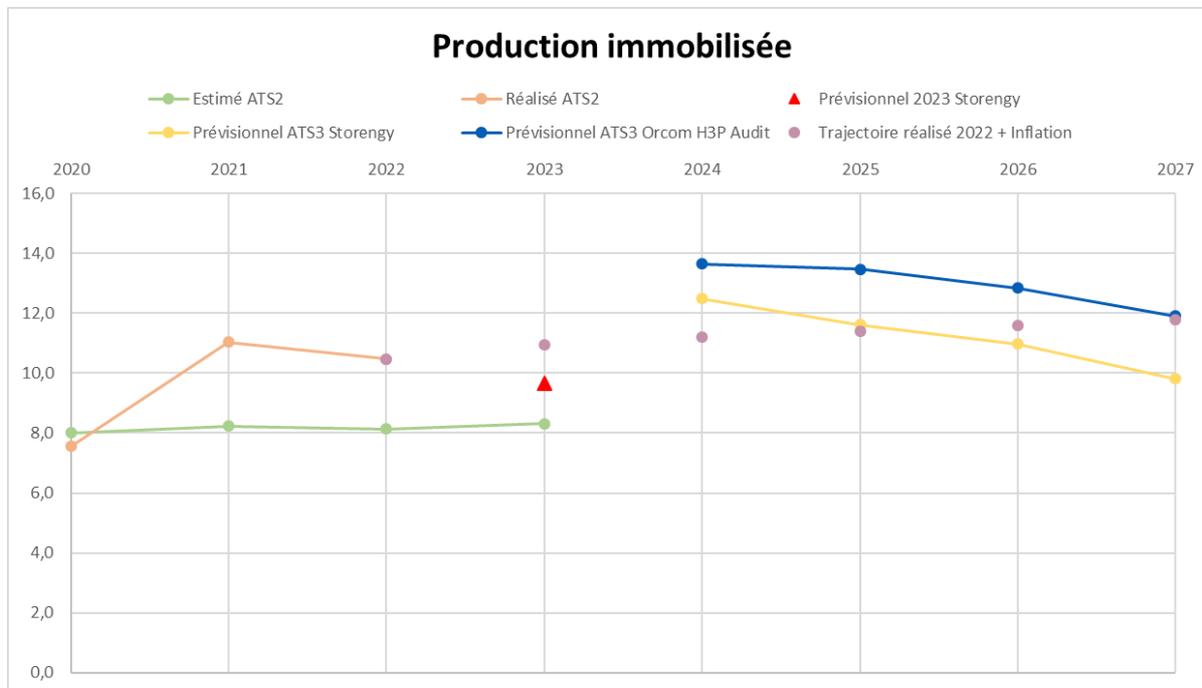


Tableau 27 - Trajectoire 2020-2027 du poste "Production Immobilisée" en M€ courants

Heures du personnel (M€ courants)	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Trajectoire délibérée CRE AT2S	8,0	8,2	8,1	8,3				
Réalisé/estimé/prévisionnel Storengy	7,6	11,0	10,5	9,7	12,5	11,6	11,0	9,8
Ecart réalisé/demande AT2S	-0,5	2,8	2,3	1,3				
Evolution annuelle		46%	-5%	-8%	29%	-7%	-6%	-11%
Ecart entre la moyenne 2020-2022 et la moyenne 2024-2027					-1,5			
Evolution entre 2022 et 2024					19%			
Evolution entre 2024 et 2027					-21%			
Trajectoire réalisé 2022 + Inflation			10,5	11,0	11,2	11,4	11,6	11,8
Trajectoire ORCOM H3P AUDIT					13,6	13,5	12,8	11,9
Ajustement					+1,2 (9,2%)	+1,9 (16,0%)	+1,9 (17,0%)	+2,1 (21,3%)

### a) Descriptif du poste

La production immobilisée est composée des imputations de main d'œuvre et des sorties de stock des projets du plan d'investissements :

- Les heures du personnel de Storengy imputées sur les projets du plan d'investissements sont revalorisées chaque année en cohérence avec l'évolution de la masse salariale. Il s'agit principalement :
  - o Des directeurs de portefeuille qui gèrent les portefeuilles de projets pour un site ;
  - o Des exploitants qui travaillent directement sur les sites pour des projets ou pour des travaux régionaux ;
  - o Des acheteurs qui contractualisent et suivent l'ensemble des achats nécessaires aux investissements ;

- Du contrôle de coûts qui centralise, contrôle et suit les budgets, les dépenses et le prévisionnel de l'ensemble du plan d'investissements ;
- Des autres directions de Storengy qui interviennent ponctuellement à différents niveaux des projets, par exemple les directions QHSE, SI, maintenance dont main d'œuvre sur petits projets territoriaux internalisés, etc.
- Les sorties de stocks nécessaires aux investissements sont suivies pour chaque projet et concaténées pour calculer la production immobilisée.

### b) Évolution du poste CNE 2020-2027

L'évolution du poste "Production immobilisée" sur la période 2020-2027 selon Storengy se présente comme suit :

M€ courants	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Production Immobilisée	7,6	11,0	10,5	9,7	12,5	11,6	11,0	9,8
<i>Heures du personnel</i>	7,6	11,0	10,5	9,7	12,5	11,6	11,0	9,8

L'évolution du poste "Production immobilisée" est liée au niveau des investissements annuels sur la période 2020-2027 qui est le suivant :

en M€	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
TOTAL des investissements	155,4	205,6	207,8	202,2	248,3	241,5	225,1	203,6

Concernant la période 2020-2022, nous observons une évolution de +2,9 M€. Ces évolutions sont liées aux volumes d'heures en fonction des investissements valorisées et à l'évolution du PMH. Nous n'avons pas obtenu le détail du volume et des PMH concernant cette période.

Concernant la période 2022-2024, nous observons une évolution de +2,0 M€. Celle-ci est liée à une évolution à la hausse des volumes et des PMH.

Enfin, concernant la période 2024-2027, nous observons une évolution de -2,7 M€. Celle-ci est liée à une baisse des volumes sur la période bien que les PMH continuent d'augmenter.

### c) Principales observations CNE 2020-2022

La trajectoire délibérée 2020-2022 prévoyait un total de 24,4 M€. Le montant du poste "Production immobilisée" réalisé est de 29,1 M€ soit une surperformance de 4,7 M€ représentant 19,3 % de la trajectoire initiale 2020-2022.

Production immobilisée	2020	2021	2022	Total en M€	%
Estimé ATS2	8,0	8,2	8,1	24,4	
Réalisé ATS2	7,6	11,0	10,5	29,1	
Ecart	0,5	-2,8	-2,3	-4,7	19,3%

Cette surperformance s'explique principalement selon l'opérateur par :

- La production immobilisée du programme S4YOU qui n'avait pas été valorisée en ATS2.
- Des temps passés plus importants sur les projets que prévus.

### d) Méthodes et hypothèses de Storengy sur la trajectoire ATS3

L'opérateur a construit sa trajectoire en fonction du niveau d'investissements prévu chaque année, une estimation des temps passés par les salariés est faite sur les projets puis valorisée au PMH (Prix

Moyen Horaire) qui évolue sur la base du réalisé 2022 selon la trajectoire du coût de la main d'œuvre de l'opérateur. Néanmoins, l'opérateur ne nous a pas apporté de précision quant à l'évolution du volume d'heures qui ne suit pas exactement l'évolution des investissements. Voici le tableau présenté par Storengy :

[CONFIDENTIEL]

#### *e) Trajectoire AT3 d'ORCOM H3P Audit*

Nous avons pour la construction de notre trajectoire, par exploitants, indexé le volume horaire annuelle sur la base du réalisé 2022 à la trajectoire d'investissements AT3 en l'absence de précision sur l'évolution du volume par l'opérateur. Concernant les PMH, nous avons indexé l'effet prix de notre trajectoire de masse salariale que nous avons calculé pour l'AT3 à la base réalisé 2022 des PMH.

De ce fait, nous recommandons une trajectoire qui s'élève à -51,8 engendrant un ajustement total sur le poste "Production immobilisée" de 7,0 M€ représentant +15,5% de la trajectoire AT3 de l'opérateur comme présenté ci-dessous :

M€ courants	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL AT3
Production immobilisée	7,6	11,0	10,5	11,0	13,6	13,5	12,8	11,9	51,8
Ajustements recommandés par Orcom H3P Audit					1,2	1,9	1,9	2,1	7,0
Ajustements recommandés par Orcom H3P Audit en %					9,2%	16,0%	17,0%	21,3%	15,5%

#### *f) Contradictoire Storengy*

Storengy est revenu vers nous en nous demandant de préciser la méthodologie et le niveau de trajectoire d'investissements retenue. Sans explication, Storengy demande que le volume d'heures estimé et intégré au dossier tarifaire soit retenu.

#### *g) Réponse ORCOM H3P AUDIT*

Nous avons, pour la construction de notre trajectoire, par exploitants, indexé le volume horaire annuel sur la base du réalisé 2022 à l'évolution de la trajectoire d'investissement AT3.

La trajectoire des investissements a été établie selon le tableau communiqué par Storengy et a été considérée hors gaz coussin. Nous maintenons notre trajectoire.

## **6) Impôts et taxes**

Figure 19 - Trajectoire 2020-2027 du poste "Impôts et Taxes" en M€ courants

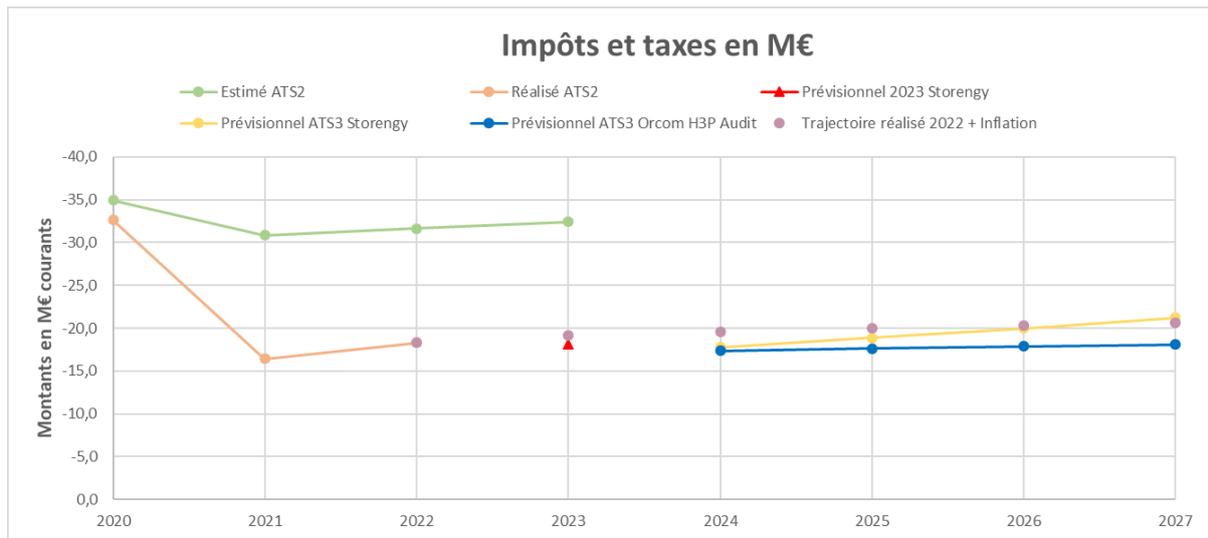


Tableau 28 - Trajectoire 2020-2027 du poste "Impôts et Taxes" en M€ courants

Impôts et taxes (M€ courants)	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Trajectoire délibérée CRE ATS2	-35,0	-30,9	-31,6	-32,4				
Réalisé/estimé/prévisionnel Storengy	-32,6	-16,4	-18,3	-18,1	-17,8	-18,8	-20,0	-21,2
Ecart réalisé/demande ATS2	2,3	14,4	13,3	14,3				
Evolution annuelle		-50%	12%	-1%	-2%	6%	6%	6%
Ecart entre la moyenne 2020-2022 et la moyenne 2024-2027				-3,0				
Evolution entre 2022 et 2024				-3%				
Evolution entre 2024 et 2027						19%		
Trajectoire réalisé 2022 + Inflation			-18,3	-19,2	-19,6	-20,0	-20,3	-20,6
Trajectoire ORCOM H3P AUDIT					-17,3	-17,6	-17,9	-18,1
Ajustement					-0,4 (-2,4%)	-1,2 (-6,6%)	-2,1 (-10,7%)	-3,1 (-14,7%)

#### a) Descriptif du poste

Les taxes d'affaires se décomposent en 6 sous-postes présentés ci-dessous :

- la TF, il s'agit de la taxe foncière. Elle se calcule à partir des bases foncières de la société.
- la CFE, il s'agit de la cotisation foncière des entreprises. C'est un impôt local dû par toute entreprise et personne exerçant une activité professionnelle non salariée.
- la CVAE, il s'agit de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises. A noter, la CVAE est supprimée à 100% à compter de 2024.
- l'IFER, il s'agit de l'imposition forfaitaire des entreprises de réseaux pour laquelle Storengy est redevable en fonction du nombre de kilomètres de canalisations, du nombre de stations de compression et du nombre d'installations de stockage.
- les autres taxes.

La répartition des impôts et taxes, à partir du réalisé ATS2 (2020-2022) se présente comme suit :

Figure 20 - Répartition du réalisé ATS2 du poste "Impôts et Taxes" en M€ courants

[CONFIDENTIEL]

*b) Évolution du poste CNE réalisées 2020-2022 et trajectoire CNE 2024-2027*

Storengy nous a présenté l'évolution des taxes d'affaires sur la période 2020-2027 comme suit :

M€ courants	R2020	R2021	R2022	E2023	P2024	P2025	P2026	P2027	Total ATS3
Impôts et taxes	-32,6	-16,4	-18,3	-18,1	-16,6	-17,1	-17,5	-18,0	-69,2
CONFIDENTIEL									

Les impôts et taxes passent de 32,6 M€ en 2020 à 18,3 M€ en 2022, soit une baisse de 44% qui s'explique principalement par les baisses de la CVAE, CFE et taxe foncière suite à différentes réformes visant à améliorer la compétitivité des entreprises et diminuer la pression fiscale des entreprises.

En 2024, l'opérateur projette un total de 16,6 M€, soit une baisse de 9% par rapport à 2022 qui s'explique principalement par la suppression totale de la CVAE.

Sur le reste de la période ATS3, les impôts et taxes remontent pour atteindre 18,0 M€ en 2027, selon l'opérateur. Cette variation à la hausse à compter de 2024 s'explique uniquement par un effet prix et notamment par la revalorisation des bases foncières.

*c) Principales observations CNE 2020-2022*

Le prévisionnel ATS2 pour les années 2020 à 2022 s'élève à -97,4 M€ contre un réalisé 2020-2022 de -67,4 M€, soit une surperformance de 30,0 M€ (31%) comme présentée ci-dessous :

<b>Impôts et taxes</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>Total ATS2</b>
Estimé ATS2	-35,0	-30,9	-31,6	-97,4
Réalisé ATS2	-32,6	-16,4	-18,3	-67,4
<b>Ecart</b>	<b>-2,3</b>	<b>-14,4</b>	<b>-13,3</b>	<b>-30,0</b>
<b>Ecart en %</b>	<b>7%</b>	<b>47%</b>	<b>42%</b>	<b>31%</b>

L'opérateur explique cette surperformance principalement par les évolutions réglementaires (baisse de l'imposition des entreprises) qui n'étaient pas connues lors de l'établissement de la trajectoire ATS2. En effet, l'impact de la loi de finance 2021 baissant les impôts de production pour stimuler la compétitivité des entreprises dès le 1er janvier 2021 (taxe foncière, CVAE et CFE divisées par 2, abaissement de 3% à 2% du taux de plafonnement de la CET à la Valeur Ajoutée) explique 20 M€ de surperformance. A cela s'ajoute, +8,9M€ suite au contrôle fiscal des bases foncières sur période 2020-2022 et délais de prescription atteints au titre de 2018-2020.

[CONFIDENTIEL]

*d) Méthode et hypothèse de STORENGY sur la trajectoire CNE 2024-2027*

Pour chacun des sous-postes composant les impôts et taxes, l'opérateur nous a transmis des explications concernant la construction de la trajectoire ATS3 comme présenté ci-dessous :

[CONFIDENTIEL]

*e) Trajectoire H3P*

Afin de construire notre trajectoire, nous avons analysé les hypothèses de l'opérateur pour chaque sous-poste. Nous notons, toutefois, que l'opérateur n'envisage aucune variation de ces bases d'imposition concernant la taxe foncière, la CFE, l'IFER ou les autres taxes. Notre analyse fait ressortir les points suivants :

[CONFIDENTIEL]

Au total, notre trajectoire ATS3 des impôts et taxes s'élève à -62,9 M€ soit un ajustement de -6,3 M€ correspondant à une diminution de 9,1% de la trajectoire initiale de l'opérateur comme présenté ci-dessous :

[CONFIDENTIEL]

*f) Contradictoire Storengy*

Au cours de la phase contradictoire, Storengy est revenu vers nous avec les commentaires suivants :

[CONFIDENTIEL]

*g) Réponse ORCOM H3P AUDIT*

[CONFIDENTIEL]

**Suite à la phase contradictoire, notre trajectoire s'élève à -70,9 M€, soit un ajustement de -6,9 M€ par rapport à la trajectoire de l'opérateur.**

Tableau 29 - Trajectoire 2020 – 2027 définitive du poste "impôts et taxes" en M€ courants

M€ courants	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total ATS3
Impôts et taxes	-32,6	-16,4	-18,3	-19,0	-17,3	-17,6	-17,9	-18,1	-70,9
CONFIDENTIEL									

**7) Contrats Groupe**

Figure 21 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste « Contrats Groupe » en M€ courants

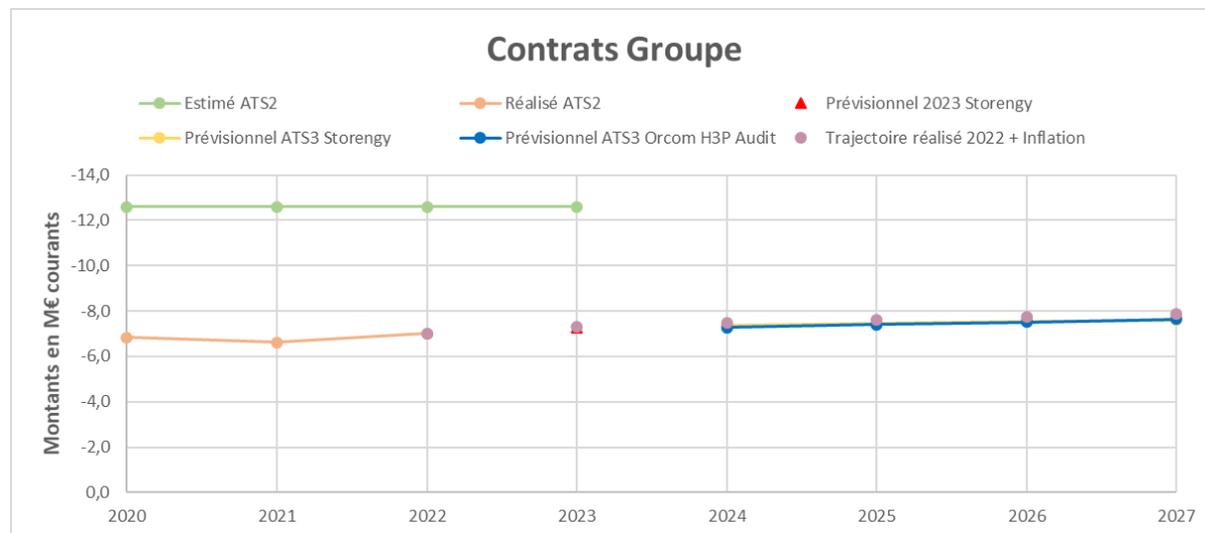


Tableau 30 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste « Contrats Groupe » en M€ courants

Contrats Groupe (M€ courants)	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Trajectoire délibérée CRE ATS2	-12,6	-12,6	-12,6	-12,6				
Réalisé/estimé/prévisionnel Storengy	-6,8	-6,6	-7,0	-7,3	-7,4	-7,5	-7,5	-7,6
Ecart réalisé/demande ATS2	5,8	6,0	5,6	5,3				
Evolution annuelle		-3%	6%		4%	1%	1%	1%
Ecart entre la moyenne 2020-2022 et la moyenne 2024-2027				+5,6 (-5,85%)				
Evolution entre 2022 et 2024				5%				
Evolution entre 2024 et 2027						3%		
Trajectoire réalisé 2022 + Inflation			-7,0	-7,3	-7,5	-7,6	-7,8	-7,9
Trajectoire ORCOM H3P AUDIT					-7,3	-7,4	-7,5	-7,6
Ajustement					-0,1 (-1,2%)	0,0 (-0,6%)	0,0 (-0,3%)	0,0 (-0,4%)

***a) Descriptif du poste***

Le poste « contrats Groupe hors IT » porte sur les contrats signés avec l'entité GBS (centre de services partagés du Groupe Engie) sur le périmètre Achats, RH, Immobilier, Finance et le contrat signé avec le Corporate d'Engie pour les prestations effectuées par les Directions du siège (SLA).

Les dépenses engagées dans le cadre du contrat conclu avec Storengy SAS ne sont donc pas incluses dans cette trajectoire.

Le poste "Contrats groupe" se décompose de la manière suivante :

*Figure 22 - Répartition du réalisé ATS2 du poste "Contrats Groupe"*

[CONFIDENTIEL]

- GBS – Immobilier : Afin de bénéficier d'économies d'échelle sur des contrats négociés à la maille groupe avec des fournisseurs externes, et de l'harmonisation d'outils et de pratique, Storengy a recours au centre de services partagés (GBS) du groupe ENGIE pour des prestations immobilières, principalement pour la location du siège de Storengy à Bois-Colombes.
- GBS – Finance : De la même manière, des contrats relatifs à la finance regroupant principalement la comptabilité clients, fournisseurs, immobilisations et des éléments de comptabilité générale sont négociés.
- GBS – RH : Ce sous-poste se compose des contrats relatifs aux ressources humaines regroupant notamment la gestion administrative du personnel, la paie et la formation.
- GBS - Achats : Cela regroupe des contrats relatifs à la gestion des outils et référentiels groupe.
- SLA's avec le siège ENGIE : Storengy bénéficie enfin d'une prestation d'expertise technique sur la fiscalité de la part d'Engie.

### b) Évolution du poste CNE 2020-2027

L'évolution des Contrats Groupe sur la période 2020 – 2027 selon Storengy se présente comme suit :

M€ courants	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL ATS3
Contrats Groupe	-6,8	-6,6	-7,0	-7,3	-7,4	-7,5	-7,5	-7,6	-30,0
CONFIDENTIEL									

La trajectoire des contrats groupes est en hausse en 2022 par rapport au réalisé 2020 (+6,3%) puis continue une tendance haussière à une moyenne de 1,2% pour atteindre – 7,6 M€ en 2027.

[CONFIDENTIEL]

### c) Principales observations CNE 2020-2022

La trajectoire délibérée 2020 - 2022 prévoyait un total de 20,9 M€ pour les contrats groupe. Le montant des contrats groupe réalisé est de 20,4 M€ soit une surperformance de 0,5 M€ représentant 2,4 % de la trajectoire initiale 2020 - 2022.

[CONFIDENTIEL]

#### Tableau – Réalisé 2020 – 2022 sur la période ATS2 vs trajectoire initialement prévue

M€ courants	R2020	R2021	R2022	E2023	Σ Storengy réalisé 2020 - 2022	Σ Tarif 2020 - 2022	Réel vs ATS2 2020-2022
Contrats Groupe	-6,8	-6,6	-7,0	-7,3	-20,4	-20,9	-0,3
CONFIDENTIEL							

### d) Méthode et hypothèse de STORENGY sur la trajectoire CNE 2024-2027

La trajectoire ATS3 proposée par Storengy est stable sur la période 2024-2027 et traduit une recherche constante d'efficacité lors des négociations annuelles.

[CONFIDENTIEL]

### e) Trajectoire ORCOM H3P AUDIT

L'appréciation de la trajectoire ATS3 de l'opérateur a été revue, nous validons la méthode sur laquelle Storengy construit ses hypothèses [CONFIDENTIEL]

Ainsi, nous prenons en compte l'hypothèse de trajectoire de l'ATS3 correspondant au réel 2022 inflaté déduction faite de la réalisation d'une efficacité de 3%.

Tableau 31 - La demande ATS3 Orcom H3P Audit correspondant au réalisé 2022 inflaté + efficience 3%

M€ courants	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL ATS3
Contrats Groupe	-6,8	-6,6	-7,0	-7,1	-7,1	-7,0	-6,9	-6,8	-27,6
CONFIDENTIEL									

[CONFIDENTIEL]

Tableau 32 - Récapitulatif de la trajectoire globale ATS3 et des ajustements en M€ courants

M€ courants	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL ATS3
Contrats Groupe	-6,8	-6,6	-7,0	-7,1	-7,1	-7,0	-6,9	-6,8	-27,6
CONFIDENTIEL									

### **f) Contradictoire Storengy**

Storengy a apporté les commentaires suivants au cours de la phase contradictoire :

*“Storengy a expliqué qu’elle allait poursuivre des actions de performance avec GBS afin de réaliser une efficience [CONFIDENTIEL] Nous demandons que l’auditeur réajuste la trajectoire au niveau de la demande de Storengy soit -30,0 M€, dans la mesure où la trajectoire ATS3 € 2022 présentée est inférieure au réel 2022.”*

### **g) Réponse ORCOM H3P AUDIT**

Nous avons révisé notre hypothèse en recalculant un 2022 inflaté et en appliquant l’efficience de 3% sur l’année 2022 réalisée. Nous appliquons chaque année l’inflation à partir de 2023 et sur l’ATS3.

Notre ajustement final à la suite des éléments apportés pendant le contradictoire est de -0,1 M€ soit un total de -29,8 M€ sur le poste par rapport à la trajectoire de l’opérateur de -30,0 M€ :

*Tableau 33 - Trajectoire 2020 – 2027 définitive du poste “Contrats groupe” en M€ courants*

[CONFIDENTIEL]

Nos ajustements s’élèvent à -0,1 M€ sur la période ATS3. Cela représente une différence de -0,4 % par rapport à la trajectoire de l’opérateur.

## 8) Informatique Groupe et hors Groupe

Figure 23 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste “Informatique” en M€ courants

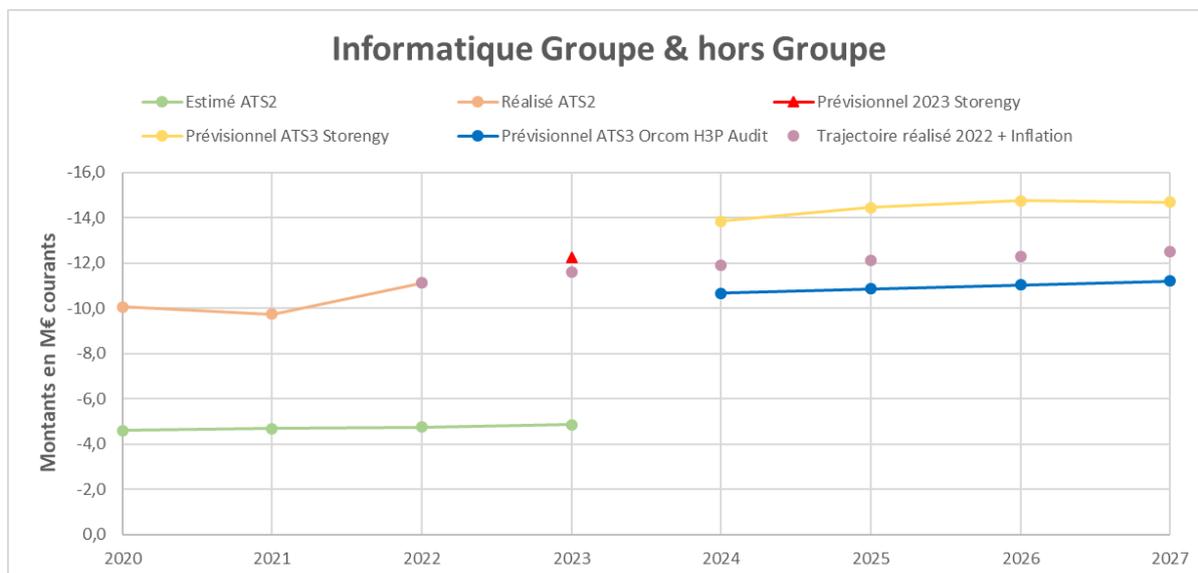


Tableau 34 - Trajectoire 2020-2027 du poste « Informatique » en M€ courants

SI Industriel (M€ courants)	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Trajectoire délibérée CRE ATS2	-4,6	-4,7	-4,8	-4,9				
Réalisé/estimé/prévisionnel Storengy	-10,1	-9,7	-11,1	-12,3	-13,8	-14,4	-14,7	-14,7
Ecart réalisé/demande ATS2	-5,5	-5,1	-6,3	-7,4				
Evolution annuelle		-3%	14%	10%	13%	4%	2%	0%
Ecart entre la moyenne 2020-2022 et la moyenne 2024-2027				4,1				
Evolution entre 2022 et 2024				25%				
Evolution entre 2024 et 2027						6%		
Trajectoire réalisé 2022 + Inflation			-11,1	-11,6	-11,9	-12,1	-12,3	-12,5
Trajectoire ORCOM H3P AUDIT					-10,7	-10,9	-11,0	-11,2
Ajustement					-3,2 (-23,0%)	-3,6 (-24,9%)	-3,7 (-25,2%)	-3,5 (-23,7%)

### a) Descriptif du poste

Le poste “informatique” se décompose en 3 sous-postes :

- SI Industriel
  - L’informatique hors Groupe intègre des projets de SI Industriel concernant le pilotage des sites.
- SI Commercial
  - En outre, des projets de SI Commercial tels que des outils d’interface clients, de back-office et de dispatching sont pris en compte.
- SI transverse
  - Des projets de SI transverse relatifs à la finance, aux sites internet et à l’intranet sont répertoriés.

Le poste “Informatique” se décompose de la manière suivante sur le réalisé 2020-2022 :

Figure 24 - Répartition du réalisé ATS2 du poste “Informatique”

[CONFIDENTIEL]

### b) Evolution du poste 2020-2027

L'évolution du poste Informatique sur la période 2020-2027 selon Storengy se présente comme suit :

M€ courants	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	SOMME ATS3
Informatique Groupe & hors Groupe	-10,1	-9,7	-11,1	-12,3	-13,8	-14,4	-14,7	-14,7	-57,7
CONFIDENTIEL									

Le poste "Informatique" passe de 10,1 M€ en 2020 à 11,1 M€ en 2022, soit une hausse de 9,9% qui ne nous a pas été expliquée par Storengy.

En 2024, l'opérateur projette un total de 13,8 M€, soit une hausse de 24,3 M€ par rapport à 2022. Cette variation ne nous pas été clairement expliquée par Storengy.

Sur le reste de la période ATS3, les charges SI sont en hausse pour atteindre 14,7 M€ en 2027. Cette variation ne nous pas été clairement expliquée par Storengy.

Nous relevons le fait que Storengy ne nous a pas justifié de manière détaillée et chiffrée, année par année, les variations de sa trajectoire sur le poste Informatique.

### c) Principales observations CNE 2020-2022

Informatique	2020	2021	2022	Total en M€	%
Estimé ATS2	-4,6	-4,7	-4,8	-14,0	
Réalisé ATS2	-10,1	-9,7	-11,1	-30,9	
Ecart	5,5	5,1	6,3	16,9	120,2%

Le prévisionnel 2020-2022 prévoyait un total de 14,0 M€ sur le poste, en réalité 30,9 M€ ont été dépensés sur le poste Informatique. Cette sous-performance de 16,9 M€ (120,2%) entre la délibération CRE ATS2 et le réalisé n'a elle aussi pas été justifiée par l'opérateur.

### d) Méthodes et hypothèses de Storengy sur la trajectoire ATS3

Pour Storengy, "aucune formule n'a été utilisée pour ces prévisions." (extrait de la demande tarifaire ATS3). Storengy ne nous a donc pas transmis sa méthode de construction de sa trajectoire ATS3 sur ce poste.

Storengy prend comme hypothèses sur le poste SI les montants suivants :

M€ courants	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	SOMME ATS3
Informatique Groupe & hors Groupe	-10,1	-9,7	-11,1	-12,3	-13,8	-14,4	-14,7	-14,7	-57,7
CONFIDENTIEL									

### e) Trajectoire ATS3 d'ORCOM H3P Audit

Sur la trajectoire ATS3, nous prévoyons au total 41,0 M€ sur le poste "Informatique". Nous préconisons en fonction des années et du poste les ajustements suivants :

- SI Industriel

- Nous faisons la moyenne du réalisé 2020-2022 que nous inflatons ensuite année par année.
- SI Commercial
  - Nous suivons la tendance initiée entre 2020 et 2022 que nous suivons et inflatons sur la période ATS3
- SI Transverse
  - Nous faisons la moyenne du réalisé 2020-2022 que nous inflatons ensuite année par année.

Au total, sur la période ATS3, notre trajectoire s'élève à -41,0 M€, soit une baisse de -16,7 M€ soit 29,0% par rapport à la trajectoire de Storengy comme présenté ci-dessous :

*Tableau 35 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste "Informatique" en M€ courants*

Orcom H3P Audit	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	SOMME ATS3
Informatique Groupe & hors Groupe	-10,1	-9,7	-11,1	-10,1	-10,2	-10,2	-10,3	-10,3	-41,0
CONFIDENTIEL									

## *f) Contradictoire Storengy*

### 1. Commentaires préalables de Storengy sur le rapport préliminaire et les tableaux de calculs

Selon Storengy, « l'opérateur n'a pas sous-performé en ATS2. La référence prise en compte par l'auditeur pour 2020-2022 n'intègre pas le contrat GBS IT. »

Toujours selon l'opérateur, « La trajectoire informatique 2020-2022 s'élève à -30,9 M€ comme indiqué dans notre dossier tarifaire. Storengy est en ligne avec le tarif sur 2020-2023 ».

Storengy nous rappelle également nous avoir communiqué un tableau de calcul avec la trajectoire 2022-2027 détaillant par type de SI / « business as usual & nouveaux enjeux » / projets et prestations les éléments.

Storengy précise que :

- En 2022, S4YOU n'est que partiellement intégré, il faudrait donc faire un proforma
- 2023 est plus représentatif. La base 2023 inflaté + les nouveaux besoins peuvent être considéré comme une borne basse d'arbitrage.

Par ailleurs, Storengy relève également qu'ORCOM H3P AUDIT :

- Ne retient pas de méthode homogène d'arbitrage sur l'ensemble du poste Informatique et,
- Calcule pour le SI industriel et le SI transverse un arbitrage avec une moyenne 2020-2022 qui n'est pas en € 2022 : Storengy demande à l'auditeur de calculer les moyenne 2020-2022 en € 2022 pour le calcul de ses arbitrages.

Storengy précise que : 2020 et 2021 ne peuvent être pris pour point de référence dans le calcul de l'arbitrage, le run des outils S4YOU (S/4 HANA, SAC, Ariba....) n'étant pas intégré.

Globalement, Storengy n'est donc en accord avec notre méthodologie retenue. Storengy demande le maintien de la trajectoire demandée dans le dossier tarifaire.

### 2. Eléments complémentaires apportés par Storengy

Les nouveaux besoins demandés par Storengy sont nécessaires pour répondre aux nouveaux enjeux [CONFIDENTIEL]

Les enjeux et les nouveaux besoins ont été décrits dans le dossier tarifaire communiqués le 31 mars dernier. Le métier est venu par ailleurs présenter sa trajectoire lors de l'atelier n°3.

Les nouveaux besoins ATS3 restent limités puisqu'ils représentent 3% de la demande de Storengy.

L'arbitrage consistant à ne considérer aucun de ces nouveaux besoins démontre la nécessité d'avoir une connaissance business pour arbitrer.

Storengy demande donc d'avoir un échange avec les services de la CRE en complément de l'audit.

Afin de poursuivre la démarche d’audit, Storengy propose comme pour 1<sup>ère</sup> phase de l’audit de poursuivre en contradictoire les travaux en distinguant le « business as usual » des « nouveaux besoins ATS3 ».

[CONFIDENTIEL]

*g) Réponse ORCOM H3P AUDIT*

Dans un premier temps, après vérification et sauf erreur de notre part, les contrats GBS sont traités dans une partie spécifique et les montants mentionnés dans le rapport sont bons.

Concernant le tableau de calcul avec la trajectoire 2020-2027 fourni par l’opérateur et a défaut du même détail sur l’année 2020 et 2021, il ne nous est pas possible d’apprécier le réel 2022, comme une base robuste et de l’utiliser pour construire des trajectoires.

Ainsi, dans le cadre de notre rapport préliminaire, nous n’avons pas pris en compte ce fichier détaillé.

N’ayant pas le détail sur les années 2020-2021, nous repartons du réel 2022 que nous inflatons sur la trajectoire ATS3.

Nous prévoyons sur le poste « Informatique », pour le total de l’ATS3 un montant de -43,8 M€ soit un ajustement total à la baisse de -14,0 M€ par rapport à la trajectoire demandée par l’opérateur (24,2%).

*Tableau 36 - Trajectoire 2020 – 2027 définitive du poste “Informatique” en M€ courants*

M€ courants	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL ATS3
Informatique Groupe & hors Groupe	-10,1	-9,7	-11,1	-11,8	-10,7	-10,9	-11,0	-11,2	-43,8
CONFIDENTIEL									

## 9) Immobilier hors Groupe

Figure 25 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste “Immobilier” en M€ courants

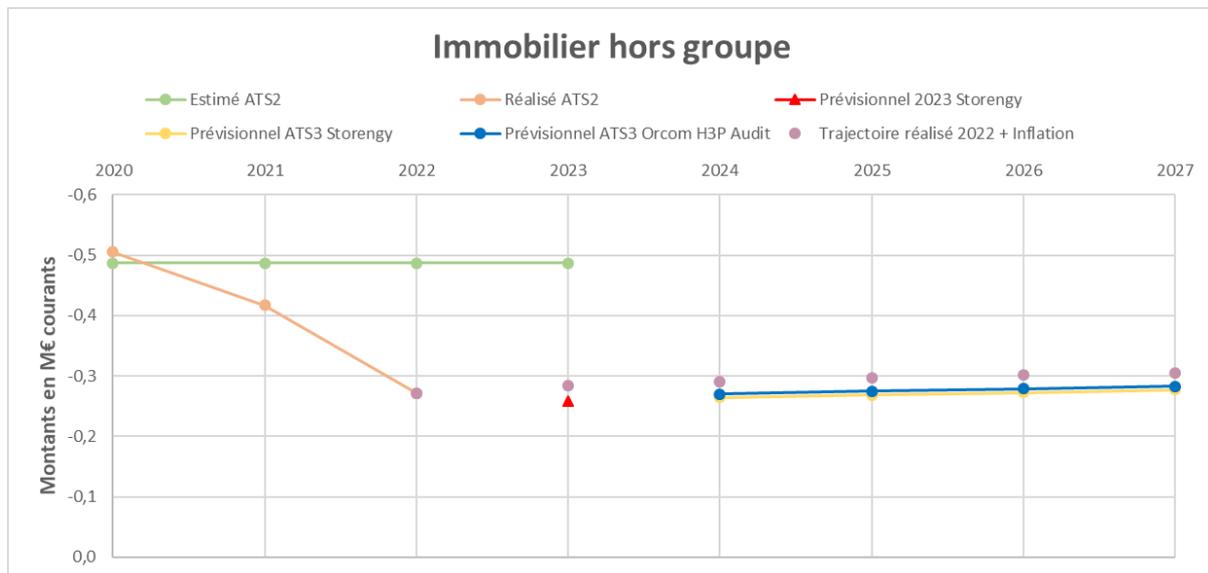


Tableau 37 - Trajectoire 2020-2027 du poste « Immobilier » en M€ courants

Immobilier hors Groupe (M€ courants)	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Trajectoire délibérée CRE ATS2	-0,5	-0,5	-0,5	-0,5				
Réalisé/estimé/prévisionnel Storengy	-0,5	-0,4	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3
Ecart réalisé/demande ATS2	0,0	0,1	0,2	0,2				
Evolution annuelle		-17%	-35%	-5%	2%	2%	1%	2%
Ecart entre la moyenne 2020-2022 et la moyenne 2024-2027				-0,1				
Evolution entre 2022 et 2024				-3%				
Evolution entre 2024 et 2027						5%		
Trajectoire réalisé 2022 + Inflation			-0,3	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3
Trajectoire ORCOM H3P AUDIT					-0,3	-0,3	-0,3	-0,3
Ajustement					0,0 (-2,3%)	0,0 (-2,4%)	0,0 (-2,5%)	0,0 (-2,1%)

### a) Descriptif du poste

Le poste Immobilier hors Groupe se décompose en 3 sous-postes.

- Prestation de restauration d’entreprise
  - o Ce sous-poste représente les charges liées aux prestations de restauration de Storengy.
- Entretien des espaces verts du siège
  - o Contrairement à la dépense référencée dans le poste « Support sites », cette ligne de dépense correspond uniquement aux charges liées à l’entretien extérieur du siège de Storengy à Bois-Colombes.
- Mise à jour base foncière, distributeurs boisson, ascenseurs, déménagement, manutention
  - o Ce sous-poste rassemble diverses charges liées au fonctionnement des bâtiments.

Le poste "Immobilier" se décompose de la manière suivante sur le réalisé 2020-2022 :

Figure 26 - Répartition du réalisé ATS2 du poste "Immobilier"

[CONFIDENTIEL]

### b) Evolution du poste 2020-2027

L'évolution du poste Immobilier sur la période 2020-2027 selon Storengy se présente comme suit :

M€ courants	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL ATS3
Immobilier hors Groupe	-0,5	-0,4	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3	-1,1
CONFIDENTIEL									

L'immobilier passe de 0,5 M€ en 2020 à 0,3 M€ en 2022, soit une baisse de 40,0% qui s'explique principalement par un nouveau contrat [CONFIDENTIEL]

### c) Principales observations CNE 2020-2022

Immobilier	2020	2021	2022	Total en M€	%
Estimé ATS2	-0,5	-0,5	-0,5	-1,5	
Réalisé ATS2	-0,5	-0,4	-0,3	-1,2	
Ecart	0,0	-0,1	-0,2	-0,3	-18,3%

Le prévisionnel 2020-2022 prévoyait un total de 1,5 M€ sur le poste, en réalité 1,2 M€ ont été consommés pour le poste "Immobilier". Cette surperformance de 0,3 M€ (20,0%) entre la délibération CRE ATS2 et le réalisé a été justifiée par l'opérateur pour les raisons suivantes :

- Prestations de restauration d'entreprise : en ligne avec la trajectoire ATS2. Un forfait à 14 K€/an a été mis en place depuis 2022.
- Entretien des espaces verts du siège : La trajectoire du réalisé 2020-2022 a été en ligne avec la trajectoire ATS2.
- Mise à jour base foncière, distributeurs, boisson, ascenseurs, déménagement, manutention : Un nouveau contrat conclu avec MAINTNERS, pour une durée de 3 ans à partir du 1er janvier 2022, a permis de générer une efficience de 0,3 M€.

### d) Méthodes et hypothèses de Storengy sur la trajectoire ATS3

Storengy a construit sa trajectoire ATS3 en divisant le poste Immobilier selon trois lignes de coûts : La prestation de restauration, l'entretien des espaces verts du siège et la mise à jour base foncière, distributeurs boisson, ascenseurs, déménagement, manutention.

Storengy prend comme hypothèses en fonction des années et du poste :

- Prestation de restauration d'entreprise
  - o [CONFIDENTIEL]
- Entretien des espaces verts du siège
  - o [CONFIDENTIEL]
- Mise à jour base foncière, distributeurs boisson, ascenseurs, déménagement, manutention
  - o [CONFIDENTIEL]

**e) Trajectoire ATS3 d'ORCOM H3P Audit**

Sur la trajectoire ATS3, nous prévoyons au total 1,1 M€ sur le poste "Immobilier". Sur toute la période ATS3 ce poste est stable à 0,3M€ par an.

[CONFIDENTIEL]

Au total, sur la période ATS3, notre trajectoire s'élève à 1,1 M€, soit une baisse de 0,0 M€ soit 2,3% par rapport à la trajectoire de Storengy comme présenté ci-dessous :

Tableau – Trajectoire ATS3 d'ORCOM H3P Audit – Immobilier

Orcom H3P Audit	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL ATS3
Immobilier hors Groupe	-0,5	-0,4	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3	-1,1
CONFIDENTIEL									

## 10) Autres

Figure 27 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste « Autres » en M€ courants

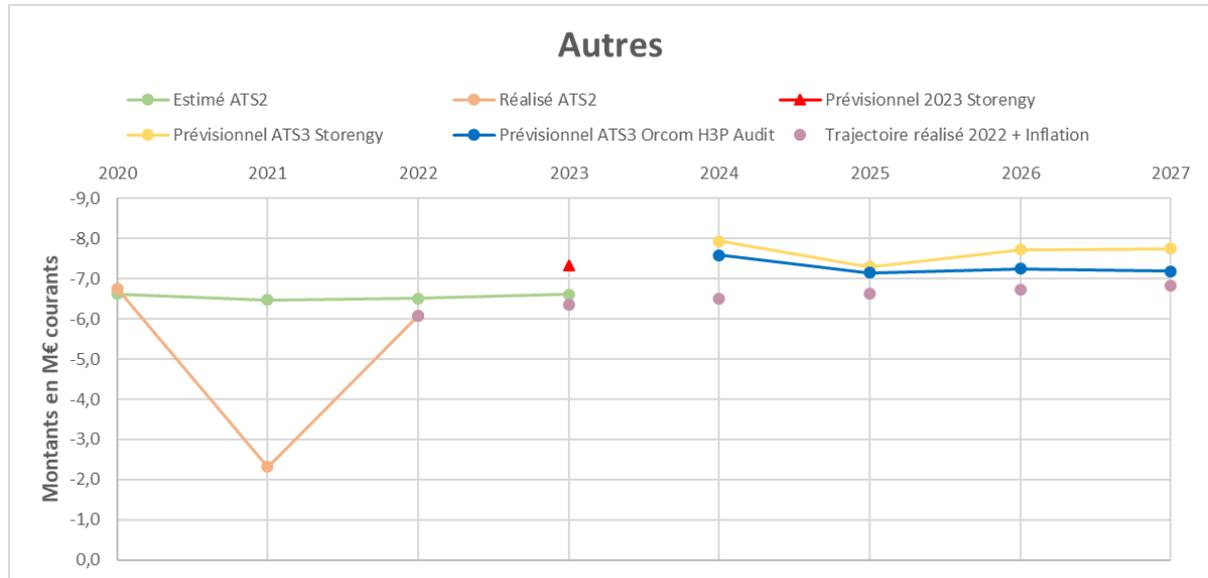


Tableau 38 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste « Autres » en M€ courants

Autres dont frais logistiques (M€ courants)	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Trajectoire délibérée CRE ATS2	-14,2	-14,2	-14,3	-14,6				
Réalisé/estimé/prévisionnel Storengy	-13,8	-9,6	-14,0	-15,8	-17,1	-16,9	-17,9	-18,6
Ecart réalisé/demande ATS2	0,4	4,6	0,3	-1,2				
Evolution annuelle		-30%	46%	13%	8%	-1%	6%	4%
Ecart entre la moyenne 2020-2022 et la moyenne 2024-2027					5,1			
Evolution entre 2022 et 2024				22%				
Evolution entre 2024 et 2027							9%	
Trajectoire réalisé 2022 + Inflation			-14,0	-14,7	-15,0	-15,3	-15,5	-15,8
Trajectoire ORCOM H3P AUDIT					-16,1	-15,8	-16,1	-16,3
Ajustement					-1,0 (-5,7%)	-1,1 (-6,4%)	-1,7 (-9,7%)	-2,2 (-12,1%)

### a) Descriptif du poste

Le poste “Autres” se compose des charges nettes d’exploitation (CNE) qui n’ont pas été traitées auparavant dans ce rapport. Il se compose, principalement, sur le total réalisé 2020-2022 de :

- Coûts d’interventions sur puits
  - o Représente la quote-part revenant à Storengy France concernant les coûts relatifs au site dédié au Groupement d’Interventions sur Puits (immobilier, entretien, gardiennage, équipements, gestion du matériel).
- Charges d’assurance
  - o Rassemble la totalité des charges relatives aux contrats d’assurance auxquels a souscrit Storengy.
- Charges liées à la formation
  - o Rassemble l’ensemble des charges liées à la formation des employés de Storengy, relatif aux sujets de développement générale et technique, y compris pour les sites.
- Frais d’avocats et de litiges
  - o Regroupe les éventuels frais de justice auxquels est confrontée Storengy.

- Frais de médecine du travail
  - Correspond aux frais de médecine du travail.
- Frais de communication et de commercialisation
  - Correspond aux frais de communication et de commercialisation.
- Autres dont frais de logistiques
  - Répertorie le restant des charges d'exploitation et principalement les frais de logistique (déplacements de personnels, organisation de séminaires, conventions).

Figure 28 - Répartition du réalisé ATS2 du poste "Autres"

[CONFIDENTIEL]

### b) Evolution du poste 2020-2027

L'évolution du poste "Autres" sur la période 2020-2027 selon Storengy se présente comme suit :

M€ courants	Réalisée- Estimée-Prévisionnelle								
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL ATS3
Autres	-13,8	-9,6	-14,0	-15,8	-17,1	-16,9	-17,9	-18,6	-70,4
CONFIDENTIEL									

Sur le réalisé 2020 – 2022, le poste "Autres" est en augmentation et passe de 13,8M€ à 14,0M€, soit une hausse de 0,2M€ (+1,6%). [CONFIDENTIEL]

Sur l'ATS3 (2024 – 2027), le poste "Autres" est en augmentation et passe de 17,1 M€ à 18,6M €, soit une hausse de 1,5 M€ (8,9%). [CONFIDENTIEL]

La moyenne du réalisé 2020-2022 est de 12,5 M€/an contre 17,6 M€/an sur l'ATS3, soit une hausse de 5,1 M€/an (41,2%).

### c) Principales observations CNE 2020-2022

Autres charges	2020	2021	2022	Total en M€	%
Estimé ATS2	-14,2	-14,2	-14,3	-42,7	
Réalisé ATS2	-13,8	-9,6	-14,0	-37,4	
Ecart	-0,4	-4,6	-0,3	-5,3	-12,4%

Le prévisionnel 2020-2022 prévoyait un total de 42,7 M€ sur le poste, en réalité 37,4 M€ ont été consacrés aux autres charges. Cette surperformance de 5,3 M€ (+12.4%) entre la délibération CRE ATS2 et le réalisé est liée principalement à un élément non récurrent et correspondant à l'extourne de dettes fournisseurs sur 2021 pour 3,8 M€ sur le sous poste "autres dont frais logistiques". L'opérateur nous justifie donc uniquement un écart de 3,8 M€ sur un total de 5,3 M€ soit seulement 71,7% de l'écart total.

L'opérateur nous explique également que le poste « autres » se compose de plusieurs natures de dépenses (communication, assurances, frais d'avocats, coûts d'intervention sur puits...) dont les variations entre le tarif et le réalisé se neutralisent globalement entre elles.

**d) Méthodes et hypothèses de Storengy sur la trajectoire ATS3**

[CONFIDENTIEL]

**e) Trajectoire ATS3 d'ORCOM H3P Audit**

Nous avons fait plusieurs hypothèses afin d'adapter les hypothèses de Storengy :

- Coûts d'interventions sur puits

[CONFIDENTIEL]

- Charges d'assurance

[CONFIDENTIEL]

- Charges liées à la formation

[CONFIDENTIEL]

- Frais d'avocats et litiges

[CONFIDENTIEL]

- Frais de médecine du travail

[CONFIDENTIEL]

- Frais de communication et commercialisation

[CONFIDENTIEL]

- Autres dont frais de logistiques

[CONFIDENTIEL]

Au total, sur la période ATS3, notre trajectoire s'élève à -61,0 M€, soit une baisse de -9,4 M€ soit -13,3% par rapport à la trajectoire de Storengy.

Tableau 39 - Trajectoire 2020 – 2027 Orcom H3P Audit du poste "Autres" en M€ courants

Orcom H3P Audit	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL ATS3
Autres Charges	-13,8	-9,6	-14,0	-15,8	-14,8	-15,1	-15,4	-15,7	-61,0
Ajustement proposé par ORCOM H3P Audit					-2,2	-1,8	-2,5	-2,8	-9,4
Ajustement proposé par ORCOM H3P Audit en %					-13,0%	-10,7%	-13,9%	-15,3%	-13,3%

**f) Contradictoire**

**1- Frais de logistiques**

Storengy SA nous a explicité que le contrat cadre 4.2 avec Storengy SAS ([CONFIDENTIEL]) est indexé sur le coût de la main d'œuvre et non sur le taux d'inflation tel que nous l'avions appliqué avant la période contradictoire.

[CONFIDENTIEL]

Les charges refacturées au GIE Géométhane seront traitées en lien avec les revenus au GIE Géométhane dont la trajectoire ne peut être basée sur une moyenne 2020-2022 inflatée. Elles sont corrélées aux revenus.

**Storengy demande une homogénéité entre les arbitrages sur les charges et les revenus.**

ORCOM H3P Audit a bien retraité l'extourne des dettes fournisseurs [CONFIDENTIEL] en 2021 dans le calcul de la moyenne 2020-2022. Il a omis de retraiter la régularisation de TVA [CONFIDENTIEL] en 2022 qui est également un effet non récurrent. Storengy demande que l'élément exceptionnel soit intégré au calcul.

Storengy a appliqué la méthodologie retenue par ORCOM H3P Audit pour ce poste sur les autres dépenses restantes, à savoir la moyenne 2020-2022 inflatée.

**Storengy propose cette trajectoire recalculée qui s'élève à [CONFIDENTIEL] sous réserve des charges à refacturer au GIE Géométhane à confirmer dans la partie Autres revenus.**

## 2- Frais d'assurance

[CONFIDENTIEL]

L'auditeur H3P arbitre la trajectoire sans argumentation si ce n'est une impression de « hausse sans limite ».

Storengy a expliqué que le taux d'augmentation du prix des assurances est fixé par les experts du Groupe en se basant :

- i) sur le contexte assurantiel décrit dans les documents qui ont été communiqués sur la BOX (de nouveau joint à ce mail)
- ii) sur la sinistralité de Storengy et du marché, les indices sectoriels du bâtiment ainsi que la valeur des biens assurés

L'inflation retenue par l'auditeur (IPCH) à partir de 2025 pour projetée la trajectoire n'est pas pertinente et ne reflète donc pas les prix des assurances.

L'arbitrage qui a été effectué fait ressortir une mauvaise interprétation du fonctionnement des assurances. L'opérateur propose en ce sens : « Souhaitez-vous que l'on organise un entretien demain avec les experts pour que nous puissions de vive voix apporter certaines explications techniques ? ».

H3P évoque également des possibles renégociations de contrats par Storengy avec mises en concurrence pour arbitrer à la baisse la trajectoire : la mise en concurrence des contrats d'assurance par Storengy n'est pas possible puisque les contrats sont négociés par le groupe ENGIE.

En effet, la mutualisation des assurances du Groupe permet de bénéficier d'une approche globale (mutualisation des risques ; système de réassurance) en étant couverts en cas de sinistres y compris de causes naturelles.

[CONFIDENTIEL]

Storengy maintient sa demande de trajectoire ATS3.

### 3- Frais d'avocats et litiges

[CONFIDENTIEL]

Il ressort que Storengy a intégré en ATS3 une efficience de 3% vs Réel 2022 inflaté.

Pour Storengy, ORCOM H3P Audit n'a pas tenu compte de l'élément non récurrent qui a impacté le réel 2022 dans son calcul de la trajectoire ATS3 alors qu'il est précisé dans le rapport et dans les éléments communiqués par Storengy.

**Storengy demande à maintenir la trajectoire demandée [CONFIDENTIEL] et donc à H3P de retraiter l'élément exceptionnel en 2022 pour effectuer son calcul conformément à ce qui est écrit dans le rapport.**

### 4- Frais de médecine

[Extrait du rapport préliminaire](#)

#### Frais de médecine du travail

- Nous avons pris le prix moyen en France (79,53€ par personne tous les 2 ans) d'une visite médicale du travail arrondie à la centaine que nous avons ensuite inflaté.

[Trajectoire Storengy](#)

La trajectoire demandée par Storengy en ATS3 est inférieure à la moyenne 2020-2022 € 2022 inflatée. Une efficience de 2% est intégrée.

**Storengy maintient donc sa demande ATS3.**

Par ailleurs, le prix moyen en France de 79,53 € utilisé par H3P (**Storengy demande de préciser cette source**), ne peut être appliqué :

**Le système de médecine de travail est propre aux IEG, il ne peut être comparé à une autre entreprise :**

Pour information, les médecins sont des salariés IEG.

- **Concernant la médecine du travail :**

Storengy a un médecin du travail qui prend en charge tous les sites d'Ile de France.

Des médecins par sites sont également partagés avec d'autres entités IEG comme GRDF-Enedis... que ces dernières nous facturent.

Les entités IEG ont une médecine du travail dédiée liée entre autre à la spécificité de leurs métiers.

Storengy a des salariés sur site en majorité en suivi renforcé ou travail de nuit (80% des effectifs) : si on applique la réglementation concernant le travail de nuit au IEG, les visites ont lieu tous les 6 mois pour les techniciens en 3\*8.

A cela s'ajoute les visites à la demande de Storengy pour les situations particulières (notamment RPS), les visites de reprises, les visites pour adaptation de poste, les visites fin de carrière.... Et toutes les prestations supplémentaires que Storengy pourrait demander (ergonome, assistante sociale,...)

- **Concernant la médecine de contrôle :**

Elle est organisée au sein des entreprise IEG et les médecins sont partagés entre les entités IEG depuis toujours. Cette organisation vient du Statut IEG qui garantit le versement des prestations en espèces au titre des assurance maladie, longue maladie, invalidité, accident de travail, maladie professionnelle, maternité, vieillesse. Cette particularité a entraîné la création d'un contrôle médical et la mise en place au sein des IEG d'une médecine conseil et contrôle.

Storengy nous fournit le site suivant qui détaille les différentes missions mises en place au sein des IEG : <https://sgeieg.fr/les-thematiques-du-dialogue-social/sante-et-prevention-des-risques-professionnels/>

C'est un coût qui nous impute et obligatoire en lien avec le statut.

## **5- Intervention sur puits**

[CONFIDENTIEM]

Storengy demande de prendre en compte la correction de calcul [CONFIDENTIEL] qui vient impacter l'ajustement proposé par H3P.

***g) Réponse d'ORCOM H3P Audit***

**1- Frais de logistiques**

Lors de la phase contradictoire, Storengy nous a détaillé que le poste « Autres dont frais de logistiques » était constitué de 4 lignes de couts :

[CONFIDENTIEL]

## 2- Frais d'assurance

Nous maintenons notre trajectoire qui consiste à prendre pour l'année 2024 une hausse [CONFIDENTIEL] rapport à 2023. Les autres années de la trajectoire ATS3 sont construites à partir du montant N-1 inflaté. [CONFIDENTIEL]

## 3- Frais d'avocats et litiges

[CONFIDENTIEL]

## 4- Frais de médecine

Pour information, nous avons fourni un extrait du rapport sénatorial nous servant de prix de base pour construire notre trajectoire ATS3.

Storengy nous a ensuite détaillé que le poste « médecine du travail » était constitué de trois lignes de couts :

- Médecine du travail facturée par GRDF :
  - o L'hypothèse de Storengy sur ce poste est justifiée. Nous l'avons donc suivie en indexant ce poste sur notre nombre d'EMP annuel.
- Médecin conseil :
  - o Nous avons suivi l'hypothèse et la méthode de calcul justifiée par Storengy (décision applicable aux entreprises de la branche des IEG).
- Médecine du travail facturée par Storengy SAS à Storengy SA :
  - o Nous remarquons qu'il s'agit d'une prestation équivalente à celle facturée par GRDF dont nous ne comprenons pas l'intérêt. A défaut d'explications supplémentaires, nous mettons ce poste à 0 sur l'ATS3.

[CONFIDENTIEL]

## 5- Intervention sur puits

[CONFIDENTIEL]

Au total sur le poste « Autres » notre trajectoire après contradictoire est de -64,4 M€ sur le total ATS3, soit un ajustement à la baisse par rapport à la trajectoire de l'opérateur de 6,0 M€ (8,6%).

Tableau 40 - Trajectoire 2020 – 2027 définitive du poste "Autres" en M€ courants

Orcom H3P Audit	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	SOMME ATS3
Autres Charges	-13,8	-9,6	-14,0	-15,8	-16,1	-15,8	-16,1	-16,3	-64,4
Ajustement proposé par ORCOM H3P Audit					-1,0	-1,1	-1,7	-2,2	-6,0
Ajustement proposé par ORCOM H3P Audit en %					-5,7%	-6,4%	-9,7%	-12,1%	-8,6%

## VII. Indicateurs de performance et benchmark

### A. Benchmark

#### 1) Démarche

Dans le cadre de l'analyse de l'évolution des charges nettes d'exploitation (« CNE ») de l'opérateur Storengy, nous avons effectué un exercice d'analyse comparative sur les exercices 2020-2022 des indicateurs de performance fonction des CNE de Storengy avec les indicateurs d'opérateurs de stockage européens comparables.

Les indicateurs de performance retenus sur la période historique 2020-2022 sont les suivants :

- CNE / volume utile (TWh)
- CNE / débit de sous-tirage (GWh)
- CNE / effectifs

#### 2) Les opérateurs retenus dans l'analyse

Société	Pays	Activité	Site internet
<b>Géométhane</b>	France	Implanté à Manosque depuis 1993, GÉOMÉTHANE contribue à assurer l'approvisionnement énergétique de la région Sud et plus largement du territoire français	<a href="https://www.geomethane.fr/">https://www.geomethane.fr/</a>
<b>Teréga</b>	France	Un des deux gestionnaires du réseau de transport de gaz en France avec GRTgaz, qui gère le réseau en dehors du quart Sud-Ouest de la France. L'entreprise a également des activités de stockage de gaz naturel	<a href="https://www.terega.fr/">https://www.terega.fr/</a>
<b>Storengy</b>	France	entreprise, filiale d'Engie, créée en 2005 et spécialisée dans le stockage souterrain de gaz naturel	<a href="https://www.storengy.com/fr">https://www.storengy.com/fr</a>
<b>Stogit</b>	Italie	Filiale de Snam qui opère dans le stockage de gaz naturel, une activité stratégique qui contribue à renforcer la continuité de l'approvisionnement en gaz du système énergétique italien. Avec 9 champs de stockage, Stogit est le plus grand opérateur en Italie et l'un des plus importants en Europe.	<a href="https://tractebel-engie.fr/fr/references/stogit">https://tractebel-engie.fr/fr/references/stogit</a>
<b>Storengy Deutschland</b>	Allemagne	Filiale de Storengy en Allemagne	<a href="https://www.storengy.de/de">https://www.storengy.de/de</a>
<b>Astora</b>	Allemagne	Siège est à Kassel, l'un des plus grands exploitants d'installations de stockage de gaz naturel en Europe. Les activités de l'entreprise sur le marché européen du gaz naturel se concentrent avant tout sur la sécurité de l'approvisionnement de ses clients. astora commercialise un volume de stockage de gaz naturel de près de 6 milliards de mètres cubes et détient environ 25 % des capacités totales de stockage de gaz naturel en Allemagne.	<a href="http://Home(astora.de)">Home (astora.de)</a>
<b>EWE Gasspeicher</b>	Allemagne	Présent sur le marché depuis plus de 50 ans, capacité de stockage d'environ 2 milliards de mètres cubes de gaz utile, l'un des principaux opérateurs de stockage sur le marché germano-européen du gaz naturel.	<a href="http://StartseiteEWE.GASSPEICHER(ewe-gasspeicher.de)">Startseite EWE GASSPEICHER (ewe-gasspeicher.de)</a>
<b>RWE Gas Storage CZ</b>	République Tchèque	Le plus grand opérateur de stockage souterrain de gaz en République tchèque. Exploitation d'un total de 6 stockages souterrains de gaz selon le principe du point de stockage virtuel, avec un volume total de 2,7 milliards de m3. Cela représente environ deux mois de consommation de gaz en République tchèque pendant l'hiver.	<a href="http://RWE Gas Storage CZ(rwe-gasstorage.cz)">RWE Gas Storage CZ (rwe-gasstorage.cz)</a>
<b>TAQA Gas Storage</b>	Pays-Bas	Le stockage de gaz Bergermeer (GSB) est le plus grand stockage de gaz à accès libre d'Europe et l'une des deux installations de stockage de gaz exploitées par TAQA aux Pays-Bas. L'installation offre une capacité de stockage saisonnière de 46 TWh. Les opérations commerciales de stockage ont commencé en 2015.  GSB est également le principal fournisseur d'échange de l'Europe du Nord-Ouest, au cœur de la plate-forme gazière de l'Europe du Nord-Ouest.	<a href="http://Gas Storage – TAQA Europe">Gas Storage – TAQA Europe</a>

### 3) Limites

Comparer les opérateurs européens se heurte à des difficultés liées aux différences intrinsèques entre opérateurs et aux spécificités des marchés sur lesquels ils opèrent et zones géographiques couvertes.

Nous avons échangé avec Storengy, qui nous a remonté les points suivants concernant les limites d'un exercice comparatif :

*« Storengy France tient tout d'abord à rappeler les difficultés à identifier des opérateurs de sites de stockage de gaz naturel comparables, cotés en bourse et à disposer de données fiables : c'est ainsi un constat d'absence de comparables directs qui a été établi lors de l'estimation du CMPC pour l'ATS1 et l'ATS2, l'absence de sociétés de stockage listées ne permettant pas de réaliser un tel exercice de benchmark.*

*Tant bien même des sociétés listées seraient identifiées et des données disponibles, Storengy France considère qu'il n'est pas pertinent de se comparer en matière de productivité et de performance à d'autres opérateurs d'infrastructures de stockage du fait des spécificités de son activité et de son parc d'actifs.*

En effet :

- *Les sites de stockage exploités par Storengy France sont anciens*

*Environ 75% du VU disponible est associé à des sites mis en service avant le début des années 1980. La productivité et la performance en terme d'exploitation ne peuvent être dissociées de la conception des sites : les sites anciens ont été développés avec les techniques et le cadre réglementaire de l'époque. Si les investissements annuels permettent de maintenir les sites en fonctionnement, ils ne permettent pas de les rénover de manière structurelle (à l'exception des projets majeurs). A titre d'illustration les sites ne sont pas automatisés et la production nécessite des interventions manuelles sur les installations.*

- *Les sites de stockage exploités par Storengy France se caractérisent par des natures géologiques spécifiques qui rendent les coûts d'exploitation peu comparables d'un pays à l'autre ou entre stockages d'un même portefeuille :*
  - *Storengy France exploite un parc qui se situe en nappes aquifères (majoritairement) et en cavités salines. C'est une exception en Europe où la majorité des stockages se situent en gisements déplétés et cavités salines (cf. tableau) ;*
  - *Une des conséquences est que le gaz stocké en aquifères nécessite d'être désulfuré, nécessitant des installations ad hoc et des charges d'exploitation supplémentaires ;*
  - *Il est nécessaire de vider / remplir les stockages aquifères à un niveau suffisant à chaque saison afin de préserver leur fonctionnement, ce qui n'est pas le cas pour des sites déplétés*
  - *La présence de stocks stratégiques dans certains pays (ex : Italie) génère peu de charges d'exploitation (le gaz n'est pas mouvementé) tout en assurant une rémunération supplémentaire aux opérateurs ;*
  - *Il existe également des différences notables entre deux aquifères de par une géologie du sous-sol différente, leur taille ou le nombre de puits.*

MS	Aquifer	Depleted field	Rock Cavern	Salt cavern	VGS - multiple types (*)	Total WGV [TWh]
Austria		95.5				95.5
Belgium	9.0					9.0
Bulgaria		5.8				5.8
Croatia		5.2				5.2
Czech Republic	(1.9)	40.4 (33.4)	0.8	1.9 (0)		43.1 (36.1)
Denmark	5.9			5.0		10.8
France	122.0			11.4		133.4
Germany	4.4	85.7		157.8	12.2	260.0
Greece						0.0
Hungary		69.6				69.6
Italy		195.4				195.4
Latvia	24.2					24.2
Netherlands		140.1		4.5		144.6
Poland		26.6		9.2		35.8
Portugal				3.6		3.6
Romania		33.0				33.0
Slovakia		43.4				43.4
Spain	12.0	22.3				34.2
Sweden			0.1			0.1
<b>Total EU-27</b>	<b>177.4</b>	<b>763.0</b>	<b>0.9</b>	<b>193.3</b>	<b>12.2</b>	<b>1146.8</b>
	<b>15%</b>	<b>67%</b>	<b>0%</b>	<b>17%</b>	<b>1%</b>	<b>100%</b>

Tableau : VU de stockage souterrain de gaz par technologies, source : ACER

- Les sites de stockage de Storengy France suivent la réglementation française et ses évolutions
  - o L'ensemble des sites de stockage qui sont situés en France répondent aux exigences réglementaires françaises ;
  - o Les points réglementaires couvrent un panel très large, de la sécurité des sites et des habitants (PPRT) à la sécurité d'approvisionnement (stock stratégiques constitués dans certains pays) ;
  - o La fiscalité est un autre point de différenciation qui présente un poids significatif dans les charges d'exploitation, et qui diffère d'autres pays européens ;
  - o Les cadres réglementaires entre opérateurs sont également très différents. »

Nous jugeons pertinentes les remarques de l'opérateur. Toutefois, nous avons jugé utile de mener l'analyse comparative jusqu'au bout, dans la limite des informations publiques disponibles pour l'échantillon d'opérateurs retenus, afin d'être en mesure de s'assurer que les indicateurs Storengy s'inscrivent dans une tendance d'évolution similaire à celle des opérateurs de l'échantillon, dans les grandes masses.

#### 4) Sources des données retenues

Pour reconstituer les indicateurs de performance 2020-2022 des opérateurs « comparables », nous nous sommes basés sur les informations publiques disponibles : site internet des opérateurs, rapports annuels et comptes des sociétés, rapports/communiqués spécifiques, données issues des régulateurs, etc.

Concernant les CNE opérateurs, afin de suivre une approche similaire par opérateur et avec la contrainte importante du niveau de détails des informations publiques disponibles souvent restreint, nous avons retenu les charges opérationnelles (au compte de résultat : EBITDA – Chiffre d'affaires).

## 5) Résultats

Nous présentons ci-après :

- Le calcul détaillé des indicateurs de performance (i) historiques 2020-2022 et (ii) prévisionnels 2023-2027 pour Storengy, sur la base des données transmises par le Client d'une part et sur la base de la trajectoire alternative proposée par Orcom H3P Audit.
- Le calcul des indicateurs de performance historiques 2020-2022 des opérateurs de l'échantillon, dans la limite des informations que nous avons pu trouver dans le cadre de nos recherches. Certains opérateurs pourront de fait exclus de l'analyse, aucune information n'ayant pu être obtenue (Stogit, Storengy Deutschland, Astora, EWE Gasspeicher).
- Un synthèse des résultats Storengy versus opérateurs de l'échantillon

Année	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
<b>Storengy</b>								
Volume utile (TWh)								
Débit de sous-tirage (GWh)								
Effectifs CLIENT								
Effectifs Orcom H3P Audit								
<b>Trajectoire CLIENT</b>								
Marge énergie (M€ courants)								
Achats/ventes								
Marge sur ventes de gaz circulant								
<b>TOTAL des CNE Storengy (M€ courants)</b>								
CNE Storengy, retraitées* - périmètre constant (M€ courants)								
<b>CNE Storengy hors charges énergie - périmètre constant (M€ constant 2022) - "CNE Storengy"</b>								
évolution par rapport à l'année précédente								
évolution par rapport à 2020								
<b>Trajectoire Storengy</b>								
CNE Storengy / Volume utile	1,853	1,602	1,596	1,772	2,033	2,037	1,843	1,862
CNE Storengy / Débit de sous-tirage	0,119	0,103	0,104	0,116	0,130	0,132	0,123	0,121
CNE Storengy / Effectifs	0,296	0,251	0,257	0,273	0,289	0,290	0,285	0,288

**Benchmark Opérateurs**

2020

2021

2022

CONFIDENTIEL

CNE/Volume utile (M€/TWh)	1,170	1,141	1,185
CNE/Débit de sous-tirage (M€/GWh)	0,070	0,068	0,071
CNE/effectifs (M€)	0,215	0,208	0,214

CONFIDENTIEL

CNE/Volume utile (M€/TWh)	4,851	4,306	4,562
CNE/Débit de sous-tirage (M€/GWh)	0,094	0,084	0,089
CNE/effectifs (M€)	N/A	N/A	N/A

CONFIDENTIEL

CNE/Volume utile (M€/TWh)	n.d.	n.d.	n.d.
CNE/Débit de sous-tirage (M€/GWh)	n.d.	n.d.	n.d.
CNE/effectifs (M€)	0,1	0,2	0,2

CONFIDENTIEL

CNE/Volume utile (M€/TWh)	n.d.	n.d.	n.d.
CNE/Débit de sous-tirage (M€/GWh)	n.d.	n.d.	n.d.
CNE/effectifs (M€)	n.d.	0,1	0,1

<b>Synthèse Benchmark</b>		<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>CNE/Volume utile (M€/TWh)</b>				
<b>Storengy</b>		1,853	1,602	1,596
		1,170	1,141	1,185
	CONFIDENTIEL	4,851	4,306	4,562
		n.d.	n.d.	n.d.
		n.d.	n.d.	n.d.
<b>CNE/effectifs (M€)</b>				
<b>Storengy</b>		0,296	0,251	0,257
		0,215	0,208	0,214
	CONFIDENTIEL	-	-	-
		0,118	0,160	0,175
		n.d.	0,1	0,1
<b>CNE/Débit de sous-tirage (M€/GWh)</b>				
<b>Storengy</b>		0,119	0,103	0,104
		0,070	0,068	0,071
	CONFIDENTIEL	0,094	0,084	0,089
		n.d.	n.d.	n.d.
		n.d.	n.d.	n.d.

Nous constatons que pour l'ensemble des indicateurs retenus Storengy se situe dans des ordres de grandeurs comparables aux opérateurs retenus. Notre analyse n'appelle pas de remarques particulières concernant Storengy.

## B. Indicateurs de performance

Nous avons réalisé des analyses complémentaires afin de juger de l'évolution de l'efficacité des CNE de Storengy de façon globale. En effet, il convient de mesurer l'évolution de la productivité globale de Storengy au regard de ses charges d'exploitation. Pour ce faire, nous avons mesuré le niveau de productivité des CNE atteint par Storengy pendant la période réalisée 2020-2022 et l'avons comparé au niveau de productivité prévisionnel sur la base de la demande tarifaire de Storengy et de notre proposition de trajectoire d'ATS3.

Dans ce contexte, nous avons apprécié les efforts de productivité en analysant l'évolution de trois ratios entre les coûts d'une part et les paramètres opérationnels d'autre part :

- les CNE à périmètre d'activité constant par le volume utile (TWh) ;
- les CNE à périmètre d'activité constant par ETP ;
- les CNE à périmètre d'activité constant par le débit de sous-tirage.

Afin d'obtenir les CNE à « périmètre d'activité constant », nous avons déduit des CNE l'ensemble des charges et recettes résultant de contraintes exogènes et imprévisibles, soit les éléments suivants :

- le poste marge d'énergie ;
- les achats/ventes ;
- les marges sur ventes de gaz circulant ;

Le choix des paramètres métiers « volume utile » et « débit de sous-tirage » pour l'appréciation de la productivité s'appuie sur notre retour d'expérience acquis à travers la réalisation de plusieurs benchmarks basés sur des études statistiques et économétriques dans le secteur de l'énergie et s'inscrit dans un suivi des indicateurs retenus sur la période ATS3.

L'analyse est réalisée en € 2022 afin de neutraliser l'impact de l'inflation entre les différentes années.

### 1) Evolution de la productivité à partir de la trajectoire ATS3 de Storengy

Figure 29 - Evolution du ratio CNE à périmètre constant par le volume utile en TWh (Demande de Storengy)

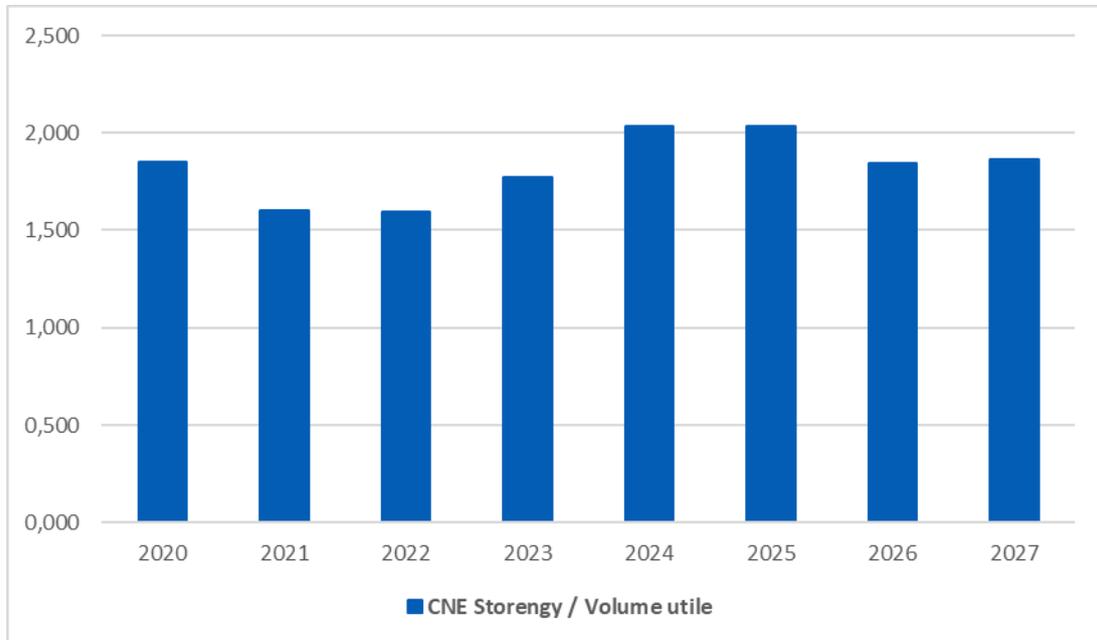


Figure 30 - Evolution du ratio CNE à périmètre constant par débit de sous-tirage (Demande de Storengy)

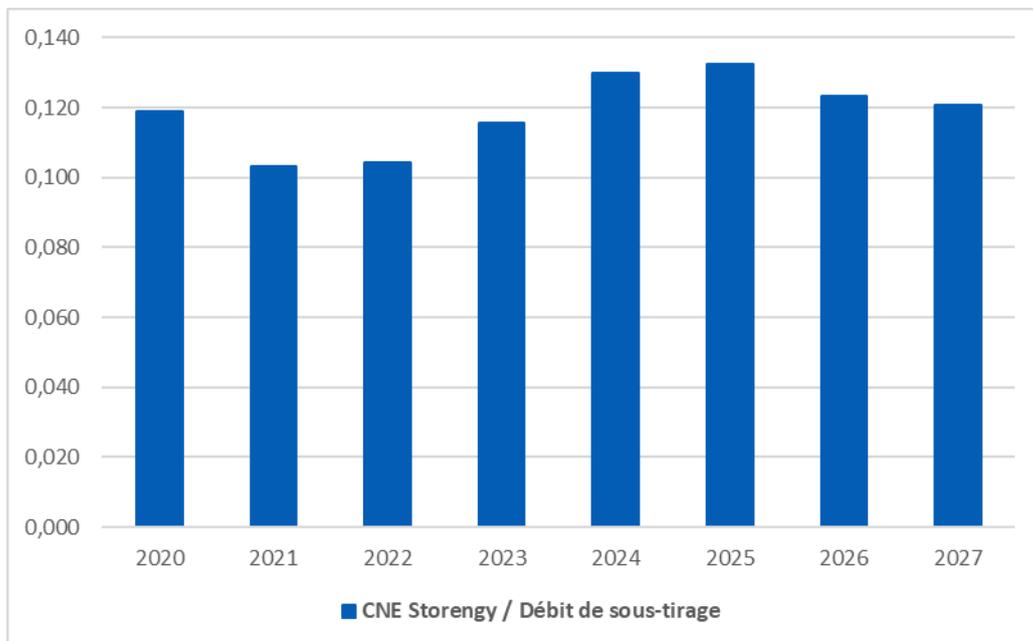
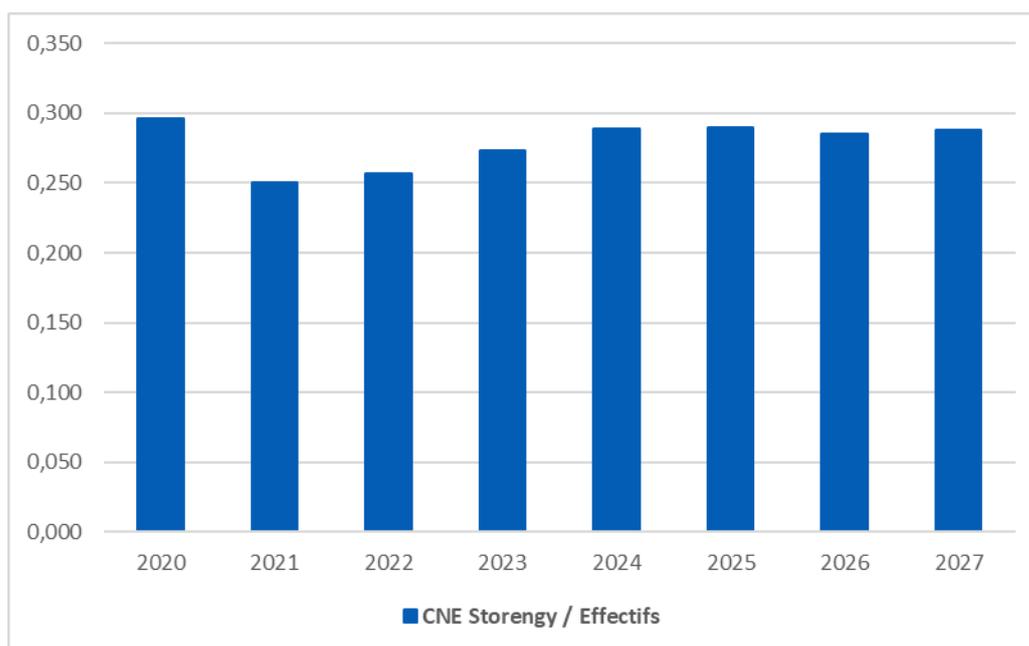


Figure 31 - Evolution du ratio CNE à périmètre constant par ETP (Demande de Storengy)



Il ressort que tous les indicateurs sont supérieurs sur toute la période 2024-2027 au réalisé 2022. Ce constat provient d'une hausse significative entre 2022 et 2024 (+21,5% en moyenne pour chacun des ratios) avant d'amorcer une baisse modérée à partir de 2026 pour les CNE sur volume utile et débit de sous-tirage et de rester stable à compter de 2025 pour les CNE sur effectif.

Ainsi, sur la base de ces indicateurs nous constatons que la trajectoire de Storengy pour la période ATS3 traduit une dégradation de la productivité par rapport à 2022 à hauteur de 21,8% en moyenne sur l'ATS3 sur la base du ratio CNE par volume utile, de +12,3% sur la base du ratio CNE par ETP et de 21,4% sur la base du ratio CNE par débit de sous-tirage. En, faisant la moyenne de ces trois ratios, la trajectoire proposée par Storengy sur l'ATS3 vient dégrader les ratios de 18,5% par rapport au réalisé 2022.

Cette tendance s'explique par une évolution significative à la hausse des CNE alors même que les inducteurs de coûts métiers restent relativement stables ou augmentent légèrement sans qu'il y ait de projets d'ampleur justifiant ces évolutions opposées.

Nous rappelons qu'une gestion efficiente devrait se traduire à minima par une maîtrise des CNE à périmètre constant sur toute la période 2022-2027, voire une baisse du montant global de CNE à périmètre constant traduisant des améliorations de productivité supplémentaires.

## 2) Evolution de la productivité à partir de la trajectoire ATS3 Orcom H3P Audit

Figure 32 - Evolution du ratio CNE à périmètre constant par le volume utile en TWh (trajectoire Orcom H3P Audit)



Figure 33 - Evolution du ratio CNE à périmètre constant par débit de sous-tirage (trajectoire Orcom H3P Audit)

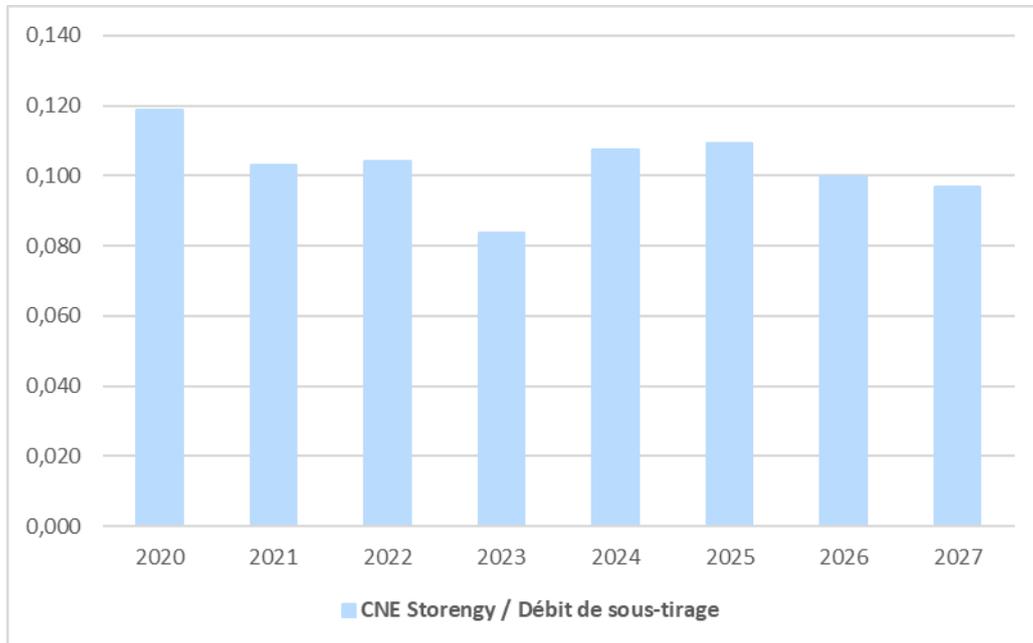
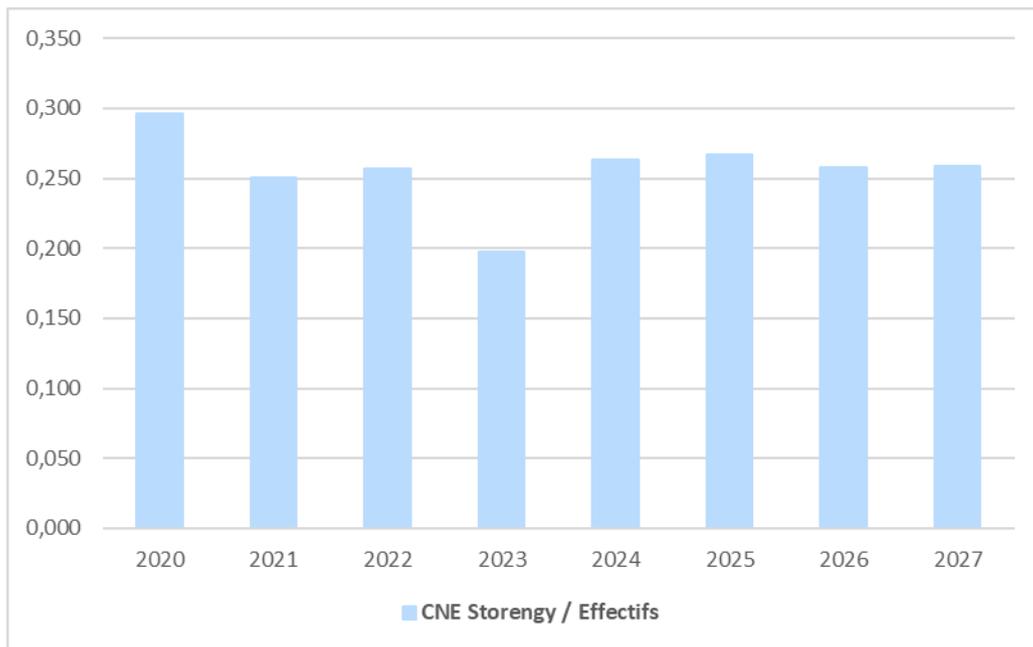


Figure 34 - Evolution du ratio CNE à périmètre constant par ETP (trajectoire Orcom H3P Audit)



Selon la trajectoire prévisionnelle des CNE que nous recommandons à l'issue de notre analyse poste par poste, il ressort une amélioration de la productivité de l'ensemble des ratios (0,2% en moyenne par rapport au réalisé 2022).

En effet :

- L'indicateur CNE sur volume utile passe de 1,596 en 2022 à 1,493 en 2027, soit un gain moyen entre l'ATS3 et le réalisé 2022 de 0,5%.
- L'indicateur CNE sur débit de sous-tirage passe de 0,104 en 2022 à 0,097 en 2027, soit un gain moyen entre l'ATS3 et le réalisé 2022 de 0,8%.
- L'indicateur CNE par ETP passe de 0,25 en 2022 à 0,258 en 2027, soit une perte moyenne entre l'ATS3 et le réalisé 2022 de 2,0%.

Ce constat vient renforcer notre position pour donner suite à notre analyse poste à poste puisque contrairement à l'opérateur notre trajectoire intègre bien un gain de productivité qui se doit d'être une constante à périmètre d'activité et missions inchangées pour une entreprise efficiente.

## VIII. Analyse TOTEX sur les postes SI, Véhicules et Immobilier

L'opérateur prévoit pour sa trajectoire d'investissements pour l'ATS3 :

- des investissements dits « business as usual » pour environ 76% ;
- des investissements nécessaires à l'adaptation des actifs de stockages, en réponse aux changements de l'industrie gazière française provoqués par la guerre en Ukraine, pour environ 24%.

### A. Véhicules

Les prévisions d'investissements correspondent à l'engagement de Storengy dans le "verdissement" progressif de son parc automobile (ex. : véhicules et bornes électriques, triporteurs...).

Les OPEX couvrent les charges courantes de réparations, entretiens, consommations de carburant.

Storengy ne nous justifie pas de manière détaillée et chiffrée comment il construit sa trajectoire ATS3 sur ce poste. Par ailleurs, bien que nous ne disposions pas du réalisé des investissements 2020-2022, nous constatons que la trajectoire de CAPEX ATS3 2024-2027 est nettement supérieure (en moyenne 1,1 M€/an) à la trajectoire de CAPEX prévisionnelle ATS2 2020-2023 (en moyenne 0,2 M€/an).

Tableau 41 - Trajectoire de CAPEX et d'OPEX sur le poste "Véhicules" en M€ de Storengy

En MEUR	2024	2025	2026	2027
Investissements	-0,7	-1,6	-1,3	-0,6
OPEX	-0,4	-0,4	-0,4	-0,4
<b>Véhicules</b>	<b>-1,1</b>	<b>-2,0</b>	<b>-1,7</b>	<b>-1,0</b>

Dans le cadre de nos travaux, nous avons ajusté la trajectoire d'OPEX « Véhicules ». Ainsi, la trajectoire TOTEX véhicules à la suite de nos travaux se présentent comme suit :

Véhicules - ORCOM H3P Audit				
En M€	2024	2025	2026	2027
Investissements - Storengy	-0,7	-1,6	-1,3	-0,6
OPEX - ORCOM H3P Audit	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3
<b>TOTEX</b>	<b>-1,0</b>	<b>-1,9</b>	<b>-1,6</b>	<b>-0,9</b>

Nous recommandons à la CRE d'analyser la trajectoire des investissements de Véhicules au regard du réalisé 2020-2022 qui ne nous a pas été communiqué et en tenant compte du fait que la demande ATS3 est supérieure à la demande ATS2 sans que nous puissions comprendre cette évolution.

## B. SI

Storengy justifie son évolution des CAPEX SI sur l'ATS3 de la manière suivante :

- L'évolution des CAPEX en 2024 (-5,9 M€ vs 2023) [CONFIDENTIEL]

Sur la période ATS3, la trajectoire OPEX sera croissante pour maintenir l'ensemble de ces nouvelles solutions en conditions opérationnelles, pour améliorer la performance des sites [CONFIDENTIEL]

La trajectoire de CAPEX ATS3 2024-2027 (en moyenne 10,5 M€/an) est inférieure à la trajectoire de CAPEX prévisionnelle ATS2 2020-2023 (en moyenne 11,3 M€/an).

Tableau 42 - Trajectoire de CAPEX et d'OPEX sur le poste "Informatique" en M€ de Storengy

En MEUR	2024	2025	2026	2027
Investissements	-14,2	-9,7	-9,1	-8,9
OPEX	-13,8	-14,3	-14,5	-14,3
Dépenses informatiques	-28,0	-24,0	-23,6	-23,2

Dans le cadre de nos travaux, nous avons ajusté la trajectoire d'OPEX « Informatique ». Ainsi, la trajectoire TOTEX véhicules à la suite de nos travaux se présentent comme suit :

Informatique - ORCOM H3P Audit				
En M€	2024	2025	2026	2027
Investissements - Storengy	-14,2	-9,7	-9,1	-8,9
OPEX - ORCOM H3P Audit	-10,7	-10,9	-11,0	-11,2
<b>TOTEX</b>	<b>-24,9</b>	<b>-20,6</b>	<b>-20,1</b>	<b>-20,1</b>

Nous recommandons à la CRE d'analyser la trajectoire des investissements de SI au regard du réalisé 2020-2022 qui ne nous a pas été communiqué.

### C. Immobilier

Pour Storengy, aucun nouvel investissement immobilier n'est prévu sur l'ATS3. Storengy ne nous justifie pas de manière détaillée et chiffrée comment ils ont construit leur trajectoire ATS3 sur ce poste. Cependant la trajectoire de CAPEX ATS3 2024-2027 (en moyenne 0,3 M€/an) est nettement inférieure à la trajectoire de CAPEX prévisionnelle ATS2 2020-2023 (en moyenne 10,7 M€/an).

Tableau 43 - Trajectoire de CAPEX et d'OPEX sur le poste "Immobilier" en M€ de Storengy

En MEUR	2024	2025	2026	2027
Investissements	-0,1	-0,2	-0,5	-0,3
OPEX	-2,7	-2,8	-2,8	-2,8
<b>Immobilier</b>	<b>-2,8</b>	<b>-3,0</b>	<b>-3,3</b>	<b>-3,1</b>

Dans le cadre de nos travaux, nous avons ajusté la trajectoire d'OPEX « Immobilier ». Ainsi, la trajectoire TOTEX véhicules à la suite de nos travaux se présentent comme suit :

Immobilier - ORCOM H3P Audit				
En M€	2024	2025	2026	2027
Investissements - Storengy	-0,1	-0,2	-0,5	-0,3
OPEX - ORCOM H3P Audit	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3
<b>TOTEX</b>	<b>-0,4</b>	<b>-0,5</b>	<b>-0,8</b>	<b>-0,6</b>

Nous recommandons à la CRE d'analyser la trajectoire des investissements de Véhicules au regard du réalisé 2020-2022 qui ne nous a pas été communiqué.

## IX. Index des Figures

Figure 1 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste “Autres revenus” en M€ courants .....	18
Figure 2 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste “Prestation d’interface technique” en M€ courants .....	19
Figure 3 - Répartition du réalisé ATS2 du poste “Prestations d’Interfaces Techniques” .....	20
Figure 4 - Trajectoire 2020-2027 du poste "Prestations GIE Geométhane" en M€ courants.....	23
Figure 5 – Répartition du réalisé ATS2 du poste « Prestations GIE Géométhane ».....	24
Figure 6 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste “Autres revenus” en M€ courants .....	28
Figure 7 - Répartition du réalisé ATS2 du poste “Autres Revenus” .....	28
Figure 8 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste « Charges de personnel » en M€ courants.....	34
Figure 9 - Répartition du réalisé ATS2 du poste “Charges de personnel” .....	35
Figure 10 - Trajectoire 2020-2027 du poste " Maintenance" en M€ courants.....	56
Figure 11 - Répartition du réalisé ATS2 du poste “Maintenance” .....	57
Figure 12 - Trajectoire 2020-2027 du poste "Exploitation" en M€ courants.....	63
Figure 13 - Répartition du réalisé ATS2 du poste "Exploitation" .....	64
Figure 14 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste “Expertise” en M€ courants .....	69
Figure 15 - Répartition du réalisé ATS2 du poste “Expertise” .....	70
Figure 16 - Trajectoire 2020-2027 du poste "Support Sites" en M€ courants.....	75
Figure 17 - Répartition du réalisé ATS2 du poste “Support Sites” .....	76
Figure 18 - Trajectoire 2020-2027 du poste "Production Immobilisée" en M€ courants.....	81
Figure 19 - Trajectoire 2020-2027 du poste "Impôts et Taxes" en M€ courants.....	83
Figure 20 - Répartition du réalisé ATS2 du poste "Impôts et Taxes" en M€ courants .....	85
Figure 21 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste « Contrats Groupe » en M€ courants.....	87
Figure 22 - Répartition du réalisé ATS2 du poste "Contrats Groupe".....	89
Figure 23 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste “Informatique” en M€ courants .....	93
Figure 24 - Répartition du réalisé ATS2 du poste “Informatique” .....	93
Figure 25 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste “Immobilier” en M€ courants.....	98
Figure 26 - Répartition du réalisé ATS2 du poste “Immobilier” .....	99
Figure 27 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste « Autres » en M€ courants .....	101
Figure 28 - Répartition du réalisé ATS2 du poste “Autres” .....	102
Figure 29 - Evolution du ratio CNE à périmètre constant par le volume utile en TWh (Demande de Storengy) .....	117
Figure 30 - Evolution du ratio CNE à périmètre constant par débit de sous-tirage (Demande de Storengy) .....	117
Figure 31 - Evolution du ratio CNE à périmètre constant par ETP (Demande de Storengy) .....	118
Figure 32 - Evolution du ratio CNE à périmètre constant par le volume utile en TWh (trajectoire Orcom H3P Audit) .....	119
Figure 33 - Evolution du ratio CNE à périmètre constant par débit de sous-tirage (trajectoire Orcom H3P Audit).....	119
Figure 34 - Evolution du ratio CNE à périmètre constant par ETP (trajectoire Orcom H3P Audit) .....	120

## X. Index des tableaux

Tableau 1 - Bilan d'affaires présenté par Storengy 2020-2027 .....	10
Tableau 2 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste “Autres revenus” en M€ courants .....	18
Tableau 3 - Trajectoire 2020-2027 du poste « Prestation d’interface technique » en M€ courants.....	19
Tableau 4 - Trajectoire 2020-2027 du poste "Prestations GIE Géomathane" en M€ courants .....	24
Tableau 5 - Trajectoire 2020-2027 du poste « Autres revenus » en M€ courants .....	28
Tableau 6 - Trajectoire 2020 – 2027 définitive du poste “Autres revenus” en M€ courants .....	33
Tableau 7 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste « Charges de personnel » en M€ courants .....	34
Tableau 8 - Evolution du taux de CNIEG de Storengy sur l’ATS2 et l’ATS3 .....	38
Tableau 9- Méthodologie retenue par Storengy pour le calcul des Autres charges sur la masse salariale sur l’ATS3.....	39
Tableau 10- Evolution des Charges de CCAS sur l’ATS2 et l’ATS3.....	41
Tableau 11 - Evolution des hypothèses de la participation entre l’ATS2 et l’ATS3 .....	42
Tableau 12- Trajectoire retenue et ajustements des avantages en nature énergie (ANE) sur l’ATS3 ...	46
Tableau 13 - Comparatif des Charges de CCAS sur l’ATS2 et l’ATS3 .....	46
Tableau 14- Trajectoire retenue et ajustements des Charges de statut sur l’ATS3.....	46
Tableau 15 - Trajectoire retenue et ajustements des Charges d’épargne salariale sur l’ATS3 .....	46
Tableau 16- Trajectoire retenue et ajustements des Autres charges de personnel sur l’ATS3 .....	47
Tableau 17 - Trajectoire 2020 – 2027 définitive du poste “Charges de personnel” en M€ courants....	55
Tableau 18 - Trajectoire 2020-2027 du poste "Maintenance" en M€ courants .....	56
Tableau 19 - Trajectoire 2020 – 2027 définitive du poste “Maintenance” en M€ courants .....	62
Tableau 20 - Trajectoire 2020-2027 du poste "Exploitation" en M€ courants .....	63
Tableau 21 - Trajectoire 2020 – 2027 définitive du poste “Exploitation” en M€ courants .....	68
Tableau 22 - Trajectoire 2020-2027 du poste « Expertise » en M€ courants.....	69
Tableau 23 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste “Expertise” en M€ courants.....	72
Tableau 24 - Trajectoire 2020 – 2027 définitive du poste “Expertise” en M€ courants.....	74
Tableau 25 - Trajectoire 2020-2027 du poste "Support Sites" en M€ courants .....	75
Tableau 26 - Trajectoire 2020 – 2027 définitive du poste “Support sites” en M€ courants.....	80
Tableau 27 - Trajectoire 2020-2027 du poste "Production Immobilisée" en M€ courants .....	81
Tableau 28 - Trajectoire 2020-2027 du poste "Impôts et Taxes" en M€ courants .....	84
Tableau 30 - Trajectoire 2020 – 2027 définitive du poste “impôts et taxes” en M€ courants .....	87
Tableau 31 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste « Contrats Groupe » en M€ courants .....	87
Tableau 32 - La demande ATS3 Orcom H3P Audit correspondant au réalisé 2022 inflaté + efficience 3% .....	91
Tableau 33 - Récapitulatif de la trajectoire globale ATS3 et des ajustements en M€ courants.....	91
Tableau 34 - Trajectoire 2020 – 2027 définitive du poste “Contrats groupe” en M€ courants .....	92
Tableau 35 - Trajectoire 2020-2027 du poste « Informatique » en M€ courants .....	93
Tableau 36 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste “Informatique” en M€ courants .....	95
Tableau 37 - Trajectoire 2020 – 2027 définitive du poste “Informatique” en M€ courants .....	97
Tableau 38 - Trajectoire 2020-2027 du poste « Immobilier » en M€ courants .....	98
Tableau 39 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste « Autres » en M€ courants .....	101
Tableau 40 - Trajectoire 2020 – 2027 Orcom H3P Audit du poste “Autres” en M€ courants .....	103
Tableau 41 - Trajectoire 2020 – 2027 définitive du poste “Autres” en M€ courants.....	109
Tableau 42 - Trajectoire de CAPEX et d'OPEX sur le poste "Véhicules" en M€ de Storengy.....	121
Tableau 43 - Trajectoire de CAPEX et d'OPEX sur le poste "Informatique" en M€ de Storengy .....	122
Tableau 44 - Trajectoire de CAPEX et d'OPEX sur le poste "Immobilier" en M€ de Storengy.....	123

101 - 109 rue Jean Jaurès

92300 Levallois-Perret

